



## La Sidbec s'établira à Béconcourt et M. Gérard Filion en sera le président

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Les ministériels et les membres de l'opposition ont accueilli, hier soir, à l'Assemblée législative, par des applaudissements prolongés l'annonce faite par le premier ministre du choix définitif de Béconcourt comme emplacement de la future sidérurgie du Québec. M. Jean Lesage a appris également à la Chambre que M. Gérard Filion, ex-directeur du DEVOIR, directeur général de la Société générale de financement, devenait président de SIDBEC, compagnie mixte responsable de l'établissement et l'administration de la sidérurgie, dont la construction débutera au printemps 1966. M. Edouard Paul Benaïre, directeur technique de la Société québécoise de sidérurgie, a accepté le poste de directeur technique de SIDBEC.

Les administrateurs de la S.G.F. devront désigner un successeur à M. Filion au poste de directeur général.

Le premier ministre a confié aux journalistes, à l'ajournement de la Chambre, qu'avait M. Filion comme président, la sidérurgie du Québec était "entre bonnes mains".

Deux députés se sont fait particulièrement remarquer par l'ardeur de leurs applaudissements. Ce sont : M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, et M. Germain Hébert, député libéral de Nicolet où se trouve Béconcourt.

Le premier ministre a signalé qu'il était fort possible que le gouvernement présente au cours de la présente session un projet de loi autorisant à verser la somme de \$20 millions à la S.G.F. comme contribution à la sidérurgie. Cette somme s'ajoutera aux \$5 millions que le gouvernement a déjà versés à cette entreprise. Comme les travaux sur le terrain ne débuteront qu'au printemps 1966, un tel projet pourrait cependant être adopté au tout début de la prochaine session.

"Tout dépendra, a dit M. Lesage, des désirs des administrateurs de Sidbec".

Quant au chef de l'opposition, il s'est dit très heureux qu'il y ait d'abord une sidérurgie et qu'ensuite elle soit située à Béconcourt.

"Nous regrettons cependant, a-t-il ajouté, que nous n'ayons pas eu l'occasion, en cette Chambre, de discuter de deux points particuliers :

1. La sidérurgie aurait-elle dû être à 100% propriété de l'Etat ?  
2. Le conseil d'orientation économique considèrera-t-il cette mesure comme celle qui pourrait contribuer le plus à l'essor économique du Québec ?

"Nous n'avons eu aucun rapport, a dit M. Daniel Johnson, qui aurait pu nous permettre de nous prononcer, comme l'ont fait les ministres Éric Kierans et René Lévesque, en faveur d'une entreprise d'Etat. Espérons que cette nouvelle de

l'établissement d'une sidérurgie sera pour le plus grand bien du Québec et plus particulièrement de la région de Béconcourt et qu'elle servira de stimulant à notre économie".

On estime que le coût total de l'établissement de la sidérurgie sera d'environ \$225 millions, dont \$25 millions seront fournis par le gouvernement sous forme d'actions à dividende différé de la S.G.F.

Le reste du capital proviendra de la vente d'actions, d'obligations et autres valeurs qui seront offertes durant la période de construction estimée à trois ou quatre ans.

"Le gouvernement, a dit hier le premier ministre, est disposé à garantir les obligations de la SIDBEC".  
Il est évident qu'avec \$25 millions, le gouvernement ne pourra contrôler d'une façon absolue la future sidérurgie; mais cependant l'on croit qu'il

Voir page 8 : Sidbec



## GO CONG

ou pourquoi la guerre ne pourra être gagnée au Vietnam

De notre envoyé spécial Jean TAINURIER

GO CONG (dans le Delta) — Trois jours passés dans la province de Go Cong, riche et fertile région du Delta du Mékong, rappellent ce mot de Ferrero : nous sommes une civilisation qui sait faire la guerre mais qui ne sait plus faire la paix... Non pas que les occasions de paix aient été si émaillées; mais, dans cette zone où trois quarts sous contrôle Vietcong l'administration de Saigon et les États-Unis espèrent sincèrement effacer la présence des rebelles par la simple pression des armes, ignorant les difficultés pratiques chaque jour plus insurmontables que rencontrent

dans leur tâche les chefs civils et militaires locaux.

Et si la guerre devait durer, il sera intéressant de suivre les progrès laborieux de la pacification dans cette province de Go Cong citée par les dirigeants vietnamiens comme un remarquable exemple du succès contre le Vietcong.

Examinons donc le travail effectué dans cette région pour repousser le Vietcong, le suppléer et nous verrons ensuite pourquoi les résultats sont loin de justifier l'optimisme des Américains et de "Zigou".

La pacification a commencé il y a 12 mois, en avril 1964. À l'époque toute la région, sauf la ville de Go Cong (39.000 habitants) était plus ou moins sous contrôle rebelle. Le Vietcong y avait procédé à d'intéressantes réformes agraires, percevaient les impôts, respectaient les pratiques religieuses, mais avaient, en plusieurs endroits, fermé les écoles et consigné les jeunes gens dans leurs cadres militaires ou administratifs.

La province de Go Cong (1.300.000 habitants) est partagée en deux secteurs (Kao Dong et Chau Thanh); elle est dirigée par un colonel qui remplit les fonctions de gouverneur civil et militaire, le colonel Thanh, 33 ans, intelligent et connaissant bien le Vietcong et les besoins de la population.

Dans les deux secteurs, on compte 32 villages partagés eux-mêmes en 196 petits hameaux. Le colonel Thanh dispose, pour son travail de pacification, d'une force régulière (deux bataillons), d'une force régionale (sept compagnies) et de forces populaires (2.000 hommes en armes). Il bénéficie également du soutien d'une unité d'artillerie et de l'aviation de bombardement et de transport américaine.

Travaillant enfin en étroite liaison avec lui 24 "conseillers" américains. L'autorité "légitime" est entre les mains du colonel Thanh, qui ne peut cependant lancer des opérations sans l'accord du colonel américain avec qui il doit rester en contact constant, puis-que l'aviation américaine n'interviendra qu'après le feu vert du "conseiller".

Face à ces forces terrestres et aériennes, le Vietcong dispose d'un bataillon (le 514e), soit environ 1.100 hommes en armes, et d'un nombre à peu près égal de supplétifs, propagandistes, pourvoyeurs et informateurs.

### PACIFICATIONS...

Après une année d'un intense travail, le gouvernement a réussi à pacifier 28 hameaux (sur 196) tandis que 29 autres sont "en voie de pacification", le reste étant toujours sous le contrôle du Vietcong.

La méthode suivie est intéressante : on envoie en force l'armée dans un hameau; la Vietcong se replie généralement sans résistance. Arrivent alors les "administrateurs mobiles" (des civils) qui tentent d'implanter dans les meilleurs délais une administration locale : un chef de hameau et son adjoint (qui seront élus) et un responsable de la jeunesse et de la défense civile (qui sera nommé).

On ne touche en aucun cas aux réformes économiques ou sociales populaires effectuées par le Vietcong. "Pas pour l'instant", précise le colonel Thanh, "parce que la population n'aimerait pas ça". On ouvre une école; on entoure le hameau d'un réseau très dense de barbelés et on construit des fortifications et un bastion dans lequel la milice se réfugiera lors des attaques rebelles.

Bref, on crée ce que Saigon appelle des "hameaux de la nouvelle vie", et qui ont remplacé les "hameaux stratégiques" de Cabot-Lodge...

### CAU NEON

Quand le hameau répond aux cinq critères suivants, il est considéré comme pacifié :

Voir page 8 : Montréal

Voir page 8 : Go Cong

## La Presse engage des démarches en vue de réintégrer Gérard Pelletier

Moins de 48 heures après le congédiement de M. Gérard Pelletier, il est déjà question de son retour à "La Presse". Des hier soir, des négociations — discrètes et officieuses — s'engageaient entre des porte-parole autorisés du Conseil d'administration et des personnes proches de M. Pelletier. Celui-ci, sans consentir pour l'instant à des négociations directes, ne s'est toutefois pas opposé aux démarches entreprises à son sujet.

Certains membres du Conseil, estimant qu'ils ont entériné le congédiement sans connaître toutes les circonstances entourant l'acte reproché au rédacteur en chef, se sont disposés à réintégrer celui-ci dans ses fonctions. M. Pelletier — qui s'est refusé à tout commentaire hier soir — exigerait toutefois que les négociations, portant, non pas seulement sur l'incident dont il a été victime, mais sur la mise au point d'un nouveau statut, définissant clairement ses responsabilités et ses pouvoirs. Dans ces conditions, les entretiens pourraient être longs et ardu.

Pour sa part, le directeur de La Presse, M. Yves Michaud, a publié hier une déclaration dans laquelle il soutient que "cette sombre histoire repose sur un tragique malentendu". Et il explique ce malentendu ainsi qu'il suit :

"Le conseil d'administration de La Presse a cru que Pelletier avait commis un acte dérogatoire en ne modifiant pas les manchettes qui 'impliciteraient' faussement M. Bernard Pinard dans la ténébreuse affaire de l'hippodrome de Saint-Jean. Si tel avait été le cas, la sanction prise eût été juste. Mais Pelletier a bel et bien donné les instructions à ses collaborateurs de modifier les titres mensongers. C'est au niveau de ses subordonnés que l'erreur a été commise. C'est à ce niveau qu'il aurait fallu agir."

Après avoir souligné que le départ de M. Pelletier comme rédacteur en chef de La Presse "provoque une crise grave qui secoue le monde du journalisme canadien-français", et salué en M. Pelletier "l'un des principaux responsables du réveil de la nation canadienne-française", le directeur de La Presse explique le "malentendu" auquel il attribue le congédiement et ajoute : "Quand les moments d'agitation seront passés, lorsque le feu des passions sera éteint, que la raison..."

Voir page 8 : Pelletier



Les Editions du Jour lançaient hier soir un ouvrage de Jacques Hébert intitulé "Trois jours en prison", suivi des souvenirs de prison de Jules Fournier, journaliste canadien-français du début du siècle. Sur la photo, M. Hébert en compagnie de M. Gérard Pelletier, qui préfacait son ouvrage. M. Pelletier a été chaleureusement applaudi à son arrivée au lancement.

(Photo La Presse)

## Les réactions au congédiement de M. G. Pelletier

### M. Lesage a conseillé à M. Pinard de faire intervenir ses avocats à la suite du titre de "La Presse"

Le congédiement de M. Gérard Pelletier a suscité de nombreuses réactions, en particulier celles de MM. Lesage, Lévesque et Kierans, le premier soulignant qu'il ne se mêle pas de ce qui ne le regarde pas, les deux autres exprimant leur indignation. Outre les commentaires de la presse montréalaise, qui témoignent tous leur sympathie à l'égard de l'ex-rédacteur en chef de La Presse, divers organismes ont fait parvenir au DEVOIR des messages de protestation.

#### M. Lesage

QUEBEC (DNC) — "Je ne me mêle pas des choses qui ne me regardent pas", a répliqué,

hier soir, le premier ministre aux courtoiseries parlementaires qui venaient de lui faire lire la déclaration de M. René Lévesque au sujet du congédiement par La Presse de son rédacteur en chef, M. Gérard Pelletier.

"Si M. Lévesque, a ajouté M. Lesage, veut faire des déclarations, cela le concerne. Je ne le blâme pas, il est évidemment plus facile pour un ministre de remettre ses opinions personnelles sur une affaire semblable, car les opinions personnelles d'un premier ministre risquent d'être interprétées comme le point de vue du gouvernement. Or, le gouvernement n'a pas à se mêler à cette affaire, qui ne le regarde pas".

Quelques minutes plus tard, revenant sur le sujet, M. Lesage déclare : "Je respecte la liberté de presse jusqu'à ce qu'on attaque injustement et d'une façon libellée la réputation d'un des membres du cabinet".

Le premier ministre a dit que dans toute cette affaire de titres libellés accusant le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, il n'était pas intervenu auprès des autorités de La Presse.

Il a précisé que M. Pinard l'avait consulté et qu'il lui avait conseillé, comme il se doit en pareilles circonstances, de faire intervenir ses avocats.

#### René Lévesque

QUEBEC — M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles et ex-journaliste, a remis hier aux journalistes un communiqué dans lequel il commente la destitution de M. Gérard Pelletier, ex-rédacteur en chef du quotidien La Presse.

"Voici le communiqué de M. Lévesque : 'Il y a quatre ans La Presse avait plus peur de crever d'autre chose que de journalisme libre — elle alla chercher Gérard Pelletier. Aujourd'hui, elle a plus peur du journalisme libre que d'autre chose — elle met Gérard Pelletier à la porte. 'La Presse, ce sont ces messieurs qui ont la frousse au point de ne pas même rencon-

Voir page 8 : Lesage

## Dief: la formule Favreau-Fulton empêche tout amendement majeur à la constitution

OTTAWA — Le leader de l'opposition aux Communes a déclaré hier soir dans un discours à la télévision, que les Canadiens français n'obtiendraient jamais de modifications importantes de la constitution canadienne si la formule d'amendement proposée par le gouvernement fédéral était acceptée.

M. Diefenbaker, qui s'adressait aux auditeurs de Radio-Canada, dans le cadre des émissions mises gratuitement à la disposition des partis politiques, a dit son inquiétude devant la façon dont le gouvernement se comporte en cette matière.

On veut mettre la constitution dans une véritable "cannote de force", a dit le chef du parti progressiste-conservateur. Accepter une telle formule, a-t-il dit, pourrait signifier que jamais plus les Canadiens français ne pourraient obtenir les changements constitutionnels jugés nécessaires à la réalisation de leurs aspirations légitimes.

Il a demandé si c'était là l'intention du gouvernement que de donner au pays une constitution "qui ne pourra jamais être amendée" étant donné le veto que détiendra chacune des dix provinces canadiennes. Le leader de l'opposition a aussi souligné que le temps était venu pour le gouvernement fédéral d'accorder une aide plus grande à l'éducation tout en se gardant d'empiéter sur la juridiction exclusive dont jouissent les provinces en ce domaine.

M. Diefenbaker a dit en outre que son parti élaborait un programme d'aide aux banlieues qui croissent autour des grandes villes. Ces mesures d'aide, a-t-il précisé, seraient analogues à celles que le gouvernement accordait en vertu de la loi ARDA.

Le député de Prince-Albert a souligné également l'importance d'assurer un plus haut niveau de moralité publique dans

l'administration des affaires du gouvernement.

"Certains événements des derniers mois, a-t-il dit, sont de nature à ébranler la confiance de la population canadienne. 'Nous sommes tous, à des degrés divers, responsables de

la conduite honnête des affaires du gouvernement. Mais la responsabilité finale repose sur le premier ministre lui-même qui doit défendre hardiment ce qui est droit et condamner ce qui est mal", a dit M. Diefenbaker.

### LA FORMULE FAVREAU-FULTON

## Les dix provinces devront se prononcer avant Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre a indiqué hier que le Parlement ne sera pas appelé à ratifier la formule de ratification de la constitution canadienne tant que les 10 provinces du Canada n'auront pas pris de dispositions à cet égard.

M. Pearson répondait alors à une question de M. Gilles Goggin (créditiste — Lapointe) qui avait demandé également quelle mesure prendrait le gouvernement si une province refusait d'accepter la formule Fulton-Favreau.

Le premier ministre n'a pas répondu à cette partie de la question.

M. Howard Graffey (PC — Brome-Missisquoi) a demandé de son côté si le gouvernement avait l'intention de former un comité parlementaire qui pourrait étudier la formule et tenir des audiences publiques. M. Pearson a répondu que le gouvernement attendrait de voir les dispositions prises par les provinces avant de faire quoi que ce soit. Il a également fait savoir au chef de l'opposition, M. Diefenbaker, qu'il n'avait reçu aucune nouvelle de l'Assemblée législative de cette province ne pourrait adopter la formule cette année.

M. Andrew Brewin (NPD — Toronto-Greenwood) a alors suggéré que le délai apporté par le Québec à l'adoption de la formule donnerait le temps à un comité parlementaire de l'étudier à fond. Mais M. Pearson a répondu en émettant l'espoir qu'après le congrès parlementaire de Pâques, le gouvernement du Québec pourra peut-être adopter la formule sans retard.

M. Diefenbaker a signalé que le gouvernement libéral de la Saskatchewan avait demandé des audiences publiques avant de ratifier la formule Fulton-Favreau. Le premier ministre a répondu que toute suggestion, qu'elle soit faite par le gouvernement libéral de la Saskatchewan ou un autre, méritait la plus sérieuse considération.

La formule stipule, qu'après entente entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, les modifications à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pourront être faites à Ottawa et non plus par le gouvernement britannique.

Une première étape sera donc d'inclure dans la constitution la formule de modification qui devra être ratifiée par le Parlement de Londres.

## Définir des objectifs témoignant du caractère binational du Canada

TORONTO — Une "déclaration nationale d'objectifs", affirmant le caractère binational du pays et affirmant que tout Canadien a droit à l'égalité dans tous les domaines, a été réclamée par le Nouveau parti démocratique d'Ontario.

Une telle déclaration, qui devrait recevoir l'appui du gouvernement central et des gouvernements provinciaux, pourrait servir de préambule à une constitution canadienne révisée, a déclaré le groupe politique dans un mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

La commission d'enquête terminait hier, dans la Ville-Reine, trois jours d'audience publique.

La déclaration projetée, dit le NPD, devrait définir le rôle du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation, rôle qui ne devra pas porter atteinte à la primauté des provinces dans ce domaine.

Une déclaration constitutionnelle, reconnaissant le principe de l'égalité nationale, dit le mémoire, déclaration appuyée par une politique juste, pourrait mettre un terme au rêve d'assimilation qui existe toujours dans l'esprit de plusieurs Canadiens anglophones et rassurer ceux qui, au Canada français se préoccupent de sa survie.

Le NPD croit que l'on devrait établir un fonds afin d'encourager les projets propres à promouvoir un Canada bilingue et biculturel. Ce fonds devrait avoir autant d'indépendance politique que possible.

L'Alliance canadienne biélorusse (The Byelorussian Canadian Alliance), formée principalement d'immigrants qui ont quitté la Russie pendant le deuxième conflit mondial, a déclaré devant la commission que le Canada est un pays multiculturel et non pas biculturel. Selon eux, cependant, le Canada est un pays bilingue et les immigrants devraient être encouragés à apprendre l'une ou l'autre des deux langues.

Allant encore plus loin que tous les organismes qui ont abordé le problème de l'utilisation du français dans la fonction publique, l'Alliance dit que le premier ministre et les ministres canadiens devraient être bilingues de même que tous les fonctionnaires fédéraux.

Des représentants de maisons d'édition canadienne ont aussi exprimé des vœux devant la commission hier.

Ils ont rejeté l'idée d'un manuel d'histoire unique du Canada pour tout le pays.

# Johnson: Lesage aurait dû, avant de partir en campagne, exiger la création d'un véritable tribunal constitutionnel

QUEBEC. — "Le moins que M. Lesage aurait pu exiger, comme chef du gouvernement de l'Etat du Québec et comme principal porte-parole de la nation canadienne-française, avant

de partir en croisade pour la formule Fulton-Favreau, c'est la création d'un véritable tribunal constitutionnel, autre que la Cour suprême dont tous les juges sont nommés par Ottawa",

a déclaré hier M. Daniel Johnson, dans une causerie prononcée à l'Académie de Québec, sous les auspices de l'Association de la jeunesse québécoise.

"Accepter cette formule, a dit le chef de l'opposition, c'est accepter de mettre l'avenir constitutionnel du Québec et de la communauté de culture française entre les mains de la Cour suprême qui est une émanation du seul gouvernement fédéral.

M. Johnson a appuyé sa thèse sur trois points principaux : 1—En important au Canada la vieille constitution, ce n'est pas seulement un texte écrit que nous importons, mais avec lui, de l'aveu même du Livre blanc publié par Ottawa, après que le texte en eût été approuvé par le gouvernement du Québec, tout un ensemble de conventions, de principes et d'usages non écrits, qui peuvent très bien convenir à un Etat unitaire comme la Grande-Bretagne, mais qui ne conviennent pas du tout à un Etat fédéral où les pouvoirs doivent être clairement partagés entre deux ordres de gouvernement. C'est tout ce complexe

de coutumes britanniques que, par ses décisions judiciaires, la Cour suprême peut faire évoluer dans le sens d'une plus grande centralisation, au détriment des aspirations nationales du Québec.

2—La formule d'amendement qu'on veut nous forcer d'accepter est elle-même tellement rigide que pour adapter le vieux texte aux besoins des temps nouveaux, il ne restera pas d'autre voie, dans bien des cas, que celle de l'interprétation judiciaire. Il faudra en effet l'unanimité des onze gouvernements du pays pour modifier ce que le Livre blanc appelle les dispositions fondamentales de la constitution. Cette unanimité sera impossible en pratique, car le Québec tend naturellement vers une plus grande souveraineté alors que plusieurs autres provinces recherchent au contraire une plus grande centralisation. Il y aura toujours un droit de veto pour empêcher ces dispositions fondamentales de bouger dans un sens ou dans l'autre.

(Suite à la page 8)

## CARRIÈRES et PROFESSIONS

### DEMANDE D'EMPLOI ARTISTE PROFESSIONNEL D.B.A.

désire travailler en atelier libre pour une communauté ou une commission scolaire. 2 ans d'expérience dans l'enseignement.

Ecrire à : CASE 1223, LE DEVOIR

### DESSINATEUR

Doit être bilingue et posséder de l'expérience en construction d'acier.  
Emploi permanent.

LOCWELD & FORGE (1961) LTD.  
1545, rue CABOT — 766-2301

### COURTIER EN VALEURS

Maison canadienne-française recherche les services de représentants sérieux dans différentes régions de la province pour desservir clientèle établie. Expérience dans la finance serait un atout.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Case 807, Le Devoir

### DEMANDE DE PROFESSEURS

Maternelle : Jardinière d'enfance diplômée.

Cours élémentaire : Institutrices qualifiées pour l'enseignement des méthodes Cuisenaire et Dynamique.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BELOEIL.

742, rue Laurier,  
Beloeil, P.Q.

### LE SEMINAIRE DE RIMOUSKI

requiert les services de

### PROFESSEURS:

Français  
Mathématiques  
Biologie  
Physique  
Chimie  
Géographie

Mentionner qualifications et expérience  
Répondre avant le 15 avril

Directeur des études,  
Séminaire de Rimouski,  
P.Q.  
Tél.: 723-2322

### DIRECTEUR DEMANDÉ

Enseignement professionnel, initiation au travail.

S'adresser à :

Commission Scolaire Régionale Maisonneuve,  
Directeur du Personnel,  
70, rue Lahaie, Pont-Viau

### ARCHITECTES et DESSINATEURS EN ARCHITECTURE

Emplois permanents offerts aux personnes qualifiées possédant un minimum de 10 années d'expérience. Salaire en rapport avec expérience et compétence. Bénéfices marginaux.

Discretion assurée à toutes demandes.

Ecrire à :

DAVID, BAROTT, BOULVA,  
3 Place Ville-Marie, Montréal 2, Québec

### PRÉSIDENT D'AGENCE DE PUBLICITÉ

Un directeur de budget, français, avec de bons comptes actifs est demandé pour occuper la place de président d'une petite agence de publicité bilingue.

Capital à investir dans l'affaire, un avantage, mais non une obligation. Toutes les offres seront tenues strictement confidentielles. La direction de notre agence est au courant de cette annonce.

Ecrire à : Case postale 1661, Station "B", Montréal

### GERANT de SUCCURSALE DEMANDE

Nous sommes une compagnie canadienne d'assurance-vie progressive et renommée. Nous demandons un homme agressif pour assumer la direction d'une succursale établie à Montréal.

#### NOUS OFFRONS :

1. Salaire initial garanti ainsi qu'une excellente occasion de se tailler une belle carrière.
2. Un contrat exceptionnel très rémunérateur (aucune dette).
3. Une solide initiation et un programme de surveillance.

#### QUALITÉS REQUISES :

1. Agé de 28 à 42 ans, ayant réussi comme représentant d'assurance-vie.
2. De préférence de l'expérience administrative.
3. Une certaine facilité à recruter, initier et diriger le personnel.

Si vous êtes intéressé à discuter de cet emploi, veuillez écrire confidentiellement à :

CASE 1224, LE DEVOIR

Notre personnel est avisé de cette annonce

### DESSINATEUR

Avec expérience de mise en plan des systèmes d'égouts, d'aqueduc, de drainage et de travaux de rues.

Faire application par écrit, en mentionnant l'expérience, le salaire désiré, etc.

Paul H. Savard & Associés,  
Ingénieurs-Conseils,

4480, Côte-de-Liesse,  
Montréal, P.Q.

Tél.: 342-1870

### LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE demande un

### AGENT BILINGUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

affectation à la Division des fruits et légumes  
Section de la mise en conserve et en boîte  
et de la congélation

Traitement, jusqu'à \$12,300

La Direction des produits alimentaires demande un agent bilingue qui aidera dans la mise au point de programmes qui stimuleront l'expansion de l'industrie canadienne de la préparation des fruits et des légumes.

Les candidats doivent avoir un certain nombre d'années d'expérience connexe, acquise à des postes comportant des responsabilités, et une connaissance générale de l'industrie de la préparation des fruits et légumes.

Une formation en agriculture et un diplôme universitaire seraient avantageux mais ne sont pas obligatoires. Il faut savoir le français et l'anglais.

Le candidat choisi devra résider à Ottawa.

Les intéressés sont priés de présenter immédiatement une formule de demande d'emploi, qu'ils peuvent se procurer aux bureaux de la Commission du service civil et du Service national de placement, ou un résumé complet à :

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA  
OTTAWA 4, ONTARIO

On peut obtenir au même endroit les renseignements supplémentaires concernant ce poste.

Prière de rappeler le numéro de concours 64-2264

Pour ceux qui  
recherchent  
un changement  
rafraîchissant



Fatigué de toujours boire la même chose? Essayez ce changement rafraîchissant!

Dégustez le vermouth rouge Martini & Rossi frappé. Il possède une limpidité, une légèreté et un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez!

Le Martini & Rossi est délicieux de bien des façons... avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth Martini extra dry.

Mmmmm... le vermouth rouge Martini & Rossi est vraiment un changement rafraîchissant. Essayez-le de différentes façons. Servez-le à vos amis! Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559-I. EMBOUTILLÉ EN ITALIE

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

### EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE UN ASSISTANT - CONSERVATEUR DU MUSÉE DE LA PROVINCE À QUÉBEC MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

(\$6,500 - \$7,500)

FONCTIONS : seconder le Conservateur dans la direction et l'organisation générale du Musée. En particulier, faire un inventaire, dans tout le Québec, des objets qui par leur valeur historique ou artistique pourraient éventuellement s'ajouter aux collections du Musée; recommander aux autorités des mesures à prendre afin d'éviter que ces objets soient cédés à l'étranger, détruits ou transformés. Remplir au besoin d'autres fonctions connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES : être détenteur d'un grade universitaire, de préférence une maîtrise ou une licence en lettres ou l'équivalent; posséder une expérience d'environ cinq années dans un domaine apparenté aux fonctions à remplir; avoir une certaine connaissance des pratiques administratives; avoir une bonne connaissance de la langue anglaise; être capable de préparer des rapports détaillés et de transiger avec le public.

N.B. Cette fonction exige des déplacements fréquents dans le Québec et parfois à l'extérieur.

Les personnes compétentes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50, rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 16 avril 1965. Mentionner le concours 65-962.

# Au moyen d'un projet de loi qui sera soumis à la Législature bientôt

## Le Protestant School Board veut frustrer les commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal de \$7.7 millions

### La taxe scolaire des protestants de l'île sera augmentée de 13.6%

par Jules LeBLANC

Dans son bulletin mensuel d'information, qui a été publié hier, la Commission des écoles catholiques de Montréal révèle que le Protestant School Board of Greater Montréal va présenter à la Législature provinciale, au cours de la présente session, un projet de loi qui aura pour effet de priver les commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal d'une somme de \$7.7 millions au cours de l'exercice financier 1965-66; la CECM pour sa

part, perdra \$3.7 millions si ce projet de loi est adopté. De son côté, dans un communiqué aux journaux, le PSBGM annonce qu'il a décidé hier d'augmenter d'environ 13.6% le taux de la taxe scolaire des protestants de l'île. Ce taux sera ainsi porté de \$1.10 à \$1.25 du cent dollars d'évaluation; le communiqué ne précise pas combien de revenus additionnels cette hausse apportera au PSBGM. On sait que la CECM a dé-

cidé mardi de porter de \$1.15 à \$1.25 (une hausse de 8.7%) le taux de la taxe des catholiques de son territoire. Les deux organismes ont décidé conjointement, il y a deux semaines, de porter le taux de la taxe des neutres de \$1.90 à \$2.00.

Le PSBGM signale que ses prévisions budgétaires pour 1965-66 comportent des dépenses de \$35,118,160 et des revenus de \$35,181,020, ce qui laisse un surplus de \$62,860. Ceci représente une augmentation des dépenses de \$600,000.

Le communiqué affirme que l'augmentation de la taxe scolaire est due principalement, non pas aux dépenses accrues du PSBGM, mais à la perte de revenus que lui a occasionnée l'adoption du bill 139 que la CECM a présenté à la dernière session de la Législature. Le PSBGM dit avoir perdu \$2 millions cette année à la suite du nouveau mode de partage de la taxe neutre à Montréal que ce projet de loi a établi.

Le communiqué ne parle pas des deux projets de loi opposés que la CECM et le PSBGM vont présenter cette année sur la même question.

Le bill 139, qu'on se souvient qu'en juillet dernier, la CECM a demandé à la Législature d'établir la prérogative des revenus provenant de la taxe scolaire entre les commissions scolaires catholiques et protestantes de l'île de Montréal; seules les trois commissions scolaires de l'extrême ouest de l'île échappaient à cette mesure. Les revenus provenant de la taxe neutre étaient répartis en tenant compte de deux facteurs: le nombre d'élèves (nombre pondéré) inscrits dans les écoles et la richesse relative de chaque commission scolaire.

Le gouvernement et les parties en cause ont accepté le principe du projet de loi et ont établi un compromis en vertu duquel, pour l'année 1964-65, le PSBGM serait de retirer 20 p.c. de la taxe neutre (alors qu'elle n'aurait eu droit qu'à 15.74 p.c. si le principe avait été appliqué intégralement). Le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a précisé que la loi ne valait que pour un an et qu'en 1965-66, en vertu d'une loi que le gouvernement lui-même

présenterait, le principe serait appliqué intégralement à Montréal et serait étendu à toute la province.

Par prudence, la CECM présentera au cours de la présente session un projet de loi qui demande l'application intégrale du principe de la prérogative, donc la suppression de la garantie de 20 p.c. accordée au PSBGM l'été dernier. La CECM a établi ses prévisions budgétaires en considérant que son projet de loi sera adopté. Ces prévisions indiquent un déficit d'environ \$350,000; si le projet de loi est rejeté et, en conséquence, si la situation actuelle est maintenue, ce déficit sera porté à plus de \$2.8 millions; si le projet de loi du PSBGM est adopté, ce déficit dépassera \$6.5 millions.

Minorité catholique? Le PSBGM, en effet, ne se contente pas de demander le statu quo.

Il demande que la liste neutre comprenne uniquement les compagnies et qu'elle ne comprenne plus les propriétaires qui ne sont ni catholiques ni protestants: ceux-ci seront considérés automatiquement comme protestants pour fins de taxation scolaire, à moins qu'ils n'aient expressément demandé d'être inscrits sur la liste catholique. On sait que la majorité des non-catholiques non-protestants de la métropole sont juifs et, actuellement, seuls les juifs de Montréal et d'Outremont — deux des dix municipalités qu'en-globe le PSBGM — sont considérés comme protestants pour fins de taxation scolaire.

En vertu de cette première demande, quelque \$3 millions passeront de la liste neutre à la liste protestante, signale le Bulletin d'information de la CECM. Comme les catholiques de l'île retirent de 80 à 89 p.c. des revenus de la liste neutre, cette demande les priverait de \$2.4 à \$2.7 millions en 1965-66.

La CECM s'oppose à cette demande non seulement en raison de ses lourdes implications financières, mais aussi parce qu'elle aurait pour résultat de faire des commissions scolaires catholiques de l'île, des commissions scolaires "dissidentes" ou "minoritaires" en ce sens qu'elles accueilleraient exclusivement des élèves catholiques, tandis que le PSBGM, en accueillant tous les autres écoliers, serait considéré comme la commission scolaire de la majorité.

Pas de prérogative De plus, une autre demande du PSBGM paraît inacceptable à la CECM. En vertu de cette deuxième demande, le PSBGM n'accepte plus la prérogative entre les commissions scolaires protestantes et catholiques de l'île de Montréal.

Plus précisément, il réclame que le produit total de la taxe neutre soit partagé entre les deux groupes de commissions scolaires en tenant compte uniquement du nombre d'élèves (nombre pondéré) inscrits dans les écoles; on laisserait ainsi tomber le facteur qui assure la prérogative, soit celui de la "richesse relative".

de chaque commission scolaire. Quant aux commissions catholiques, elles se partageraient leur part de la taxe neutre en tenant compte et du nombre d'élèves et de la richesse relative; en somme, la prérogative ne se ferait qu'entre les commissions scolaires catholiques.

On sait que les commissions protestantes de la métropole sont, dans l'ensemble, beaucoup plus riches que les commissions catholiques.

Si la situation actuelle est maintenue, le PSBGM est assuré de toucher, 20 p.c. du revenu de la taxe neutre, alors que si son projet de loi est adopté, il en touchera 19.80 p.c. (environ \$11 millions, selon les chiffres de 1964-65). Par contre, si le projet de loi de la CECM est adopté, c'est-à-dire si la prérogative est maintenue et appliquée intégralement, le PSBGM retirera 15.74 p.c. de la taxe neutre, soit \$8.5 millions au lieu de \$11 millions. L'écart entre les deux projets de loi semble donc être d'environ \$3 millions (\$2.5 millions pour l'absence de prérogative et \$2.5 millions pour la reconnaissance des non-catholiques non-protestants comme protestants).

Toutefois, la CECM affirme que le projet de loi du PSBGM privera les catholiques de \$7.7 millions. Il semble qu'elle obtienne ce chiffre en calculant ainsi: si les non-catholiques non-protestants sont considérés comme protestants, les catholiques perdront environ \$2.7 millions (89 p.c. de \$3,000,000); si cette demande était acceptée et que la prérogative était appliquée intégralement, le PSBGM, ayant augmenté considérablement sa richesse relative en englobant les non-catholiques non-protestants, retirerait seulement 19.80 p.c. du produit de la taxe neutre et non pas 19.86 p.c. comme il le réclame: la différence entre ces deux pourcentages représente environ \$3 millions. Si l'on additionne ces deux éléments (\$2.5 et \$3 millions), on obtient le chiffre de \$7.7 millions.

Assurés à 99% REGINA — Le président de la Commission d'assurance médicale de la Saskatchewan a exprimé hier un "optimisme modéré" quant à l'avenir du seul plan universel obligatoire d'assurance médicale au Canada. "L'augmentation du coût apparaît raisonnable si l'on tient compte de la hausse des frais médicaux dans tout le Canada," a dit M. R. G. Murray en présentant le rapport annuel de la commission. Le plan d'assurance-santé, qui a été mis en vigueur en 1962, couvre actuellement plus de 99 p.c. de la population de cette province.

La proposition que le président d'ACTRA, M. Henry Comor, et le président de la FAAC, M. Guy Fournier, ont formulé lors de cette première rencontre, consiste à faire reconnaître sur la scène canadienne, la juridiction des syndicats canadiens du spectacle, tout en offrant de s'entendre à l'amiable quant à l'échange des artistes entre les deux pays. La rencontre s'est déroulée dans la sérénité. Les parties ont décidé de se réunir prochainement à un endroit encore indéterminé, sous la présidence impartiale du juge François Chevalier.

NOUVELLE ADRESSE Noël Beauchamp TAILLEUR 6960 Park Ave., — Montréal 15 Tél.: 276-1355

ASSURANCE AUTOMOBILE L. M. DESILETS Montréal 861-5395 Québec 872-7186 St-Hilaire 467-5636

LES DERNIERS PARUS aux ÉDITIONS de L'HOMME

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTÉE 418 ouest, Notre-Dame Mtl. — 849-1146

Comment MAIGRIR Comment PRENDRE DU POIDS, Comment COMPTER LES CALORIES, Les RÉGIMES, Les DIETES, etc.

LE LIVRE LE PLUS COMPLET SUR LA NUTRITION.

TABLEAUX, DESSINS, 218 PAGES

## EDITORIAL

## L'approbation de la caisse de retraite aux Communes

Le projet de loi sur la caisse de retraite que vient d'approuver la Chambre des Communes représente — avec le projet semblable prévu pour le Québec — un progrès appréciable pour tous les Canadiens dans le domaine de la sécurité sociale. Il ne résout pas toutes les difficultés économiques des gens à leur retraite, mais c'est un compromis fort convenable entre divers choix possibles, qui devra être complété par d'autres mesures d'assistance aux indigents, et qui pourra aussi, avec l'expérience, être amélioré.

Les débats sur cette mesure ont été longs et le texte initial a subi des modifications importantes; les nombreux discours reproduits aux "Débats" ne sont évidemment pas d'égal intérêt; les objections formulées ont été souvent tendancieuses, partiales et contradictoires. Leur lecture parfois fastidieuse permet de mesurer les limites et aussi les mérites réels de ce programme.

Il s'agit non seulement d'un choix entre plusieurs méthodes, mais d'un mélange de diverses formules qui tient compte à la fois des aspects économiques et sociaux du problème, et aussi de son contexte politique c'est-à-dire de la fragilité d'un gouvernement minoritaire, et des exigences autonomistes du Québec qui veut disposer d'un fonds important pour son essor économique.

Le gouvernement a accepté de greffer à la loi de la caisse de retraite une modification à la sécurité de la vieillesse qui permettra, selon une progression en cinq ans, le paiement universel de la pension de vieillesse de \$75 par mois à partir de 65 ans au lieu de 70 ans. On évite ainsi que des retraités de 65 ans reçoivent moins durant la période de transition que ceux auxquels on paie les \$75 par mois à compter de cet âge.

En contrepartie de cet avantage, l'exemption additionnelle de \$500 de l'impôt sur le revenu accordée à partir de 65 ans est reportée à 70 ans. On a évidemment critiqué cette disposition, mais les objections ne résistent pas à l'analyse des chiffres. Le contribuable recevra à 65 ans \$900 par an en pension de vieillesse universelle et n'aura l'impôt sur cette somme et sur \$500 de plus qu'avant. Pour les économiquement faibles qui n'utilisaient pas cette exemption additionnelle à cause de la modicité de leur revenu, le gain de \$900 reste entier; pour les autres, le fisc en récupérera une partie plus ou moins forte selon le revenu. Était-il opportun de retirer à ceux qui ont un faible revenu une partie de la pension universelle qu'on leur accorde? C'est assez discutable, surtout pendant la période de transition et pour les gens de 65 à 70 ans qui ne seront pas éligibles à la caisse de retraite.

La période de transition jusqu'au paiement maximum prévu à la caisse de retraite a aussi suscité des discussions. Les actuels avaient suggéré vingt ans, mais on a réduit cette période à dix ans; certains experts exigeaient même une période de transition de 40 ans. Par contre, on a demandé pourquoi une transition alors que la caisse pourrait payer immédiatement le total. Il s'agit de trouver le meilleur équilibre entre les besoins sociaux et les exigences financières et actuelles du programme.

Cela pose aussi un problème de justice. Mlle LaMarsh a fait remarquer durant ces débats que si l'on supprimait toute période de transition, le plein mon-

tant serait accordé à ceux qui auraient seulement payé une cotisation d'un mois avant l'âge de 65 ans. Or cela donnerait une pleine pension de \$179 par mois y compris la sécurité de la vieillesse, tandis que ceux qui auraient eu 65 ans le mois précédent n'auraient pour le reste de leur vie que les \$75 de la pension universelle. Serait-ce équitable de payer une telle différence, qui serait en définitive à la charge des cotisants au programme puisque le bénéficiaire n'aurait par hypothèse payé qu'un mois de cotisation?

Ce programme comporte par ailleurs plusieurs clauses de sécurité qui relèvent du concept coopératif de l'assurance; ainsi des pensions sont prévues pour les veuves et les orphelins en cas de décès prématuré des cotisants. Ce sont ces aspects de sécurité coopérative, de même que la diminution de la période de transition qui expliquent que les prestations soient plus faibles en comparaison de rentes privées qui ne comportent pas de telles charges. Pourquoi ne pas laisser les gens s'assurer dans ces institutions privées qui paient davantage? on demandait les libéraux; c'est justement parce que le bien commun exige l'établissement d'une caisse obligatoire qui assure un minimum de protection pour la vieillesse et qui couvre aussi certains risques.

C'est évident que le programme approuvé ne règle pas tout. D'abord on a souligné le fait qu'il n'assure pas les plus démunis, ceux qui gagnent moins de \$600 par an. Mlle LaMarsh a répondu à cela que la sécurité de la vieillesse atténuerait les difficultés de ces indigents, puisque des gens qui ne gagnaient pas \$600 par an auront à 65 ans une pension universelle de \$900. Mais les prestations de la caisse de retraite contributive doivent être basées sur les cotisations versées. Ce n'est pas suffisant, et le ministre en a convenu, en ajoutant que durant le mois d'avril elle réunira les ministres provinciaux du bien-être en vue de discuter un nouveau programme d'assistance, qui aura pour objet, entre autres choses, d'aider les personnes déjà retraitées et qui ne profiteront pas du programme de pension.

L'ampleur même des besoins exige des mesures adaptées à chaque catégorie. La hausse de \$10 de la pension universelle il y a plus d'un an et l'octroi de cette pension à partir de 65 ans, auront ajouté \$390 millions au budget annuel. On ne peut pas tout régler par la méthode des prestations universelles.

Le cadre d'un article ne permet pas d'évoquer d'autres aspects du débat sur lesquels il y aura lieu de revenir, notamment quant au rôle du gouvernement central et à celui des provinces dans la sécurité sociale, et sur des adaptations du programme de retraite, comme l'intégration de la caisse d'État aux caisses de retraite privées.

Le mérite de ce programme explique le vote très favorable de 159 à 12 qui l'a ratifié finalement aux Communes; il convient de souligner que 47 conservateurs ont voté avec les libéraux et que 93 députés des partis d'opposition se sont abstenus de voter, dont MM. Diefenbaker et Thompson. C'est un témoignage éloquent. Malgré ses limitations, et en tenant compte d'autres mesures d'assistance en préparation, la nouvelle caisse de retraite marquera un progrès majeur de notre sécurité sociale en même temps qu'une manifestation importante de l'autonomie du Québec.

Paul SAURIOL

## Faux et vrai droit d'option

Le débat qui vient de s'achever à la Chambre des communes sur le fameux "droit d'option" que le gouvernement central veut faire reconnaître aux États provinciaux en matière de programmes à frais partagés, a été révélateur à la fois d'un certain état d'esprit et d'une grande confusion. La bataille menée par plusieurs députés, conservateurs notamment, contre le projet de loi et l'interprétation qu'en donnent d'autres députés, libéraux en particulier, qui y sont favorables confirme la distance qui sépare sur ce plan le Québec de la plupart des autres régions.

La manifestation de cet état d'esprit invite aussi à la réflexion sur les conditions et le climat dans lesquels pourrait éventuellement s'engager un débat sur une réforme, même très prudente, de la constitution. Les hommes politiques qui, au Québec, nient sur le libéralisme, l'évolution de la mentalité, la compréhension de notre situation particulière de la part des autres, et qui invoquent ce genre d'arguments pour faire accepter la formule Fulton-Favreau se bercent de dangereuses illusions. Si un pareil débat est nécessaire aux Communes, simplement pour faire accepter le "droit d'option" dans les programmes à frais partagés, que sera-ce lorsque demain le Québec devra obtenir non plus du seul parlement fédéral, mais de ceux des deux tiers des provinces ou même en certains cas de ceux de toutes les provinces, leur accord sur une importante modification à la constitution. Il faudra, pour la moindre réforme, des négociations sans fin, à moins que le Québec ne recoure aux

## BLOCS NOTES

La seule différence consiste en ceci que l'État provincial applique lui-même les politiques définies par le gouvernement central et selon les conceptions de celui-ci. Le progrès n'est pas négligeable; l'autonomie n'est pas recouverte pour autant dans les domaines concernés; il n'y a pas de véritable droit d'option.

Qu'est-ce qu'un "Office"?

L'insuffisance des données dont nous disposons sur le récent conflit à l'Office d'information et de publicité du Québec, entre le ministre et les dirigeants démissionnaires, nous interdit de prendre position dans le débat, d'autant que toute l'affaire doit faire l'objet d'une enquête par la Direction de la fonction publique.

Ce regrettable incident attire cependant de nouveau l'attention sur l'importance d'un organisme comme l'Office d'information et sur la nécessité absolue pour le gouvernement, non seulement d'en assurer l'objectivité et l'efficacité, mais encore de faire en sorte qu'il ne puisse même pas être soupçonné de partialité. Le secrétaire d'État affirme que c'est bien la son intention: on en prendra acte



La querelle de la SSJB

## LE NOUVEAU VISAGE D'ISRAËL

-IV-

## De la passionnante conquête du désert au crépuscule fatal des kibboutzim

par François MUSARD

BEERCHABA. — Si le désert n'est pas complètement vaincu, ses ressources sont exploitées dans toute la mesure du possible, ainsi qu'on le voit pour ces carrières de cuivre et, ailleurs, pour les potasses de la Mer Morte ou les nappes de pétrole de la région de Heletz.

Il va sans dire que la mise en valeur du Neguev — qui occupe plus de la moitié de la superficie du pays — impose une politique de peuplement à quel contributeur, pour une large part, les nouveaux immigrants. Une cité ouvrière, un kibboutz, forment souvent le noyau d'une nouvelle agglomération qui s'étend rapidement pour prendre les proportions d'un village, puis d'une ville moderne comprenant sa propre administration, ses écoles, ses hôpitaux, ses syndicats, et poursuivant sa croissance selon des plans d'urbanisme et de reboisement étudiés avec soin et méthodiquement appliqués.

Le meilleur exemple de cette expansion est fourni par Beerchaba, la "capitale du Neguev", qui ressemble encore, voici une dizaine d'années, à l'un de ces villages du Far West, que le cinéma a popularisés, avec leurs rues à peine tracées dans la poussière ou la boue, leurs barriques de planches mal équarries, leurs "sa-

lons", leur population turbulente. Quelques familles de fermiers et d'artisans s'étaient fixées là, les hommes ayant adopté le costume et le grand chapeau des cow-boys, chevauchant comme eux et prêts à jouer du pistolet ou de la carabine contre les pillards arabes.

Aujourd'hui, Beerchaba est une très plaisante cité de 33.000 habitants où les immeubles modernes et les villas confortables se dressent dans d'admirables jardins. Le commerce y est prospère.

Le mardi est le jour des Bédouins. Ces incorrigibles nomades aux visages farouches sous le voile de gaze blanche, drapés dans des robes de couleur, un long poignard ourag passé à la ceinture, arrivent alors de toutes parts avec leurs troupeaux de chameaux.

Ils installent leur marché où ils proposent des produits de leur élevage, chèvres ou volailles, des pièces d'orfèvrerie, de la vannerie ou des tapis fabriqués sous leurs tentes. Le soir, ils s'en retournent vers leur campement avec les vives de la semaine. La ville n'a plus rien à craindre de ces voisins taciturnes qui, par ailleurs, profitent largement de ses services hospitaliers et de son organisation sociale.

avec satisfaction. Mais dans pareille matière, les bonnes intentions ne suffisent pas. Le gouvernement, qui a été excellentement inspiré en dotant enfin le Québec d'un pareil organisme, doit encore lui donner un statut et des structures tels qu'il devienne pratiquement impossible à quiconque d'influencer ou d'orienter le travail de l'Office, directement ou indirectement.

A cet égard, les récents événements pourraient fournir l'occasion de réviser le statut de l'Office. D'ailleurs, l'appellation même de "Office" y invite. On ne doit pas oublier qu'en France un organisme public appelé "Office" est, de sa nature même, tout différent d'un service ou d'une direction d'un ministère. Qui dit "office" implique immédiatement une large autonomie administrative et financière; certes, le dit office sera rattaché à un ministère ou au bureau du premier ministre, il aura un ministre de tutelle, mais sa liberté d'action sera infiniment plus grande que celle d'un rouage ordinaire d'un ministère et le contrôle du ministre sur ses dirigeants, moins direct et moins rigoureux. Si l'Office est assimilé de fait à une direction ou à un bureau d'un ministère et si ses dirigeants sont exactement dans la même situation administrative que tous les fonctionnaires, alors il n'y a pas d'"office": la désignation est fautive.

L'Office d'information et de publicité du Québec rendra de grands services et aura toute l'autorité morale et le prestige nécessaires dans la mesure où personne n'en pourra jamais mettre en doute l'indépendance parce que justement ses structures et son statut interdiront pareils soupçons. On a eu raison psychologiquement de le baptiser "office": encore faut-il que le contenu corresponde effectivement à l'appellation.

Chou En-lai à Alger

Dans le contexte des événements actuels en Extrême-Orient comme au Proche-

Orient et à quelques mois de la nouvelle "conférence de Bandung", la visite du premier ministre de Chine populaire en Algérie revêt une importance politique considérable. C'est à Alger, on le sait, que doit se dérouler ce nouveau grand rendez-vous du tiers monde; prévu d'abord pour mars, il a été reporté à juin et il n'est pas exclu que la conjoncture internationale le fasse renvoyer à l'automne prochain.

Un temps menacé d'isolement politique et diplomatique, la Chine populaire a marqué de nombreux points depuis un an, particulièrement en Afrique. Elle a réussi à dissiper les craintes provoquées dans une grande partie du tiers monde par l'image de va-t-en-guerre que tenaient de répandre d'elle à la fois les Américains et, pour des motifs différents, les Soviétiques. Elle a pu effectuer une importante percée diplomatique en Afrique noire et consolider ses positions en Afrique du Nord, succès qui s'est accompagné de la multiplication des relations et des échanges d'ordre culturel et d'ordre économique avec un nombre grandissant de pays africains. Ajoutons que l'attitude de non-intervention qu'elle a observée jusqu'ici dans la guerre du Vietnam (quels qu'en soient les motifs) devant une intervention croissante et brutale des Américains a contribué à faire croître son capital de sympathie dans une Afrique où ne cesse de baisser la cote de Washington.

Il est clair que Pékin n'a pas renoncé à son grand rêve de devenir en fait le chef de file de tout le tiers monde. Chou En-lai sait assurément qu'il ne suffira pas de quelques mois ni d'une conférence comme dominée par la Chine pour parvenir. Dans l'immédiat, il se satisfait de faire consacrer l'influence et l'autorité de Pékin dans le vaste camp des "nations prolétaires". Et les circonstances paraissent devoir le servir.

J.M.L.

## lettres au DEVOIR

## Bilinguisme

Monsieur,

A l'occasion de la session annuelle d'études patriotiques de l'ACELP, tenue à Sherbrooke récemment, le professeur Jacques-Yvan Morin s'est exprimé devant "le fossé qu'il était en train de creuser entre Canadiens français du Québec et Canadiens français de l'extérieur".

Si je comprends bien sa façon d'envisager les choses, sa thèse serait la suivante:

"Si l'on crée au Québec un État unilingue, ceci fermerait la porte à toute tentative d'obtenir pour le français, au niveau provincial, la jouissance des droits que cette langue possède, dans la sphère publique, sinon dans la pratique, au niveau fédéral. Tandis que si l'on continue d'accorder à l'anglais les privilèges dont celle-ci jouit actuellement, un vent de reconnaissance soufflera d'un bout à l'autre du Canada anglais, ce qui déterminera éventuellement un régime bilingue à tous les niveaux, à travers le pays."

Or il convient de faire la part de deux facteurs, l'un d'ordre linguistique, l'autre, d'ordre purement politique, au sens péjoratif du mot.

C'est tout juste si le français est une langue vivante ici. Aucune législation ne peut en faire une langue vivante ailleurs. Y eût-il une école française à tous les coins de rue au Manitoba, le français ne laisserait pas

d'être une langue morte là-bas. Si les Franco-manitobains veulent parler français, qu'ils gagnent le Québec au plus tôt. Je ne sais pas encore ce qu'ils sont allés fabriquer là.

En un mot, au Québec, le bilinguisme est nocif. Ailleurs, il ne peut rien faire.

Quant à l'aspect politique de la chose, il est indispensable de faire le départ entre les anglophones d'origines britanniques, et "les autres". A force d'entendre les Anglais dire que le français n'était pas une langue canadienne dans ces derniers, on finit par le croire, avec le résultat que toute concession faite au français susciterait de la part de ceux-ci des plus instantes revendications en faveur de leur langue d'origine. Tout récemment, un porte-parole du groupe ukrainien a déclaré devant la Commission Laurendeau-Dunton qu'il ne serait pas démocratique d'accorder un statut privilégié au français. Ceci laisse entrevoir un délai considérable avant l'avènement d'écoles françaises au Manitoba, si l'on attend que le gouvernement provincial fasse les démarches nécessaires. Et d'aucuns, ici, au Québec, demandent que le pouvoir fédéral intervienne s'immédiatement dans la question des écoles au Manitoba, ce qui pourrait donner une entorse à notre interprétation traditionnelle de l'article 92 de l'AABN.

J.-C. TURGEON

bousculade joyeuse. L'étourdissement de leurs instructions et l'encouragement à persévérer.

## Sous la tente du Bédouin

La situation privilégiée de Tibériade, qui domine le lac de Galilée, ses eaux sulfureuses, dont les Romains appréciaient déjà les propriétés thérapeutiques, tendent à faire de cette ville en gradins, la plus importante station thermale du pays. Les hôtels s'y sont multipliés au cours de ces dernières années et aussi les restaurants et les cabarets à l'usage des touristes.

Après le dîner, mon guide tint à me faire les honneurs d'une de ces boîtes de nuit. Je le vis hésiter, cependant, tandis que notre voiture s'engageait dans une avenue brillante éclairée par des enseignes au néon qui faisaient défiler devant nos yeux les noms prestigieux qui se répètent dans toutes les capitales du monde. "Le Pigalle" succédait au "Lido", à "Cobacaba", au "Monaco" et à quelques autres de la même veine.

Après tout, dit-il, on nous servira là le même menu que vous pourrez goûter à Paris: cochons mexicains, danses espagnoles, strip-tease arabe de whisky et vous le trouverez sans doute médiocre. J'ai quelque chose de mieux à vous offrir. Allons passer la soirée sous la tente du Bédouin.

A l'orée de la ville, une véritable tente, en effet, était installée, faite de peaux de chèvre comme celles des nomades du Neguev, mais infiniment plus vaste. Le sol était tapissé de nattes de raphia et de coussins. Motke Dagan, l'astucieux maître des lieux, ne s'était guère mis en frais d'élégance. Des petits tabourets de bois servaient de guéridons et l'éclairage — rare — était fourni par quelques lampes à acétylène suspendues au-dessus des têtes. Un bar, au fond de la tente, fournissait les consommations, un excellent café turc, une bière passable, des jus de fruits israéliens, et un alcool propre à faire hurler de douleur les gossiers les plus résistants. Mais le spectacle valait mieux que ce faux cognac.

Un orchestre de quatre musiciens accompagnait avec la même verve les chants et les ballets folkloriques exécutés par deux filles magnifiques, deux filles magnifiques expertes dans l'art des contorsions orientales et, plus tard, les twists et autres danses modernes des clients.

Car la tente était peu à peu garnie et, vers minuit, l'affluence était telle que les coussins se touchaient et que les corps se serraient souvent de très près. Quelque voyageurs étrangers comme moi, mais le public était composé en majorité de jeunes gens, garçons et filles accourus des kibboutzim voisins et qui s'adonnaient avec conviction à la danse, ce sport qui, de tout temps, fut en honneur chez les Hébreux. C'était un vendredi soir et le travail ne reprendrait à la ferme que le dimanche matin.

## Gîte et couvert gratuits

J'ai dit d'ailleurs la remarquable hospitalité qui se pratique partout en Israël. La tradition est toujours respectée et il n'est point de famille israélienne, quel que soit son niveau de vie, qui n'accueille avec empressement l'étranger et ne se mette tout entière à sa disposition.

Quant aux colonies collectivistes, elles sont en voie de disparition. L'ère du Kibboutz est révolue, dit-on, et c'est une conséquence fatale de l'évolution de l'État, robuste adolescent maintenant, qui a célébré son 15ème anniversaire. On comprend que l'industrialisme des nouveaux immigrants d'Europe ou d'Afrique du Nord s'adapte mal aux conditions de la vie en commun et à ses disciplines. Mais on comprend aussi que certains regrettent l'esprit pionnier et la chaleur humaine qui caractérisaient les membres des kibboutzim, véritables fondateurs de la jeune nation d'Israël.

FIN

(Droits réservés A.P.P. et François Musard)

## LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN André LAURENDEAU

Directeur Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'Information: Michel ROY

Trésorier: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au 436 rue, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, Compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Toute la presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal: \$10.00, hors Montréal: \$12.00, Canada: \$16.00. À l'étranger: \$20.00. Edition du samedi: \$5.00. Le dimanche: \$2.00. À l'étranger: \$3.00. Le dimanche: \$4.00. Le dimanche: \$5.00. À l'étranger: \$6.00. Le dimanche: \$7.00. Le dimanche: \$8.00. Le dimanche: \$9.00. Le dimanche: \$10.00. Le dimanche: \$11.00. Le dimanche: \$12.00. Le dimanche: \$13.00. Le dimanche: \$14.00. Le dimanche: \$15.00. Le dimanche: \$16.00. Le dimanche: \$17.00. Le dimanche: \$18.00. Le dimanche: \$19.00. Le dimanche: \$20.00. Le dimanche: \$21.00. Le dimanche: \$22.00. Le dimanche: \$23.00. Le dimanche: \$24.00. Le dimanche: \$25.00. Le dimanche: \$26.00. Le dimanche: \$27.00. Le dimanche: \$28.00. Le dimanche: \$29.00. Le dimanche: \$30.00. Le dimanche: \$31.00. Le dimanche: \$32.00. Le dimanche: \$33.00. Le dimanche: \$34.00. Le dimanche: \$35.00. Le dimanche: \$36.00. Le dimanche: \$37.00. Le dimanche: \$38.00. Le dimanche: \$39.00. Le dimanche: \$40.00. Le dimanche: \$41.00. Le dimanche: \$42.00. Le dimanche: \$43.00. Le dimanche: \$44.00. Le dimanche: \$45.00. Le dimanche: \$46.00. Le dimanche: \$47.00. Le dimanche: \$48.00. Le dimanche: \$49.00. Le dimanche: \$50.00. Le dimanche: \$51.00. Le dimanche: \$52.00. Le dimanche: \$53.00. Le dimanche: \$54.00. Le dimanche: \$55.00. Le dimanche: \$56.00. Le dimanche: \$57.00. Le dimanche: \$58.00. Le dimanche: \$59.00. Le dimanche: \$60.00. Le dimanche: \$61.00. Le dimanche: \$62.00. Le dimanche: \$63.00. Le dimanche: \$64.00. Le dimanche: \$65.00. Le dimanche: \$66.00. Le dimanche: \$67.00. Le dimanche: \$68.00. Le dimanche: \$69.00. Le dimanche: \$70.00. Le dimanche: \$71.00. Le dimanche: \$72.00. Le dimanche: \$73.00. Le dimanche: \$74.00. Le dimanche: \$75.00. Le dimanche: \$76.00. Le dimanche: \$77.00. Le dimanche: \$78.00. Le dimanche: \$79.00. Le dimanche: \$80.00. Le dimanche: \$81.00. Le dimanche: \$82.00. Le dimanche: \$83.00. Le dimanche: \$84.00. Le dimanche: \$85.00. Le dimanche: \$86.00. Le dimanche: \$87.00. Le dimanche: \$88.00. Le dimanche: \$89.00. Le dimanche: \$90.00. Le dimanche: \$91.00. Le dimanche: \$92.00. Le dimanche: \$93.00. Le dimanche: \$94.00. Le dimanche: \$95.00. Le dimanche: \$96.00. Le dimanche: \$97.00. Le dimanche: \$98.00. Le dimanche: \$99.00. Le dimanche: \$100.00. Le dimanche: \$101.00. Le dimanche: \$102.00. Le dimanche: \$103.00. Le dimanche: \$104.00. Le dimanche: \$105.00. Le dimanche: \$106.00. Le dimanche: \$107.00. Le dimanche: \$108.00. Le dimanche: \$109.00. Le dimanche: \$110.00. Le dimanche: \$111.00. Le dimanche: \$112.00. Le dimanche: \$113.00. Le dimanche: \$114.00. Le dimanche: \$115.00. Le dimanche: \$116.00. Le dimanche: \$117.00. Le dimanche: \$118.00. Le dimanche: \$119.00. Le dimanche: \$120.00. Le dimanche: \$121.00. Le dimanche: \$122.00. Le dimanche: \$123.00. Le dimanche: \$124.00. Le dimanche: \$125.00. Le dimanche: \$126.00. Le dimanche: \$127.00. Le dimanche: \$128.00. Le dimanche: \$129.00. Le dimanche: \$130.00. Le dimanche: \$131.00. Le dimanche: \$132.00. Le dimanche: \$133.00. Le dimanche: \$134.00. Le dimanche: \$135.00. Le dimanche: \$136.00. Le dimanche: \$137.00. Le dimanche: \$138.00. Le dimanche: \$139.00. Le dimanche: \$140.00. Le dimanche: \$141.00. Le dimanche: \$142.00. Le dimanche: \$143.00. Le dimanche: \$144.00. Le dimanche: \$145.00. Le dimanche: \$146.00. Le dimanche: \$147.00. Le dimanche: \$148.00. Le dimanche: \$149.00. Le dimanche: \$150.00. Le dimanche: \$151.00. Le dimanche: \$152.00. Le dimanche: \$153.00. Le dimanche: \$154.00. Le dimanche: \$155.00. Le dimanche: \$156.00. Le dimanche: \$157.00. Le dimanche: \$158.00. Le dimanche: \$159.00. Le dimanche: \$160.00. Le dimanche: \$161.00. Le dimanche: \$162.00. Le dimanche: \$163.00. Le dimanche: \$164.00. Le dimanche: \$165.00. Le dimanche: \$166.00. Le dimanche: \$167.00. Le dimanche: \$168.00. Le dimanche: \$169.00. Le dimanche: \$170.00. Le dimanche: \$171.00. Le dimanche: \$172.00. Le dimanche: \$173.00. Le dimanche: \$174.00. Le dimanche: \$175.00. Le dimanche: \$176.00. Le dimanche: \$177.00. Le dimanche: \$178.00. Le dimanche: \$179.00. Le dimanche: \$180.00. Le dimanche: \$181.00. Le dimanche: \$182.00. Le dimanche: \$183.00. Le dimanche: \$184.00. Le dimanche: \$185.00. Le dimanche: \$186.00. Le dimanche: \$187.00. Le dimanche: \$188.00. Le dimanche: \$189.00. Le dimanche: \$190.00. Le dimanche: \$191.00. Le dimanche: \$192.00. Le dimanche: \$193.00. Le dimanche: \$194.00. Le dimanche: \$195.00. Le dimanche: \$196.00. Le dimanche: \$197.00. Le dimanche: \$198.00. Le dimanche: \$199.00. Le dimanche: \$200.00. Le dimanche: \$201.00. Le dimanche: \$202.00. Le dimanche: \$203.00. Le dimanche: \$204.00. Le dimanche: \$205.00. Le dimanche: \$206.00. Le dimanche: \$207.00. Le dimanche: \$208.00. Le dimanche: \$209.00. Le dimanche: \$210.00. Le dimanche: \$211.00. Le dimanche: \$212.00. Le dimanche: \$213.00. Le dimanche: \$214.00. Le dimanche: \$215.00. Le dimanche: \$216.00. Le dimanche: \$217.00. Le dimanche: \$218.00. Le dimanche: \$219.00. Le dimanche: \$220.00. Le dimanche: \$221.00. Le dimanche: \$222.00. Le dimanche: \$223.00. Le dimanche: \$224.00. Le dimanche: \$225.00. Le dimanche: \$226.00. Le dimanche: \$227.00. Le dimanche: \$228.00. Le dimanche: \$229.00. Le dimanche: \$230.00. Le dimanche: \$231.00. Le dimanche: \$232.00. Le dimanche: \$233.00. Le dimanche: \$234.00. Le dimanche: \$235.00. Le dimanche: \$236.00. Le dimanche: \$237.00. Le dimanche: \$238.00. Le dimanche: \$239.00. Le dimanche: \$240.00. Le dimanche: \$241.00. Le dimanche: \$242.00. Le dimanche: \$243.00. Le dimanche: \$244.00. Le dimanche: \$245.00. Le dimanche: \$246.00. Le dimanche: \$247.00. Le dimanche: \$248.00. Le dimanche: \$249.00. Le dimanche: \$250.00. Le dimanche: \$251.00. Le dimanche: \$252.00. Le dimanche: \$253.00. Le dimanche: \$254.00. Le dimanche: \$255.00. Le dimanche: \$256.00. Le dimanche: \$257.00. Le dimanche: \$258.00. Le dimanche: \$259.00. Le dimanche: \$260.00. Le dimanche: \$261.00. Le dimanche: \$262.00. Le dimanche: \$263.00. Le dimanche: \$264.00. Le dimanche: \$265.00. Le dimanche: \$266.00. Le dimanche: \$267.00. Le dimanche: \$268.00. Le dimanche: \$269.00. Le dimanche: \$270.00. Le dimanche: \$271.00. Le dimanche: \$272.00. Le dimanche: \$273.00. Le dimanche: \$274.00. Le dimanche: \$275.00. Le dimanche: \$276.00. Le dimanche: \$277.00. Le dimanche: \$278.00. Le dimanche: \$279.00. Le dimanche: \$280.00. Le dimanche: \$281.00. Le dimanche: \$282.00. Le dimanche: \$283.00. Le dimanche: \$284.00. Le dimanche: \$285.00. Le dimanche: \$286.00. Le dimanche: \$287.00. Le dimanche: \$288.00. Le dimanche: \$289.00. Le dimanche: \$290.00. Le dimanche: \$291.00. Le dimanche: \$292.00. Le dimanche: \$293.00. Le dimanche: \$294.00. Le dimanche: \$295.00. Le dimanche: \$296.00. Le dimanche: \$297.00. Le dimanche: \$298.00. Le dimanche: \$299.00. Le dimanche: \$300.00. Le dimanche: \$301.00. Le dimanche: \$302.00. Le dimanche: \$303.00. Le dimanche: \$304.00. Le dimanche: \$305.00. Le dimanche: \$306.00. Le dimanche: \$307.00. Le dimanche: \$308.00. Le dimanche: \$309.00. Le dimanche: \$310.00. Le dimanche: \$311.00. Le dimanche: \$312.00. Le dimanche: \$313.00. Le dimanche: \$314.00. Le dimanche: \$315.00. Le dimanche: \$316.00. Le dimanche: \$317.00. Le dimanche: \$318.00. Le dimanche: \$319.00. Le dimanche: \$320.00. Le dimanche: \$321.00. Le dimanche: \$322.00. Le dimanche: \$323.00. Le dimanche: \$324.00. Le dimanche: \$325.00. Le dimanche: \$326.00. Le dimanche: \$327.00. Le dimanche: \$328.00. Le dimanche: \$329.00. Le dimanche: \$330.00. Le dimanche: \$331.00. Le dimanche: \$332.00. Le dimanche: \$333.00. Le dimanche: \$334.00. Le dimanche: \$335.00. Le dimanche: \$336.00. Le dimanche: \$337.00. Le dimanche: \$338.00. Le dimanche: \$339.00. Le dimanche: \$340.00. Le dimanche: \$341.00. Le dimanche: \$342.00. Le dimanche: \$343.00. Le dimanche: \$344.00. Le dimanche: \$345.00. Le dimanche: \$346.00. Le dimanche: \$347.00. Le dimanche: \$348.00. Le dimanche: \$349.00. Le dimanche: \$350.00. Le dimanche: \$351.00. Le dimanche: \$352.00. Le dimanche: \$353.00. Le dimanche: \$354.00. Le dimanche: \$355.00. Le dimanche: \$356.00. Le dimanche: \$357.00. Le dimanche: \$358.00. Le dimanche: \$359.00. Le dimanche: \$360.00. Le dimanche: \$361.00. Le dimanche: \$362.00. Le dimanche: \$363.00. Le dimanche: \$364.00. Le dimanche: \$365.00. Le dimanche: \$366.00. Le dimanche: \$367.00. Le dimanche: \$368.00. Le dimanche: \$369.00. Le dimanche: \$370.00. Le dimanche: \$371.00. Le dimanche: \$372.00. Le dimanche: \$373.00. Le dimanche: \$374.00. Le dimanche: \$375.00. Le dimanche: \$376.00. Le dimanche: \$377.00. Le dimanche: \$378.00. Le dimanche: \$379.00. Le dimanche: \$380.00. Le dimanche: \$381.00. Le dimanche: \$382.00. Le dimanche: \$383.00. Le dimanche: \$384.00. Le dimanche: \$385.00. Le dimanche: \$386.00. Le dimanche: \$387.00. Le dimanche: \$388.00. Le dimanche: \$389.00. Le dimanche: \$390.00. Le dimanche: \$391.00. Le dimanche: \$392.00. Le dimanche: \$393.00. Le dimanche: \$394.00. Le dimanche: \$395.00. Le dimanche: \$396.00. Le dimanche: \$397.00. Le dimanche: \$398.00. Le dimanche: \$399.00. Le dimanche: \$400.00. Le dimanche: \$40

## DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

FORCE POLITIQUE DANS LA CRISE ACTUELLE

BILLET

## Au Vietnam, le bouddhisme est tradition plutôt que religion

par B. S. KAO

A Saïgon on s'interroge sur l'orientation que va prendre le mouvement bouddhiste à la suite de la conférence annuelle qu'il vient de tenir. Au cours de cette session, aucune position n'a été prise au sujet des hostilités. B. S. Kao apporte ci-dessous un essai d'explication au manque de doctrine politique cohérente de ce mouvement qui a tant de fois mis en branle les foules urbaines du Vietnam du Sud.

Les bouddhistes viennent de livrer leur troisième bataille contre le pouvoir à Saïgon. La première, menée pendant l'été 1963, s'était terminée par la chute des Ngo. La seconde, pendant l'été 1964, était dirigée contre le régime militaire du général Khanh. La dernière campagne vient d'aboutir au renversement de M. Huong. Elle a constitué une étape importante dans un long processus de politisation du mouvement.

## Une tradition plus qu'une religion

Pris au sens strict du terme, le groupe bouddhiste comprend le clergé et les croyants qui pratiquent régulièrement une vie religieuse. Ils seraient deux millions environ, pour la plupart dans le Centre-Vietnam. Au Sud, depuis que les organisations politico-militaires des sectes ont été détruites par Diem, l'Eglise bouddhique a fait de gros efforts pour propager une foi plus orthodoxe s'opposant au syncrétisme des sectes, lesquelles ne sont en réalité que des instruments politiques entre les mains de la féodalité locale. Néanmoins, pour la population aïeuliste le bouddhisme reste un sentiment, une tradition plus qu'une religion. C'est en ce sens qu'on peut dire que 80% des habitants sont bouddhistes.

Dans les événements de 1963 il fallait déjà distinguer, malgré un inextricable mélange, le fait religieux et le fait politico-social. Il y avait, d'une part, le conflit entre catholiques et bouddhistes, et, d'autre part, les manifestations des centres urbains du Sud qui, à travers des slogans de caractère religieux, exprimaient une protestation, encore prudente, contre l'injustice politique et sociale.

En effet, tandis que les émigrés catholiques du Vietnam du Nord, bénéficiant du favoritisme de Diem, formaient un groupe relativement prospère et moderne (les villages construits au nord de Saïgon en sont le témoignage), certaines

couches de la population du Sud ressentait de façon particulièrement aiguë les souffrances de la guerre. Il s'agit surtout des petits artisans, boutiquiers ou ambulants, à qui la hausse des prix des produits alimentaires, consécutive à la spéculation et à la diminution de la production, a rendu la situation difficile. Sont venus s'ajouter ensuite à ce groupe des jeunes exaspérés par les menaces d'enrôlement dans l'armée, puis, en nombre beaucoup moins important, les fermiers et les paysans moyens que la guerre a obligés à émigrer en ville.

Accrochés à leurs terres jusqu'à la création, en 1960, des "centres de prospérité", et ensuite des "hameaux stratégiques", les paysans ont fui des terres rendues chimiquement stériles, ou simplement laissées en friche (comme ce fut le cas pour plus d'un million d'hectares). Ils ont fui aussi le Vietcong, à mesure que la guerre s'intensifiait. N'ayant pas suffisamment de terre pour couvrir le risque de rester, ils ont émigré cependant que d'autres préféraient payer leur tribut au F.N.L. et rester sur place. C'est précisément chez ces émigrés et chez les artisans et commerçants des villes que le sentiment bouddhiste est le plus fort, et ce sont eux qui forment ce petit peuple, ce prolétariat des faubourgs du nord de Saïgon, et qui fournissent des troupes pour les manifestations.

## Un front sans structure

Avant 1963, Saïgon avait déjà connu des manifestations, dont certaines furent violentes, mais qui n'avaient pas de caractère religieux. Il s'agissait seulement de revendications sociales d'une masse faubourienne touchée par la guerre. Ce sont les persécutions de Diem contre les bouddhistes qui déclenchèrent finalement le mouvement de masse.

On retrouve dans les événements de 1964 ce double aspect: politisation croissante

du mouvement, cependant que la passion religieuse conserve toute son intensité. Devant la crainte d'un élargissement des hostilités, la menace que fait peser un projet d'enrôler cinquante mille hommes et une incertitude grandissante due à l'infiltration du Vietcong, la masse des étudiants, des intellectuels et des politiciens de tendance modérée (et même, pendant un moment, des syndicalistes) s'est jointe à ce petit peuple. A eux tous, ils forment une sorte de front tactiquement uni, non structuré, dont les dirigeants bouddhistes apparaissent comme les porte-parole de fait. La minorité catholique en avait pris peur. Le général Khanh avait, en 1964, tenté de rétablir un équilibre entre catholiques et bouddhistes. Il n'avait abouti qu'à créer une anarchie totale.

Dans le Centre-Vietnam, le mouvement bouddhiste conservait les mêmes caractéristiques sociales, la même ambiguïté et allait toujours dans le même sens politique. En revanche, à Saïgon, les dirigeants de l'Institut bouddhique, dont font partie plusieurs bonzes réfugiés du Nord (parmi lesquels le vénérable Tam Chau), semblaient viser un autre objectif: se tailler une place importante dans le régime même. Il faut noter que certaines factions de l'armée, dont l'armée de l'air du général Nguyen Cao Ky et le premier corps d'armée du général Thi, commençaient à accorder plus d'intérêt que par le passé au mouvement bouddhiste.

Le président Huong, lui, chercha plutôt à établir un équilibre entre les bouddhistes, les catholiques et les sectes qui venaient d'effectuer leur rentrée en scène. Dès lors, pour les bonzes, c'était la pureté et l'existence même du bouddhisme qui étaient en danger. Cependant qu'aux yeux des "jeunes turcs" la réapparition des fidèles sudistes des sectes devait mener directement au séparatisme avec le Nord. Harcelé de toutes parts, M. Huong finit par céder. Le gouvernement formé le 16 février par M. Pham Huy Quat, qui comprend plusieurs ministres de tendance bouddhiste, constitue un compromis provisoire.

Les slogans politiques: justice, liberté religieuse, démocratie, fin des hostilités, reflètent dans une large mesure l'état d'esprit du petit peuple urbain. Certains milieux américains modérés pensent que ce mouvement pourrait constituer l'une des bases de la démocratie future qui, associée à un pouvoir solide, permettrait de faire face aux hommes du F.N.L. Fondée ou non, cette thèse a servi de point de départ à l'une des politiques des Américains vis-à-vis des bouddhistes.

Devant les événements graves de l'escalade, les faubourgs sont restés dans l'expectative. Le "Mouvement pour la sauvegarde de la paix et du bonheur du peuple", animé par le bonze Tich Quang Lien (qui préconise la retraite des Vietcongs vers le nord et le départ des Américains), ne semble avoir guère d'audience auprès de cette couche de la population, ni même à l'intérieur du clergé bouddhiste de Saïgon.

La perspective de la paix étant lointaine, l'effort de guerre toujours croissant va à nouveau poser de graves problèmes. Ou ira-t-on chercher ces cent mille hommes réclamés par M. McNamara, si ce n'est dans les faubourgs? La politisation du petit peuple urbain reste un élément déterminant. Sans lui, le clergé bouddhiste, divisé, dépourvu de programme, n'a plus grande importance. Sans les bonzes, cette masse urbaine se prive, mais momentanément seulement, d'une forme de protestation légale. Tant que la guerre durera, cette protestation ne pourra que gagner en profondeur et l'infiltration du Vietcong ne fera que se développer.

B. S. KAO.  
(Le Monde).

## Quel sera l'état du cidre d'Etat?

La chose est décidée. Grâce au ministre de l'Agriculture, M. Courcy, et en dépit de son collègue anticlérical inépuisable, Emile Lafrance, qui a, lui, charge de notre bien-être et de nos familles de moins en moins nombreuses (est-ce un signe?), Québec aura sa cidrerie. Cela signifie qu'officiellement, légalement et en plein jour, on fabriquera du cidre au Québec. On le fera, du reste, sous le sceau de l'Etat et, en définitive, c'est bien ce qui inquiète l'amateur de bon cidre.

Car, si l'on ne peut contester la qualité d'un courant électrique produit et distribué par une entreprise d'Etat, s'il est normal et souhaitable que, de plus en plus, les services publics soient assurés par les pouvoirs du même nom, comment admettre qu'une entreprise nationale s'occupe de la production de boissons alcoolisées? On ferait mieux, à ce moment-là, de confier à l'Etat la fabrication de l'aspirine, ce qui éviterait au patient de faire les frais d'une mensongère publicité pour les trop nombreuses sociétés qui se partagent et se disputent le marché de la céphalalgie.

Mais revenons au vrai motif de nos maux de tête, cette intention du gouvernement de se réserver le droit de fabriquer une piquette à base de jus de pomme, d'y coller une étiquette et un faux bouchon de champagne avant que d'en garnir les étagères des magasins de la Régie des alcools, cet autre monopole d'Etat. Mais pourquoi s'efforcer, dirait-on, de cette fabrication fonctionnarisée du cidre alors que la Régie, quant à elle, remplit fort bien son rôle de distributeur officiel de l'ivresse légalisée?

Nous aurions, certes, des questions à poser sur le choix, nécessairement arbitraire, des acheteurs de la Régie sur les places de Bordeaux, de Dijon, de Porto et d'autres lieux. Mais, au moins, c'est ce qui nous console, ne jouent-ils que les négociants. Jusqu'ici, la Régie des alcools n'a pas eu l'outrecuidance de vouloir faire du vin ou distiller de l'armagnac.

Il y a longtemps que l'on réclame la légalisation de la fabrication du cidre et du calvados au Québec. Les producteurs de pommes, en premier

lieu, qui en ont assez de faire pousser des fruits excellents et de n'y guère trouver de débouchés. Les amateurs de cidre, bien sûr, et tous ceux qu'inquiète avec raison, même s'ils ne sont pas directement "dans le coup", le marasme d'une agriculture qui a encore largement les moyens, à condition qu'on l'y aide, de tenir une place honorable dans l'éventail des industries.

Les pommes du Québec, tout au moins celles de la Normandie ou de Bretagne, font un excellent cidre. On en vendra pour seule preuve la qualité de celui que l'on peut se procurer, illégalement, mais sans difficultés, chez quelques paysans madrés et sachant presser, voire même, au vu et au su de tout le monde, dans quelques restaurants de Montréal, surtout dans les "crêperies" fort à la mode aujourd'hui.

Mais ce cidre que l'on sert déjà au Québec ne provient pas, heureusement, d'un seul pressoir ni d'un seul verger. Même dans la clandestinité, la concurrence existe dont on sait le bien qu'elle fait au crû, qu'ils soient issus de la vigne ou du verger.

Qu'arrivera-t-il lorsque le pressoir sera nationalisé lorsque les pommes de St-Hilaire ou de Rougemont rouleront sans autre forme de procès dans la même cuve pour y être traitées, pressées, filtrées, pasteurisées peut-être (quelle horreur) avant d'être mises en bouteilles et en vente?

Que l'on envisage deux sortes de cidres (le "doux", mis en vente dans les épiceries, et le "fort" qu'on ne pourra acheter qu'à la Régie ne change rien à l'erreur que commettent le gouvernement et le ministre de l'Agriculture.

Vous n'avez rien compris, M. Courcy. On réclame de vous que vous légalisiez la fabrication du cidre et du calva, non point que vous le fabriquiez vous-même. Si vous ne revendez pas à une plus saine vue des choses, vous risquez, Monsieur le Ministre, de recevoir quelques... pommes pourries, ce qui ne devrait pas vous désespérer outre mesure, consolez-vous: même au bord de la putréfaction, les pommes font encore de l'excellent cidre!

OSCAR

## lettres au DEVOIR

## L'enseignement du français

Me permettez-vous de répondre brièvement aux propos de Monsieur Chicoine sur la lettre où j'ai commenté un article d'Evelyn Gagnon sur le bref de M. Michalski soumis à la Commission Laurendeau-Dunton?

Ce n'est pas par lâcheté syndacale que je n'ai pas répondu plus tôt, mais en conséquence directe des exigences du service.

Touchez Monsieur — à l'exception du mot "importé" que j'ai cité de l'article même d'Evelyn Gagnon. Je vous remercie, pourtant, de vos quelques mots généraux envers quelqu'un qui faisait un effort, peut-être trop évident, d'écrire la langue majoritaire du Québec. Il y a pour moi un seul soulagement, que j'aurais pu faire autant de fautes en écrivant sans révision ma langue maternelle.

Je ne voudrais pas cependant laisser les observations tout à fait justes de Monsieur Chicoine obscurcir l'argument principal de ma lettre qui essayait de montrer que les élèves des "High Schools" protestants, contrairement aux suggestions de l'article en cause, ne sont nullement étrangers au français parlé ni entièrement ignorants de l'état du milieu canadien français, que les textes dont on

se sert sont braqués plutôt sur le Canada que sur la France, que les méthodes d'enseignement ne sont pas du tout périmées puisqu'elles sont fondées sur les principes d'une méthode activiste et orale, et que les professeurs venus d'outre-mer ne sont pas nécessairement ignorants du Canada français.

Il peut arriver qu'il y ait parmi ces professeurs ceux qui arrivent à connaître et à admirer le Canada français — chaque professeur d'une langue a deux patries, la sienne et celle dont il enseigne la langue — et qui cherchent à éveiller chez leurs étudiants et leurs collègues une sympathie envers leurs compatriotes de langue française et une compréhension de leur être, et qui cherchent en somme à interpréter le Canada français à ceux qui donnent l'impression très souvent de ne l'avoir jamais remarqué si ce n'est par hasard. Grâce au Devoir et son excellente équipe on se tire un peu d'affaire.

Que mes propres compétences comme professeur et surtout comme typographe laissent à désirer, il n'y a pas à le nier. Mais ne tuez pas le pianiste je vous en prie, il fait de son mieux.

Victor Holman,  
professeur de français  
du High School.

## AUTOMOBILISME

## Les autos TR4A et Spitfire de Triumph sont dotées d'innovations

par Marc-Henri CÔTÉ

Un avant-goût du salon de l'auto britannique, du 1er au 4 avril, à l'Hôtel Reine-Élisabeth, a été offert mardi à la presse de la métropole. Standard-Triumph (Canada) Limited, dont le bureau-chef est à Toronto, par l'entremise de son nouveau président, M. Alan R. Millar, a fait montre des innovations que comportent les voitures sport Triumph TR4A et Spitfire Mark II.

Les dépositaires de Standard-Triumph ont l'occasion de se familiariser avec ces voitures, aujourd'hui, la TR4A, chère aux amateurs de vitesse, a été dotée d'une suspension arrière indépendante; elle consie en des ressorts hélicoïdaux d'aluminium coulé, accompagnés d'amortisseurs type levier. Le châssis de la voiture est entièrement nouveau et elle peut atteindre une vitesse de 110 milles.

Le toit de la TR4, une décapotable, s'abaisse instantanément grâce à un mécanisme nouveau.

La voiture Spitfire Mark II est munie d'un nouvel arbre à

came qui en porte la vitesse à 96 milles. La tuyère d'échappement du moteur est également nouvelle et entièrement fabriquée; elle n'est plus de métal coulé.

M. Alan R. Millar, 44 ans, président récemment élu de Standard-Triumph (Canada) Ltd., est fort bien connu dans les milieux de l'automobile au Canada; il habite à Toronto depuis 16 ans et il est devenu citoyen canadien. Il était chef d'escadron de la RAF au cours de la guerre; il s'adonnait ensuite aux courses d'automobiles. M. Millar a franchi tous les échelons de l'industrie de l'automobile; il débutait dans sa carrière comme apprenti dans une usine de montage.

Selon M. Millar il n'est pas avantageux d'installer des usines de montage au Canada à moins de fabriquer quelque 20,000 voitures par année. Il souhaite que les pays du Commonwealth transigent avec le Canada un accord semblable à celui qui vient d'être conclu avec Washington au sujet de l'industrie de l'automobile.

## L'Académie des Sciences entend défendre le français scientifique

PARIS — Le premier cosmonaute qui se posera sur la lune n'alunira pas. Il atterrira tout simplement. En effet, l'Académie des sciences a rejeté l'emploi du mot alunissage, estimant qu'atterrissage était suffisant et n'entraînait aucune ambiguïté. Cet exemple, parmi beaucoup d'autres, de l'introduction de néologismes souvent abusifs dans le langage scientifique, néologismes qui, dans bien des cas, proviennent de l'anglo-saxon, ainsi que l'emploi de plus en plus fréquent de l'anglais par les savants français, a été blâmé par le général de Gaulle dans la lettre qu'il a adressée à l'Académie des sciences, en réponse à un vœu de cette compagnie.

L'Académie s'efforce de codifier le langage scientifique, nécessairement appelé à évoluer, comme les disciplines qu'il recouvre. C'est ainsi que cet organisme a créé en 1955 un comité consultatif chargé de vérifier la pureté du langage scientifique.

Ce comité a été amené à proscrire ou à déconseiller un

certain nombre de termes qui, du langage purement scientifique et spécialisé, tendent à passer dans le langage courant. C'est ainsi qu'on ne doit pas dire "positionner", "automatisme" (automatique ou automatisme peuvent parfaitement convenir), "dilatation", "pression" (on doit dire sous pression), "performance" (en parlant des résultats maximaux d'un appareil), "translucide", "standard" (on dit qu'il s'agit d'un étalon ou d'un élément normalisé), "pétrochimie", etc.

## De la cybernétique au nylon

Par contre, le comité admet "optimiser", "minimiser" (évolution tendant à rendre meilleur), "test" (mais tester doit s'entendre uniquement pour faire son test), "lyophilisation", "pesticide", "doper" (en parlant de l'introduction d'impuretés dans les semi-conducteurs), etc.

Les positions de l'Académie peuvent évoluer. Ainsi, "programmation", après avoir été déconseillé en 1956 s'est vu reconnaître droit de cité en 1963.

Par contre, la commission de l'Académie des sciences a approuvé des précisions sur di-

vers points. "Cybernétique" doit être limité à la science des mécanismes régulateurs et servomécanismes, tandis que "télétechnique" comprendrait tout ce qui relève de la technique des télécommunications et de la théorie de l'information. On doit faire la distinction entre la "radiation", action d'émettre un rayonnement et le rayonnement lui-même. Il faut utiliser le masculin pour "enzyme", "L'année-lumière" est bannie au profit de "l'année de lumière". Les puristes parleront encore de matières "fissiles" et non "fissibles" et de substances "cancérogènes" plutôt que "cancérigènes".

Enfin, les dénominations de "nylon" et "plexiglas" qui sont des marques de fabrique, ne doivent être employées que lorsqu'il s'agit précisément des produits protégés par la marque et en spécifiant le type. Toutefois, la commission n'estime indispensable que dans les textes scientifiques la dénomination par les caractéristiques chimiques. Il ne sera donc pas nécessaire aux clients de demander à leur vendeur des bas en nylon en fournissant la dénomination chimique exacte du produit de synthèse utilisé.

(AFP)

## la publicité favorise le consommateur

La publicité, qui permet aux fabricants de se disputer de vastes marchés, les oblige à améliorer sans cesse leurs produits. La somme des petites inventions, des légères perfectionnements qui transforment continuellement les produits de consommation a permis de réaliser une production variée d'une rare qualité. Ces réalisations font l'envie des sociétés où la publicité est moins à l'honneur. La liberté pour le public de choisir et l'obligation pour les fabricants de faire face à la concurrence sont de puissants facteurs de progrès continu.

## COURS DE RATRAPAGE

POUR ELEVES DE 7e ANNEE

## MATHÉMATIQUES - FRANÇAIS

Des cours de rattrapage seront donnés les lundis et mercredis soir, de 7 heures à 9 heures, au Collège Ste-Croix, 3800 est, rue Sherbrooke.

## INFORMATIONS et INSCRIPTION

Roland Lauxon, tél. 352-6637, le soir de 5 à 9 hres

## J'étais porté à changer de position...!

Je pouvais me trouver un emploi assez facilement. Mais quelques mois plus tard, je démissionnai ou je me faisais congédier. Pourquoi? Parce que j'avais une certaine difficulté à comprendre les autres et à me faire comprendre.

Un bon jour, je me suis inscrit au cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité. C'est là que j'ai appris à créer un climat d'harmonie, partout où je passe. Je m'entends beaucoup mieux avec les autres. Tous m'estiment beaucoup plus heureux.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans

cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation.

C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par près de 7,000 gradués distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite jeudi le 1er avril ou vendredi le 2 avril, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit PEP, appelez à 842.8186

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?

Un grand cognac français!

HENNESSY  
HENNESSY  
HENNESSYCOGNAC HENNESSY  
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Cette annonce est publiée gracieusement à l'occasion du MOIS DE LA PUBLICITÉ

la publicité favorise le consommateur



Téléphone 866-9506 Montréal

## L'univers féminin

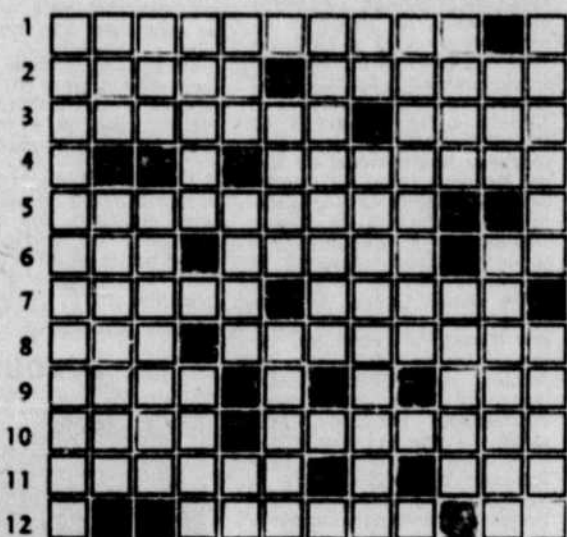
### Le prêt-à-porter canadien au cinéma grâce à l'UIOVD

"Autour du monde en 80 modes", tel est le titre du film de mode prêt-à-porter le plus nouveau et le plus élaboré commandité par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. Le nouveau court métrage d'une durée de trente minutes, sera distribué dans tout le Canada, en français et en anglais. En couleurs, sous la direction de Roger Racine de l'Office national du film, le court métrage donne un aperçu des créations canadiennes des principaux manufacturiers de Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Les commentateurs français ont été confiés à Michelle Tisseyre et la coordination et le choix des modèles de modes à une spécialiste, Mme Jennifer Lindsay. Ce film a été présenté, hier, à la presse, en même temps que l'UIOVD procédait à la remise officielle des trophées aux manufacturiers qui se sont illustrés dans l'année et dont les créations ont reçu les titres de meilleures créations de mode printemps-été. Ce sont les manufacturiers suivants: Miss Style de Montréal pour le meilleur manteau, M. Gilbert, de Montréal pour le meilleur tailleur, Sterling Cloak de Winnipeg pour le meilleur vêtement de sport, Deckelbaum de Montréal pour la meilleure robe de ville et Ruth Dukas de Toronto pour la meilleure robe du soir. Ce manufacturier gagnait également le trophée de l'Étiquette syndicale pour la meilleure création de toute la collection.

Quant au film "Autour du monde en 80 modes", il est disponible, sans aucuns frais, à tous les postes de télévision et aux différents groupements féminins au Canada. La distribution est assurée par la compagnie Modern Talking Picture Service Inc., 1875, rue Leslie, Don Mills, Ont., et le Service de l'Étiquette syndicale de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, 405, rue Concord, Montréal; 346, avenue Spadina, Toronto; 302 Donald Block, Winnipeg; 119, rue West Pender, Vancouver.

### Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



#### HORIZONTALEMENT

- 1—Un conseil dont on tient peu compte au Québec
- 2—Reproduction — De race juive
- 3—Ont leur soirée à la télévision — Entoure la roue
- 4—Entrent dans un bureau
- 5—Forçages
- 6—Ferme — Echauffe les oreilles — Symbole arithmétique
- 7—Bonne raison de ne pas être coupable — Souvent pendu à une corde
- 8—Accumulation — Utile à la ferme
- 9—Collège britannique — Colère
- 10—Vase — Solidement établies dans un palais
- 11—Non partie — Caché
- 12—Comté anglais — En Saxe

#### VERTICALEMENT

- 1—N'intervient que lorsque les affaires vont mal
- 2—Touché — Ni blanc ni noir
- 3—De bonne humeur — On n'en sort pas sans permission
- 4—Logement bien réfrigéré — Propres
- 5—Fait fondre la neige — Amène l'acceptation — Obéissance
- 6—Certains emploient ce mot pour le Québec — Groupements naturels

- 7—Digéra
- 8—Pronom — Peu enclin à
- 9—Obligé à
- 10—Terminé — Pousse de faibles crûs
- 11—Trois fois — Craintif
- 12—Exécuté avec succès — Demeure

#### Solution d'hier

##### Horizontalement

- 1—PERICLITER
- 2—AVENUE — ONU
- 3—RAISON — STE
- 4—ANNE — IRRITES
- 5—TOSCAN — EN
- 6—OU — TREPAS — ER
- 7—NIGER — UNIQUE
- 8—NELSON — TOURS
- 9—NUE — NE
- 10—RAPIDITE — DE
- 11—RAIDIR — PEU
- 12—REVIVRE

##### Verticalement

- 1—PARATONNERRE
- 2—EVANOUÏE — AA
- 3—REINS — GLAPIR
- 4—INSECTES — ID
- 5—CUI — ARRONDIR
- 6—LENINE — NUÏRE
- 7—PU — ET
- 8—TOURNANT — EPI
- 9—EN — SION — EV
- 10—RUSTE — QUE — UR
- 11—TENEUR
- 12—PRES — RESTER

## Le racisme dans la littérature fait plus de tort aux jeunes que la violence

Henri VERNES



M. Henri Vernes, le créateur de Bob Morane abandonne poings et pistolets pour revenir à l'âge de ses admirateurs. Il adore la glace à la vanille! (Photo Le Devoir)

ils évoluent, mais moi aussi et je me tiens constamment sur la corde raide... j'ai besoin de les rencontrer et c'est peut-être la raison pour laquelle mon éditeur organise toujours de longues séances d'autographes à la parution de chaque livre.

#### AMATEUR DE "COMICS"

Henri Vernes, s'il écrit des bandes illustrées et a maintenant à son crédit plus de 70 livres, adore aussi lire les "comics" des autres. "Je les connais à peu près tous, dit-il, et j'apprécie particulièrement l'imagination furibonde des Américains, en ce domaine. Les scènes de violence et même les scènes d'horreur —

politique si ce n'est qu'il est fâcieusement opposé à toute forme de dictature. Il est célibataire puisque de l'avis même des jeunes, aussi bien garçons que filles, le mariage lui enlèverait sa liberté qui lui permet d'accomplir des choses extraordinaires.

#### LES ENFANTS SAVENT CHOISIR

Une certaine censure au niveau familial doit-elle s'exercer sur la littérature des jeunes, avons-nous demandé à Henri Vernes.

— Je ne crois pas. Les jeunes connaissent d'instinct ce qui leur convient et quel qu'en soit, ils finiront toujours par lire, en cachette, ce qu'on leur interdit. Il vaut donc mieux exercer une certaine auto-critique familiale que d'interdire. La littérature éducative n'a pas réussi à créer des saints plus que la littérature de violence des dernières années n'a fait progresser le nombre des délinquants. À mon avis ce n'est pas au niveau de l'image que l'enfant est influencé en profondeur et cet avis est partagé par plusieurs psychologues et pédagogues que j'ai déjà rencontrés.

"Terreur à la Manicouagan", le dernier de Bob Morane aura probablement un petit frère l'an prochain. Il y sera encore question de faire sauter la Manicouagan et peut-être aussi d'une tentative de sabotage de la future Exposition universelle... à surveiller de très près.

#### La couture chez soi



Le modèle classique de robe passe-partout qui plaira particulièrement aux femmes qui n'ont plus vingt ans. Voici un patron qui convient particulièrement à celles qui ont une taille un peu trop forte. Le patron imprimé no 9184 est offert pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44 et même 48. La grandeur 36 requiert 3 1/2 verges de tissu de 45 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

## Votre grain de sel

### Le POISSON, ce mal aimé

En guise de poisson d'avril, nous vous offrons deux recettes qui vous permettront, ce soir, de faire "courir le poisson" aux membres de votre famille. Demandez-leur de deviner ce qu'il y a au menu et pour leur venir en aide, dites-leur que le plat principal est connu depuis plus de 18 siècles, qu'il habite tout aussi bien depuis la Baie d'Hudson jusqu'au nord de l'Europe et jusqu'à Cape Cod et qu'il trouve généralement refuge dans un fleuve pour mourir. S'ils ne trouvent pas, amenez sur la table votre plat qui consistera en une mousse de saumon, qui aura pris forme dans un moule en forme de poisson.

#### Mousse au saumon

(6 portions)

- 2 boîtes d'une livre de saumon en conserve
- 2 sachets de gélatine nature
- 1 tasse de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané
- 1/2 tasse de bouillon de légumes
- 4 oeufs, blancs et jaunes séparés
- 1 c. à soupe d'oignon râpé
- 2 c. à thé de fenouil frais, haché
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 de c. à thé de graines de celeri
- 1/4 de c. à thé de poivre

Persil haché  
Égoutter le saumon et réserver 1/2 tasse du bouillon. Verser la gélatine en pluie sur ce bouillon et laisser gonfler. Incorporer le lait écrémé en poudre au bouillon de légumes mis dans une casserole. Incorporer les jaunes d'oeufs et l'oignon à l'aide d'un batteur. Chauffer 3 minutes, sans cesser de remuer. Ajouter la gélatine et remuer jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Retirer du feu. Incorporer le saumon et les assaisonnements. Battre les blancs d'oeufs en neige très ferme (mais non sèche); bien incorporer à la préparation au saumon tiède, à l'aide d'une spatule. Verser dans un moule de 2 pintes, légèrement huilé. Laisser prendre au réfrigérateur. Garnir de persil haché.

#### Sauce Fenouil au concombre

(3 tasses)

- 1/2 tasse de lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané
- 1/2 tasse d'eau
- 2 tasses de crème sure commerciale
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 de c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de fenouil frais, haché
- ou
- 1/4 de c. à thé de graines de fenouil
- 2 c. à soupe de ciboulette ou d'échalottes hachées
- 1/2 de tasse de concombre râpé grossièrement

Incorporer le lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané à l'eau, mise dans un bol. Incorporer les autres ingrédients. Bien refroidir au réfrigérateur.

#### Flétan dieppoise

- 6 steaks de flétan
- 1/2 lb de champignons

1 cuillerée à table de beurre  
1 tasse de vin blanc  
le jus de 1/2 citron  
Sel et poivre, au goût  
2 jaunes d'oeufs  
2 cuillerées à table de beurre  
1/2 tasse de vin blanc  
12 crevettes cuites  
18 moules  
Nettoyer les champignons, enlever les queues et les laisser entiers. Mettre dans une casserole avec la cuillerée à table de beurre, la tasse de vin blanc, le jus de citron, un peu de sel et de poivre. Amener à l'ébullition. Y mettre les steaks de flétan, ajouter de l'eau, si nécessaire, pour couvrir le poisson. Couvrir et pocher 10 à 12 minutes. Retirer le flétan et les champignons du bouillon et réduire celui-ci à 1/4 de tasse.  
À la réduction, ajouter les jaunes d'oeufs, les 2 cuillerées à table de beurre, la 1/2 tasse de vin blanc. Cuire sur feu moyen, en brassant sans arrêt et sans laisser bouillir. Saler et poivrer au goût.

### Ce soir, réunion spéciale de la Société d'Étude et de Conférences

Tous les membres et leurs maris sont invités à la réunion intercéleres qui se tiendra, le jeudi 1er avril 1965, à 8 h. 15, à l'Auditorium du monastère Saint-Albert-le-Grand, 2615, chemin Sainte-Catherine, entrée de la librairie Dominicaine, sous la chapelle du monastère.

Madame Marie Raymond-Roberge, ancienne présidente et présidente du sous-comité de mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, donnera lecture du mémoire qu'elle présentait ces jours derniers aux membres de la Commission Duntun-Laurendeau au nom de la Société d'étude et de conférences. Il y aura discussion après la lecture du mémoire.



**BOURSES D'ÉTUDES.** — La ligue de quilles des épouses des diplômés des Hautes Études Commerciales organise pour cet après-midi, 1er avril, à 2 h. au Salon Elysée du Restaurant Reveillon, une partie de cartes dont les profits seront versés pour constituer des bourses d'études aux finissants des HEC. Les responsables de cette organisation sont de g. à d. Mesdames Denise Sanche, présidente, Claire Schneider et Yvonne Mantha du comité de réception, ainsi que Denise Lemieux et Jeanne d'Arc Ethier du comité des billets.

la collection de capes et étoles de vison

## DESJARDINS

est définitivement la plus variée et la plus complète à Montréal sans compter que leurs prix défient toute concurrence.

CHAS. DESJARDINS & CIE LTEE  
1170 rue SAINT-DENIS

### TOUS LES SOIRS SAUF LE DIMANCHE Ritz Café at Night...

DINER et SOUPER  
Danse au son de la musique des trios  
Paul Notar  
et Max Chamitov

Réervations : 842-4212

#### AU PETIT CAFE

Diner d'hommes d'affaires  
souper - de 6 à 8 h. p.m.  
DU LUNDI JUSQU'AU SAMEDI  
préposé aux automobiles à l'entrée

PREMIERE  
CE SOIR

DENYSE  
ANGÉ



Une pièce d'une exceptionnelle beauté, très habilement reproduite, importée de France et en exclusivité à la Galerie des Beaux Meubles EATON.

#### COMMODE D'APPOINT "RÉGENCE"

Commode "Régence" à deux arques, exécutée en bois de rose et acajou avec un très bel effet d'insertion qui se retrouve sur l'ensemble du meuble. Moulures et poignées finies en cuivre antique. Dessus en marbre épais découpé.

1.395.00

Un meuble de qualité que l'on ne peut choisir qu'à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES, au septième étage, chez EATON, le rendez-vous des gens de goût.

Avant est par les présentes donné le contrat en date du 23 mars 1965 par lequel Raymond Lumber & Builders Supplies Inc. ont transféré et cédé toutes les dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, à la condition que la Banque de Montréal enregistre la Division d'enregistrement de la ville de Montréal le 23 mars 1965 sous le numéro 181130.

LA BANQUE DE MONTRÉAL



**VILLE DE MONTRÉAL**

Expropriation et possession préalable de certains immeubles en vue d'un meilleur aménagement des abords de l'avenue Viger (élargissement de la rue Viger) à l'ouest du square Viger. C.S.M. 685 expr.

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 23 mars 1965, à 10 h 30 heures du matin, au 2ème étage de l'édifice portant le numéro 308 est, rue St-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des Expropriations de la Ville de Montréal, procédera à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous dont la ville de Montréal a décidé l'expropriation en vertu des articles 555 et suivants de sa charte, suivant résolution de son Conseil du 19 mars 1965, conformément au plan d'expropriation V-12 St-Louis ainsi que les dommages résultant de cette expropriation.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décidée pour les fins susdites, tous du cadastre officiel du Quartier St-Louis, de la Division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

| Item No. de Subdivision | Numéro cadastre | Numéro vision | Numéro civique                 |
|-------------------------|-----------------|---------------|--------------------------------|
| 1                       | 152A            | P-2           | ruelle ave. Viger              |
| 2                       | 152A            | P-4           |                                |
| 3                       | 152A            | 3             |                                |
| 4                       | 152             | P-3           | P-334-27 Viger                 |
| 5                       | 152             | P-3           | P-918-80 St-Denis              |
| 6                       | 152             | 2             | 922 St-Denis (square Viger)    |
| 7                       | 152A            | P-1           | 328 Viger                      |
| 8                       | 152A            | P-1           |                                |
| 9                       | 152             | 966           | St-Denis (square Viger)        |
| 10                      | 152             | P-1           | 960 St-Denis (square Viger)    |
| 11                      | 152A            | P-1           | P-325-27 Viger                 |
| 12                      | 152             | P-1           | P-331-37 Viger                 |
| 13                      | 152             | P-1           | P-335-27 Viger                 |
| 14                      | P-151           |               | 854-36 St-Denis (square Viger) |
| 15                      | P-151           |               |                                |

PAGE, McDONALD, MERCIER & BEAUREGARD  
Procureurs de la Ville de Montréal  
Hôtel de Ville, Montréal, le 1er avril 1965

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

— Téléphonez deux jours à l'avance —

### ANTIQUITES

CANADIENNE: Armoires à pointes à diamants, tables à traverses, chaises, commodes, lavabos, bûches, pupitres, berceaux, sculptures, grilles, lampes, bahuts, armoires à panneaux sculptés, coffres, bancelles. Tout doit être vendu. Particulier. Tél: 671-2276. 2-4-65

### A VENDRE

ESTEREL - STE-MARGUERITE  
Aubaine, terrain 150 x 200 pieds. Accès au lac Dupuis. DU. 4-0660 de 9h à 5h, lundi au vendredi. 3-4-65

### COUVRENT \$15,000

Ste-Cécile (près Granby)  
Bâtisse 2 étages, brique, 30 x 55, chauffage, eau chaude, à convertir en foyer, garderie, petite station d'égout ou même logis. 200 x 200 pieds, petit égout, eau chaude, tout doit être vendu. Particulier. Tél: 725-1164. 2-4-65

### BUREAU A LOUER

4,000 pieds carrés disponibles, selon spécifications du locataire, \$1.50 du pied carré, chauffage, eau chaude, climatisation, ascenseurs, stationnement, etc. Édifice moderne situé coin Jarry et Pie IX. Intérieur moderne. Hubert Robin, le jour à 725-9371, le soir 725-3868. 3-4-65

### CHALET A LOUER

St-Donat, bord du lac, 3 chambres, cuisine, vivier, 200 pieds de plage, maine. 24 juin au 22 juillet, 14 août au 4 septembre. FE. 4-0007. 3-4-65

### HOMMES DEMANDES

Opérateur de linotype et compositeur avec expérience demandés par atelier progressif. Travail de 9h à 5h. \$3.00 de l'heure, 38h heures par semaine. Excellent plan de pension, assurance-vie, assurance-maladie. RE. 9-1554, 9h. am. à 6h. p.m. seulement. 3-4-65

### ON DEMANDE

PROFESSEURS DEMANDES  
Dames ou messieurs. Dames ou messieurs diplômés pour cours de maternelles A, B ou méthode Dynamique et C ou méthode Cuisinaire. Aussi diplômés, brevet B, hommes ou dames, pour cours de maternelles A, B ou méthode Dynamique et C ou méthode Cuisinaire. Adresse et téléphone à: Municipalité scolaire de Fabreville, 3515 rue Edgar, Ville de Fabreville. 3-4-65

### TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. JNO

### AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 32" concernent:

LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE VANNES TAINT 2 AUX ECUSES 1, 2, 3, 4, 5, 6 ET 7, PROJET D'AMÉLIORATION ET JUMELAGE DES ECUSES DU CANAL DE WELLAND

Seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 395, rue Cooper, Ottawa (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des ecuses du canal de Welland, 360, rue Saint-Paul, St-Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars (\$100) montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, un chèque ou un mandat de paiement de \$100,000, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation du contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaisant l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Avant est par les présentes donné le contrat en date du 23 mars 1965 par lequel Raymond Lumber & Builders Supplies Inc. ont transféré et cédé toutes les dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, à la condition que la Banque de Montréal enregistre la Division d'enregistrement de la ville de Montréal le 23 mars 1965 sous le numéro 181130.

LA BANQUE DE MONTRÉAL



**VILLE DE MONTRÉAL**

Expropriation et possession préalable de certains immeubles en vue d'un meilleur aménagement des abords de l'avenue Viger (élargissement de la rue Viger) à l'ouest du square Viger. C.S.M. 685 expr.

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 23 mars 1965, à 10 h 30 heures du matin, au 2ème étage de l'édifice portant le numéro 308 est, rue St-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des Expropriations de la Ville de Montréal, procédera à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous dont la ville de Montréal a décidé l'expropriation en vertu des articles 555 et suivants de sa charte, suivant résolution de son Conseil du 19 mars 1965, conformément au plan d'expropriation V-12 St-Louis ainsi que les dommages résultant de cette expropriation.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décidée pour les fins susdites, tous du cadastre officiel du Quartier St-Louis, de la Division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

| Item No. de Subdivision | Numéro cadastre | Numéro vision | Numéro civique                 |
|-------------------------|-----------------|---------------|--------------------------------|
| 1                       | 152A            | P-2           | ruelle ave. Viger              |
| 2                       | 152A            | P-4           |                                |
| 3                       | 152A            | 3             |                                |
| 4                       | 152             | P-3           | P-334-27 Viger                 |
| 5                       | 152             | P-3           | P-918-80 St-Denis              |
| 6                       | 152             | 2             | 922 St-Denis (square Viger)    |
| 7                       | 152A            | P-1           | 328 Viger                      |
| 8                       | 152A            | P-1           |                                |
| 9                       | 152             | 966           | St-Denis (square Viger)        |
| 10                      | 152             | P-1           | 960 St-Denis (square Viger)    |
| 11                      | 152A            | P-1           | P-325-27 Viger                 |
| 12                      | 152             | P-1           | P-331-37 Viger                 |
| 13                      | 152             | P-1           | P-335-27 Viger                 |
| 14                      | P-151           |               | 854-36 St-Denis (square Viger) |
| 15                      | P-151           |               |                                |

PAGE, McDONALD, MERCIER & BEAUREGARD  
Procureurs de la Ville de Montréal  
Hôtel de Ville, Montréal, le 1er avril 1965

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

— Téléphonez deux jours à l'avance —

### ANTIQUITES

CANADIENNE: Armoires à pointes à diamants, tables à traverses, chaises, commodes, lavabos, bûches, pupitres, berceaux, sculptures, grilles, lampes, bahuts, armoires à panneaux sculptés, coffres, bancelles. Tout doit être vendu. Particulier. Tél: 671-2276. 2-4-65

### A VENDRE

ESTEREL - STE-MARGUERITE  
Aubaine, terrain 150 x 200 pieds. Accès au lac Dupuis. DU. 4-0660 de 9h à 5h, lundi au vendredi. 3-4-65

### COUVRENT \$15,000

Ste-Cécile (près Granby)  
Bâtisse 2 étages, brique, 30 x 55, chauffage, eau chaude, à convertir en foyer, garderie, petite station d'égout ou même logis. 200 x 200 pieds, petit égout, eau chaude, tout doit être vendu. Particulier. Tél: 725-1164. 2-4-65

### BUREAU A LOUER

4,000 pieds carrés disponibles, selon spécifications du locataire, \$1.50 du pied carré, chauffage, eau chaude, climatisation, ascenseurs, stationnement, etc. Édifice moderne situé coin Jarry et Pie IX. Intérieur moderne. Hubert Robin, le jour à 725-9371, le soir 725-3868. 3-4-65

### CHALET A LOUER

St-Donat, bord du lac, 3 chambres, cuisine, vivier, 200 pieds de plage, maine. 24 juin au 22 juillet, 14 août au 4 septembre. FE. 4-0007. 3-4-65

### HOMMES DEMANDES

Opérateur de linotype et compositeur avec expérience demandés par atelier progressif. Travail de 9h à 5h. \$3.00 de l'heure, 38h heures par semaine. Excellent plan de pension, assurance-vie, assurance-maladie. RE. 9-1554, 9h. am. à 6h. p.m. seulement. 3-4-65

### ON DEMANDE

PROFESSEURS DEMANDES  
Dames ou messieurs. Dames ou messieurs diplômés pour cours de maternelles A, B ou méthode Dynamique et C ou méthode Cuisinaire. Aussi diplômés, brevet B, hommes ou dames, pour cours de maternelles A, B ou méthode Dynamique et C ou méthode Cuisinaire. Adresse et téléphone à: Municipalité scolaire de Fabreville, 3515 rue Edgar, Ville de Fabreville. 3-4-65

### TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. JNO

### AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 32" concernent:

LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE VANNES TAINT 2 AUX ECUSES 1, 2, 3, 4, 5, 6 ET 7, PROJET D'AMÉLIORATION ET JUMELAGE DES ECUSES DU CANAL DE WELLAND

Seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 395, rue Cooper, Ottawa (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des ecuses du canal de Welland, 360, rue Saint-Paul, St-Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars (\$100) montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

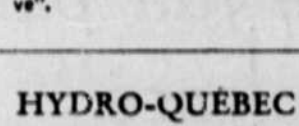
Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, un chèque ou un mandat de paiement de \$100,000, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation du contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaisant l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Avant est par les présentes donné le contrat en date du 23 mars 1965 par lequel Raymond Lumber & Builders Supplies Inc. ont transféré et cédé toutes les dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, à la condition que la Banque de Montréal enregistre la Division d'enregistrement de la ville de Montréal le 23 mars 1965 sous le numéro 181130.

LA BANQUE DE MONTRÉAL



**VILLE DE MONTRÉAL**

Expropriation et possession préalable de certains immeubles en vue d'un meilleur aménagement des abords de l'avenue Viger (élargissement de la rue Viger) à l'ouest du square Viger. C.S.M. 685 expr.

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 23 mars 1965, à 10 h 30 heures du matin, au 2ème étage de l'édifice portant le numéro 308 est, rue St-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des Expropriations de la Ville de Montréal, procédera à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous dont la ville de Montréal a décidé l'expropriation en vertu des articles 555 et suivants de sa charte, suivant résolution de son Conseil du 19 mars 1965, conformément au plan d'expropriation V-12 St-Louis ainsi que les dommages résultant de cette expropriation.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décidée pour les fins susdites, tous du cadastre officiel du Quartier St-Louis, de la Division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

| Item No. de Subdivision | Numéro cadastre | Numéro vision | Numéro civique                 |
|-------------------------|-----------------|---------------|--------------------------------|
| 1                       | 152A            | P-2           | ruelle ave. Viger              |
| 2                       | 152A            | P-4           |                                |
| 3                       | 152A            | 3             |                                |
| 4                       | 152             | P-3           | P-334-27 Viger                 |
| 5                       | 152             | P-3           | P-918-80 St-Denis              |
| 6                       | 152             | 2             | 922 St-Denis (square Viger)    |
| 7                       | 152A            | P-1           | 328 Viger                      |
| 8                       | 152A            | P-1           |                                |
| 9                       | 152             | 966           | St-Denis (square Viger)        |
| 10                      | 152             | P-1           | 960 St-Denis (square Viger)    |
| 11                      | 152A            | P-1           | P-325-27 Viger                 |
| 12                      | 152             | P-1           | P-331-37 Viger                 |
| 13                      | 152             | P-1           | P-335-27 Viger                 |
| 14                      | P-151           |               | 854-36 St-Denis (square Viger) |
| 15                      | P-151           |               |                                |

PAGE, McDONALD, MERCIER & BEAUREGARD  
Procureurs de la Ville de Montréal  
Hôtel de Ville, Montréal, le 1er avril 1965

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

— Téléphonez deux jours à l'avance —

### ANTIQUITES

CANADIENNE: Armoires à pointes à diamants, tables à traverses, chaises, commodes, lavabos, bûches, pupitres, berceaux, sculptures, grilles, lampes, bahuts, armoires à panneaux sculptés, coffres, bancelles. Tout doit être vendu. Particulier. Tél: 671-2276. 2-4-65

### A VENDRE

ESTEREL - STE-MARGUERITE  
Aubaine, terrain 150 x 200 pieds. Accès au lac Dupuis. DU. 4-0660 de 9h à 5h, lundi au vendredi. 3-4-65

### COUVRENT \$15,000

Ste-Cécile (près Granby)  
Bâtisse 2 étages, brique, 30 x 55, chauffage, eau chaude, à convertir en foyer, garderie, petite station d'égout ou même logis. 200 x 200 pieds, petit égout, eau chaude, tout doit être vendu. Particulier. Tél: 725-1164. 2-4-65

### BUREAU A LOUER

4,000 pieds carrés disponibles, selon spécifications du locataire, \$1.50 du pied carré, chauffage, eau chaude, climatisation, ascenseurs, stationnement, etc. Édifice moderne situé coin Jarry et Pie IX. Intérieur moderne. Hubert Robin, le jour à 725-9371, le soir 725-3868. 3-4-65

### CHALET A LOUER

St-Donat, bord du lac, 3 chambres, cuisine, vivier, 200 pieds de plage, maine. 24 juin au 22 juillet, 14 août au 4 septembre. FE. 4-0007. 3-4-65

### HOMMES DEMANDES

Opérateur de linotype et compositeur avec expérience demandés par atelier progressif. Travail de 9h à 5h. \$3.00 de l'heure, 38h heures par semaine. Excellent plan de pension, assurance-vie, assurance-maladie. RE. 9-1554, 9h. am. à 6h. p.m. seulement. 3-4-65

### ON DEMANDE

PROFESSEURS DEMANDES  
Dames ou messieurs. Dames ou messieurs diplômés pour cours de maternelles A, B ou méthode Dynamique et C ou méthode Cuisinaire. Aussi diplômés, brevet B, hommes ou dames, pour cours de maternelles A, B ou méthode Dynamique et C ou méthode Cuisinaire. Adresse et téléphone à: Municipalité scolaire de Fabreville, 3515 rue Edgar, Ville de Fabreville. 3-4-65

### TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. JNO

### AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 32" concernent:

LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE VANNES TAINT 2 AUX ECUSES 1, 2, 3, 4, 5, 6 ET 7, PROJET D'AMÉLIORATION ET JUMELAGE DES ECUSES DU CANAL DE WELLAND

Seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 395, rue Cooper, Ottawa (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des ecuses du canal de Welland, 360, rue Saint-Paul, St-Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars (\$100) montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

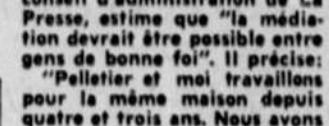
Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, un chèque ou un mandat de paiement de \$100,000, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation du contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaisant l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Avant est par les présentes donné le contrat en date du 23 mars 1965 par lequel Raymond Lumber & Builders Supplies Inc. ont transféré et cédé toutes les dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, à la condition que la Banque de Montréal enregistre la Division d'enregistrement de la ville de Montréal le 23 mars 1965 sous le numéro 181130.

LA BANQUE DE MONTRÉAL



**VILLE DE MONTRÉAL**

Expropriation et possession préalable de certains immeubles en vue d'un meilleur aménagement des abords de l'avenue Viger (élargissement de la rue Viger) à l'ouest du square Viger. C.S.M. 685 expr.

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 23 mars 1965, à 10 h 30 heures du matin, au 2ème étage de l'édifice portant le numéro 308 est, rue St-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des Expropriations de la Ville de Montréal, procédera à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous dont la ville de Montréal a décidé l'expropriation en vertu des articles 555 et suivants de sa charte, suivant résolution de son Conseil du 19 mars 1965, conformément au plan d'expropriation V-12 St-Louis ainsi que les dommages résultant de cette expropriation.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décidée pour les fins susdites, tous du cadastre officiel du Quartier St-Louis, de la Division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

| Item No. de Subdivision | Numéro cadastre | Numéro vision | Numéro civique                 |
|-------------------------|-----------------|---------------|--------------------------------|
| 1                       | 152A            | P-2           | ruelle ave. Viger              |
| 2                       | 152A            | P-4           |                                |
| 3                       | 152A            | 3             |                                |
| 4                       | 152             | P-3           | P-334-27 Viger                 |
| 5                       | 152             | P-3           | P-918-80 St-Denis              |
| 6                       | 152             | 2             | 922 St-Denis (square Viger)    |
| 7                       | 152A            | P-1           | 328 Viger                      |
| 8                       | 152A            | P-1           |                                |
| 9                       | 152             | 966           | St-Denis (square Viger)        |
| 10                      | 152             | P-1           | 960 St-Denis (square Viger)    |
| 11                      | 152A            | P-1           | P-325-27 Viger                 |
| 12                      | 152             | P-1           | P-331-37 Viger                 |
| 13                      | 152             | P-1           | P-335-27 Viger                 |
| 14                      | P-151           |               | 854-36 St-Denis (square Viger) |
| 15                      | P-151           |               |                                |

PAGE, McDONALD, MERCIER & BEAUREGARD  
Procureurs de la Ville de Montréal  
Hôtel de Ville, Montréal, le 1er avril 1965

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

— Téléphonez deux jours à l'avance —

### ANTIQUITES

CANADIENNE: Armoires à pointes à diamants, tables à traverses, chaises, commodes, lavabos, bûches, pupitres, berceaux, sculptures, grilles, lampes, bahuts, armoires à panneaux sculptés, coffres, bancelles. Tout doit être vendu. Particulier. Tél: 671-2276. 2-4-65

### A VENDRE

ESTEREL - STE-MARGUERITE  
Aubaine, terrain 150 x 200 pieds. Accès au lac Dupuis. DU.

## Bourses de doctorat à 99 universitaires

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada a publié hier une liste de 99 universitaires auxquels il vient d'octroyer des bourses de doctorat catégorie 2 en sciences économiques, en sociologie, en sciences politiques et dans les domaines connexes.

Cette liste fait suite à deux communications remises aux journaux cette semaine au sujet des bourses octroyées dans le cadre du même concours dans les domaines suivants: littérature et arts; philosophie et mathématiques, histoire, psychologie et éducation.

Audet, Marc, Québec (Université Laval) — Etudes en sociologie à l'Université Laval.

Beaucage, Pierre, Québec (Université Laval) — Etudes en anthropologie sociale à la London School of Economics.

Billette, R. P. André, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en sociologie à l'École Pratique des Hautes Etudes, Paris.

Black, Warren Alan, Montréal (Université McGill) — Etudes de droit à l'Université de Paris.

Chevrette, François, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en droit et en sciences politiques à l'Université de Paris.

Comeau, Paul-André, Granby (Université de Montréal) — Etudes en sciences politiques à la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris.

Crowley, Ronald Wilfred, Waterville (Université Bishop) — Etudes en sciences économiques à l'Université Duke.

David, Mme Hélène, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en sociologie à la Sorbonne, Paris.

Denis, Paul-Yves, Boucherville (Université de Montréal) — Etudes en géographie à l'Université de Mendoza.

Gross, Susan Gail, Westmount (Université McGill) — Etudes en sciences politiques à l'Université Columbia.

Handelman, Don, Ste-Agathe, (Université McGill) — Etudes en anthropologie à l'Université de Pittsburgh.

Héroux, Roger, Ste-Foy (Université Laval) — Etudes en sciences économiques à l'Université Harvard.

Jolin, Pierre, St-Jean (Université de Montréal) — Etudes en anthropologie à l'Université de Manchester.

Lacasse, François, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en sciences économiques à l'Université Duke.

Lord, J.H. Guy, Québec (Université de Montréal) — Etudes sur les institutions gouvernementales à l'Université d'Oxford.

Maheu, Louis, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en sociologie à Berkeley et à Paris.

Martin, Luc, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en sociologie à l'École Pratique des Hautes Etudes, Paris.

Neveu, Yves, Montréal (Université Laval) — Etudes à l'Université Western Ontario.

Normandeau, André, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en criminologie à l'Université de Montréal.

Payette, Louis, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en droit à l'Université d'Oxford.

Popovici, Adrian Alexandre, Montréal (Université McGill) — Etudes en droit à l'Université de Paris.

Riendeau, Donald-Alphonse, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en droit à l'Université de Montréal.

Roy, Jean-Pierre, Québec (Université Laval) — Etudes en droit commercial à l'Université Harvard.

Sankoff, Mme Gillian, Montréal (Université McGill) — Etudes en anthropologie à l'Université McGill.

Smith, Gordon Scott, Montréal (Université McGill) — Etudes en sciences politiques au Massachusetts Institute of Technology.

Tardif, Jean, Vimont (Université de Montréal) — Etudes en ethnologie à la Sorbonne, Paris.

Tremblay, Rodrigue, Matane (Université Stanford) — Etudes en sciences économiques à l'Université Stanford.

Wallace, Michael Davis, Ste-Claire (Université McGill) — Etudes en sciences politiques à l'Université du Michigan.

Vaillancourt, Jean-Guy, Sturgeon Falls (Université Gregorienne de Rome) — Etudes en sociologie à l'Université de la Californie.

## Les avocats et les notaires de la fonction publique vont se grouper

Une quarantaine de notaires et une centaine d'avocats font partie de la fonction publique et y exercent des tâches qui sont de leur compétence professionnelle.

Le président de la Chambre des notaires, Me Raymond Cossette, a fait parvenir au premier ministre Jean Lesage une lettre dans laquelle il met le gouvernement au courant de la situation exacte des deux professions, en regard de la fonction qu'avocats et notaires remplissent dans les services du gouvernement.

Ils se sont abstenus d'adhérer aux syndicats de fonctionnaires et ils se sont plutôt réunis en deux associations. Notaires et avocats seront groupés dans les revendications qui seront présentées au gouvernement, sur les salaires et conditions de travail, compte tenu de la similitude des fonctions et des qualifications des membres des deux professions.

Les porte-parole de l'Association des notaires de la fonction publique sont: MM. Georges-Henri Gouin, président; J.-Arthur Poulin, vice-président; Jacques Perrin, secrétaire.

\*\*\*\*\*  
As-tu vu mon vieux? Quoi?  
Notre restaurant français existe encore! Lequel? CHEZ PIERRE.  
Les travaux de la rue n'ont pas entravé sa renommée. Toujours la même cuisine bourgeoise et même atmosphère.  
LICENCE COMPLETE  
12h. a.m. à 11h. p.m.  
1263, rue Labelle  
\*\*\*\*\*  
chez  
**PIERRE**  
Fermé le dimanche  
842-1590  
\*\*\*\*\*

EN UN CLIN D'OEIL  
VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !  
**KOH TIKI**  
LE RESTAURANT POLYNÉSIE  
DU  
SHERATON MONT-ROYAL  
Le dîner est trop tôt! Le dîner est trop tard! Koh Tiki est un chef d'œuvre d'ambiance, une atmosphère unique, c'est un voyage dans une assiette!  
Si vous n'êtes pas voyageur, La Broche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions, aubergines, un repas au Mont-Cabé et des coquilles au Mère-Bar, que vous n'avez pas eues.  
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL  
Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

## D'UN OCEAN A L'AUTRE

Cessez-le-feu d'abord

OTTAWA — Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Claude Jodoin, a prié hier le premier ministre du Canada de demander un "cessez-le-feu" au Vietnam dans le but de rendre possible des négociations entre les parties. Dans une lettre adressée à M. Pearson, le chef syndical précise que l'emploi de la seule force militaire ne réussira ni à vaincre le Vietcong ni à attirer les dirigeants communistes à table des négociations.

Ce qu'en pense l'URSS

TORONTO — Pour le gouvernement soviétique, le premier ministre du Canada n'est qu'un instrument entre les mains des États-Unis, a déclaré mardi le secrétaire canadien, M. William Kashtan. De retour d'un voyage de cinq jours en URSS, M. Kashtan a précisé qu'il avait pu s'entretenir avec le premier ministre soviétique, Kossyguine, et le premier secrétaire du parti communiste soviétique, Brejnev.

Dix nouvelles cartes

CALGARY — Les dix nouvelles cartes électorales préparées par les commissions de distribution des circonscriptions dans chaque province devraient être rendues publiques en juin. En annonçant cette nouvelle mardi, le directeur général des élections, M. Nelson Castonguay, a précisé que les cartes seront publiées dans les journaux de chaque province et que le public aura 23 jours pour faire connaître ses suggestions ou objections.

Montréal ne bouge pas

WINNIPEG — La commission, présidée par M. D. A. Thompson, qui enquête sur le bien-fondé du transfert à Montréal d'une base d'aviation canadienne actuellement à Winnipeg ne tiendra pas d'audition à Montréal. Le commissaire Thompson a déclaré mardi qu'il n'avait reçu aucun avis qu'un organisme de cette région désirait se faire entendre. La commission tiendra une autre audition à Winnipeg aussitôt que le gouvernement du Manitoba et Air Canada auront fait savoir qu'ils sont prêts à présenter leurs réfutations.

Nouveaux "Quart de siècle"

VANCOUVER — Le club "Quart de siècle" de l'Association canadienne des radio-diffuseurs compte maintenant 29 membres de plus, dont les noms ont été annoncés au banquet annuel de l'Association à Vancouver. La liste comprend MM. Maurice Deslauriers et Roger Turcotte, tous deux du poste CKAC à Montréal.

Le gouvernement paiera

CALEDONIA, Ont. — M. Ernest Bergsma, qui s'est vu refuser par un tribunal le droit de citoyenneté au Canada, s'est dit étonné et heureux d'apprendre que le gouvernement canadien paiera les frais de sa demande en appel contre cette décision. M. et Mme Bergsma, qui ont quatre enfants, habitent Rotterdam, en Hollande, avant de venir au Canada, il y a 11 ans. Le tribunal leur a refusé le droit de citoyenneté parce qu'ils étaient athés.

Les notaires vont retourner à l'étude

Des centaines de notaires retourneront à l'université, les 2, 3 et 4 avril. Ils y perfectionneront leurs connaissances en matière de règlement des successions, domaine qui relève particulièrement de la compétence des notaires. La Chambre des notaires de la province de Québec a institué en 1962 des cours annuels de perfectionnement, à l'Université de Montréal. Elle a agi en pionnier et a devancé les recommandations du rapport de la Commission Parent qui déplore le fait que les professionnels ne cherchent pas à étudier quand ils ont commencé l'exercice de leur profession.

Les inscriptions ont été nombreuses chaque année. Les cours de perfectionnement abordent, d'une année à l'autre, les sujets les plus importants de la pratique notariale et sont donnés par des experts. Les cours, cette année, portent sur le règlement des successions; ils sont donnés par cinq professeurs de la faculté de droit: Mes Roger Comtois, Jean-Guy Cardinal et Yvan Desjardins de l'Université de Montréal, ainsi que Mes Jacques Taschereau et Donat Demers, professeurs à la faculté de droit de l'Université Laval.

Les parents sont-ils responsables des mariages "hâtifs"?

Paul, âgé de 18 ans, dit un soir à ses parents: "Anne attend un enfant... nous allons nous marier." Cette histoire dramatique est racontée par la mère de Paul dans SÉLECTION du Reader's Digest d'avril. Après avoir lu "Si seulement ils avaient attendu un peu...", vous vous direz que la triste aventure survenue à ce jeune couple et qui a bouleversé l'existence de deux familles aurait pu être évitée. Lisez les raisons qui incitent les jeunes à un mariage hâtif trop souvent voué à l'échec. Achetez SÉLECTION aujourd'hui!

## Pageau écrit au président de la Jeune Chambre internationale: "Vous avez fait preuve d'arrogance et de parti pris envers notre fédération"

Le président de la Jeune chambre internationale a fait preuve "d'arrogance" et de "parti pris" en déclarant, lors de son passage à Montréal qu'il n'existe qu'une seule nation au Canada. Son attitude, plutôt que de contribuer à unir les fédérations de jeunes chambres d'expression française et anglaise, a élargi le fossé entre les deux.

Telle est la substance de la lettre que vient de faire parvenir au président de la J.C.I., M. John Rundle, le président de la Fédération des jeunes chambres du Canada français, M. Rodrigue Pageau. Cet organisme, né il y a deux ans après que la Fédération des chambres de commerce des jeunes du Canada eut refusé, à la demande des jeunes chambres francophones de reconnaître le caractère binational de la fédération pan-canadienne, tiendra son prochain congrès annuel les 2, 3 et 4 juillet prochain, au Château Frontenac, à Québec. Désormais, les congrès auront lieu alternativement à Montréal et à Québec.

Dans sa lettre à M. Rundle, M. Pageau réfère à la visite que le président faisait il y a quelque temps aux jeunes chambres québécoises d'expression anglaise qui sont devenues fidèles à la fédération pan-canadienne. M. Rundle n'a pas rencontré la fédération francophone à cette occasion, celle-ci s'étant d'ailleurs vu refuser l'affiliation à la J.C.I. au congrès international annuel d'automne dernier, à Oklahoma City.

M. Pageau en a principalement contre la déclaration par laquelle le faitait M. Rundle à Montréal, à savoir qu'il n'existe qu'une seule nation au Canada.

Comment, dit M. Pageau dans sa lettre, "un Australien peut-il se permettre, à sa première visite officielle au Canada, dix minutes après sa descente d'avion à Montréal, de balayer d'un revers de main toute l'histoire du Canada et de se poser en juge de nos problèmes nationaux?"

M. Pageau ajoute: "Lorsqu'on n'a qu'une vague idée d'un problème, on s'abstient de faire une telle affirmation ou l'on risque fort de passer pour manquer de finesse et de diplomatie. Que vous ayez décidé d'ignorer les 9.000 membres de notre fédération lors de votre passage et qui constituent toujours la majorité des membres de la Jeune chambre internationale, c'est à l'unanimité que les délégués au Congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont adopté à leur assemblée du 27 mars une résolution demandant au gouvernement provincial de déclarer la langue française seule langue officielle du Québec, sous réserve des droits garantis à la minorité par l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique."

Voici le texte de cet article 133 auquel réfère la résolution adoptée:

"Dans les Chambres du Parlement du Canada et de la législature du Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des Chambres susdites devront être tenus dans ces deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Canada établi en vertu de la présente loi ou devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émaneront."

Les lois du Parlement du Canada et de la législature du Québec devront être imprimées et publiées dans l'une et l'autre de ces langues."

Pourtant, votre rôle aurait dû être, en tant que président international, de tenter de nous rapprocher de nous réunir et vous avez, par votre arrogance et votre parti pris, élargi le fossé.

"Peut-être, en fait, n'êtes-vous coupable que d'avoir eu trop confiance en la parole

des Jaycees? Aussi, pour vous permettre de connaître, si vous le désirez, vraiment le véritable problème, je vous inclus... une copie du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Cette commission, formée par le gouvernement fédéral du Canada, a pour but de recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée."

## Les étudiants francophones du nord de l'Ontario vont s'unir en association

Un congrès d'étudiants francophones se tiendra samedi, le 3 avril, à Sudbury en vue de fonder l'Association des étudiants de langue française du Nord de l'Ontario.

Cette réunion, qui aura lieu à l'Université Laurentienne de Sudbury, groupera de 400 à 500 étudiants qui fréquentent une trentaine d'institutions de niveaux secondaire et universitaire dans le nord de cette province.

Le projet de constitution qui est la principale pièce d'étude de ce congrès, dit que "les étudiants de langue française du nord de l'Ontario, reconnaissant leur appartenance culturelle à la nation canadienne-française et désireux de participer pleinement à son développement, savent que leur participation implique une responsabilité nationale, culturelle et sociale qu'ils veulent mieux assumer."

"Cette responsabilité d'étudiants, poursuit le projet de constitution, comporte pour eux d'une part la réussite d'études sérieuses et honnêtes, et d'autre part un engagement actif de leur vie envers les problèmes qui les concernent en tant que jeunesse étudiante de cette société."

"Sachant qu'ils ont des intérêts particuliers qu'ils sont en mesure de défendre eux-mêmes, ils ont résolu ce qui suit: que pour mieux s'acquitter de leurs responsabilités d'ordre national, culturel et social, ils n'ont de meilleur moyen que de s'unir en association."

## La SSJB de Montréal veut l'unilinguisme français

C'est à l'unanimité que les délégués au Congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont adopté à leur assemblée du 27 mars une résolution demandant au gouvernement provincial de déclarer la langue française seule langue officielle du Québec, sous réserve des droits garantis à la minorité par l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique."

Voici le texte de cet article 133 auquel réfère la résolution adoptée:

"Dans les Chambres du Parlement du Canada et de la législature du Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des Chambres susdites devront être tenus dans ces deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Canada établi en vertu de la présente loi ou devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émaneront."

Les lois du Parlement du Canada et de la législature du Québec devront être imprimées et publiées dans l'une et l'autre de ces langues."

des Jaycees? Aussi, pour vous permettre de connaître, si vous le désirez, vraiment le véritable problème, je vous inclus... une copie du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Cette commission, formée par le gouvernement fédéral du Canada, a pour but de recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée."

## Amendements à des décrets d'extension juridique de conventions collectives

Le projet sera mis à l'étude prévoit également que le conseil général pourra faire les démarches capables d'affilier l'association à un mouvement plus général.

Amendements à des décrets d'extension juridique de conventions collectives

QUEBEC — Le Conseil exécutif, sur la recommandation de l'hon. Carrier Fortin, ministre du travail, a ratifié plusieurs amendements qui concernent les décrets d'extension juridique de la convention collective.

Arrêtés de prolongation. Trois nouveaux arrêtés concernant la prolongation des décrets suivants: Le décret relatif à l'industrie de la chaussure dans la province de Québec est prolongé jusqu'au 30 juin 1965; Le décret relatif à l'industrie du bois ouvré dans la région de Québec est prolongé jusqu'au 1er juillet 1965; Le décret relatif au métier de coiffeur pour dames dans la région de Montréal est prolongé pour une période de deux mois, soit jusqu'au 2 juin 1965.

Deux autres arrêtés de prolongation: Le décret relatif aux employés des services funéraires dans l'île de Montréal.

Une modification est apportée au décret relatif aux employés des services funéraires dans l'île de Montréal. Cette modification vise l'article III: "Heures de travail". Elle consiste à insérer les mots "soixante (60) heures durant la nuit", au paragraphe "A" du dit article. La durée hebdomadaire régulière de travail est de quarante-huit (48) heures, durant le jour et de soixante (60) heures, désormais, durant la nuit ces heures sont réparties de la façon suivante: 8 heures consécutives durant le

jour et 10 heures consécutives durant la nuit.

Trois autres amendements renouvellent les droits de prélevement des comités paritaires suivants: l'industrie du bois ouvré de la région de Québec, prolongé jusqu'au 1er juillet 1965; l'industrie de la chaussure, prolongé jusqu'au 30 juin 1965; les coiffeurs pour dames de Montréal, prolongé jusqu'au 2 juin 1965.

Nouveaux règlements des comités paritaires de l'industrie de la construction de Chicoutimi et des coiffeurs de Sherbrooke. Un amendement a été adopté par le comité paritaire de l'industrie de la construction des régions de Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval. Cet amendement consiste à nommer un délégué de plus au comité pour représenter l'association des constructeurs Saguenay, Lac St-Jean Inc., et afin de permettre à une personne autre que le président, le vice-président ou le secrétaire, les trésoriers et autres documents en cas d'absence du président.

Un amendement de règlement porte maintenant la cotisation de l'artisan à \$0.45 par semaine au lieu de \$0.32 1-2 en ce qui concerne le comité paritaire des coiffeurs de Sherbrooke.

Tous ces amendements entreront en vigueur dès leur publication dans la Gazette officielle de Québec du 3 avril prochain.

JAMAIS AVANT — JAMAIS APRÈS

# VENTE

## Peintures à l'huile originales

UNE COLLECTION EXTREMEMENT VARIEE OFFRANT UN CHOIX ILLIMITE D'ARTISTES ET DE SUJETS. TOUTES LES TOILES FURENT IMPORTEES DES CENTRES D'ART D'EUROPE.

## AUBAINE UNIQUE! PRIX UNIQUE!

PRIX DE LISTE  
DE  
\$150. — \$375.

# \$99.

TOUTES LES  
PEINTURES SONT  
ENCADRÉES

De nouvelles peintures sont exposées chaque jour provenant de notre entrepôt.

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. a.m. — 6 h. p.m. (TOUTE LA SEMAINE SAUF LE DIMANCHE)

La GALERIE ROYALE s'est engagée dernièrement dans un programme vaste et vigoureux qui demande une acquisition constante d'oeuvres de peintres canadiens et aussi de talents nouveaux. Les tableaux offerts ici, font partie de notre collection permanente européenne. Rien n'a été acquis dans le seul but de cette vente et les prix de liste n'ont pas été gonflés, pour faire croire à un plus grand rabais.

NOTEZ: CETTE VENTE DURERA QUELQUES JOURS A MOINS QU'ELLE NE SE TERMINE PLUS TOT QUE PREVU. NOUS ATTENDONS PLUSIEURS GROUPES DE PERSONNES AINSI NOUS VOUS SUGGERONS DE VENIR LE MATIN.

# LA GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue SHERBROOKE (angle Bishop)

TEL.: 845-4383

**Maison Bienvenu**  
**Nomination**

### Nomination

LIMITED

\_\_\_\_\_

## BOURSE DE TORONT

## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

**HAMEL TRANSPORT LIMITEE**



**M. René Boutin**



M. Paul Dubeau



M. Benoit Bégin

M. Alfred Hamel, président et gerant général d'Hamel Transport Limitée, annonce la nomination de M. René Boutin au poste de gerant des ventes de la compagnie, de M. Paul Dubeau au poste de surintendant des opérations routières et de M. René Boutin au poste d'inspecteur sécuritaire. M. René Boutin conservera en plus son poste de gerant du trafic et des opérations et il sera secondé par M. Paul Dubeau dans le domaine des opérations.

M. Benoit Bégin, dont la nomination fut faite en coopération avec les courtiers en assurance Armstrong and Taylor Limited, sera en charge de la sécurité routière pour Hamel Transport Limitée et ses filiales Port Cartier Transport Inc. et Chibougamau Express Limitée.

L'augmentation constante du volume transporté et du nombre de milles parcourus par les véhicules des trois compagnies a rendu ces nominations nécessaires.

## BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

[illegible]

## BOURSE CANADIENNE

## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| Values        | Ventes | Has   | Bas    | Per. | Com    | Values    | Ventes | Has  | Bas  | Per. | Com  |
|---------------|--------|-------|--------|------|--------|-----------|--------|------|------|------|------|
| Alja          | 4000   | 10%   | 10%    | 10%  | 10%    | Vanada    | 4000   | 21%  | 21%  | 21%  | 21%  |
| Alpha A       | 100    | 50%   | 90     | 90   | 90     | Walke     | 1700   | 56   | 56   | 56   | 56   |
| Alscope       | 500    | 98    | 98     | 98   | +18    | Warrn Lam | 2400   | 38%  | 38%  | 38%  | 38%  |
| Alta          | 1250   | 14    | 14     | 14   | 14     | W Un Tel  | 2900   | 41%  | 41%  | 41%  | 41%  |
| Amg B Bel     | 2500   | 28    | 27     | 28   | 28     | Westma    | 1100   | 41%  | 41%  | 41%  | 41%  |
| Amor          | 500    | 5     | 5      | 5    | 5      | Woolweh   | 11600  | 27%  | 27%  | 27%  | 27%  |
| Amn           | 2000   | 6%    | 6%     | 6%   | 6%     | erex      | 300    | 122% | 100% | 100% | 100% |
| Arno          | 2000   | 5     | 4%     | 5    | 5      |           |        |      |      |      |      |
| Augustus      | 3444   | 37    | 37     | 37   | + 1/2  |           |        |      |      |      |      |
| Band Ore      | 5000   | 15    | 14     | 15   | +1     |           |        |      |      |      |      |
| Batem         | 3000   | 6     | 6      | 6    | 6      |           |        |      |      |      |      |
| Black Hawk    | 18410  | 250   | 200    | 289  | +3     |           |        |      |      |      |      |
| Black Riv     | 423500 | 30    | 27     | 29   | +2 1/2 |           |        |      |      |      |      |
| Blue Bon      | 3340   | 300   | 235    |      |        |           |        |      |      |      |      |
| Blueair       | 49900  | 52    | 42     | 50   | +10    |           |        |      |      |      |      |
| Bornite       | 1500   | 7     | 7      | 7    | 7      |           |        |      |      |      |      |
| Brinton Car   | 71     | 44%   | 44%    | 47   |        |           |        |      |      |      |      |
| Bruce Per     | 22100  | 20    | 19     | 19   |        |           |        |      |      |      |      |
| Bruneau       | 9000   | 26    | 25     | 25   |        |           |        |      |      |      |      |
| Bursell Hill  | 2500   | 10    | 9      | 9    | -3     |           |        |      |      |      |      |
| Camille       | 4890   | 355   | 350    | 355  |        |           |        |      |      |      |      |
| C L Urban     | 1110   | 395   | 385    | 385  |        |           |        |      |      |      |      |
| C Lacur A     | 1200   | 130   | 130    | 130  |        |           |        |      |      |      |      |
| Cessland      | 1075   | 470   | 445    | 470  | +20    |           |        |      |      |      |      |
| Chemical      | 40070  | 19    | 175    | 190  |        |           |        |      |      |      |      |
| Chiomae       | 49100  | 25    | 24     | 25   |        |           |        |      |      |      |      |
| Cleveland     | 35000  | 8     | 7%     | 8    | + 1/2  |           |        |      |      |      |      |
| Com Higgs     | 800    | 75    | 75     | 75   |        |           |        |      |      |      |      |
| Com Oil Gs    | 5920   | 49    | 46     | 46   | -4     |           |        |      |      |      |      |
| Commodore     | 3745   | 10%   | 10     | 10%  | 10%    |           |        |      |      |      |      |
| Comdor A w    | 400    | 600   | 600    | 600  | +25    |           |        |      |      |      |      |
| Comingie      | 1000   | 14%   | 14%    | 14%  | -1%    |           |        |      |      |      |      |
| C Canora      | 1350   | 25    | 25     | 25   | 25     |           |        |      |      |      |      |
| C Magna       | 18900  | 50    | 41     | 50   | +7     |           |        |      |      |      |      |
| C Modito      | 200    | 33    | 33     | 33   |        |           |        |      |      |      |      |
| Courrette A   | 75     | 53%   | 52     | 53   |        |           |        |      |      |      |      |
| Credit Mfg    | 400    | 114%  | 114    | 114  | -1%    |           |        |      |      |      |      |
| C Virginia    | 8500   | 44    | 41%    | 41%  | +3     |           |        |      |      |      |      |
| Credit STL A  | 100    | 100%  | 100    | 100  |        |           |        |      |      |      |      |
| Cbridge       | 19000  | 66    | 63     | 64   | -4     |           |        |      |      |      |      |
| Dauphin       | 2400   | 28    | 25     | 25   | -3     |           |        |      |      |      |      |
| Delta Elec    | 90     | 280   | 270    | 270  | 270    |           |        |      |      |      |      |
| Demoss        | 97     | 1414% | 1414   | 1414 |        |           |        |      |      |      |      |
| Dolsan        | 709750 | 56    | 45     | 45   | -8     |           |        |      |      |      |      |
| David Fr A    | 55     | 446%  | 46%    | 46%  | 46%    |           |        |      |      |      |      |
| D Explorer    | 2000   | 12    | 12     | 12   | 12     |           |        |      |      |      |      |
| D Oilcloth    | 750    | 33%   | 33     | 33   | -4     |           |        |      |      |      |      |
| D Lease       | 2000   | 35    | 35     | 35   | 35     |           |        |      |      |      |      |
| Dumort        | 8000   | 30    | 30     | 30   | +3 1/2 |           |        |      |      |      |      |
| East Sul 1900 | 650    | 625   | 640    | 15   |        |           |        |      |      |      |      |
| E Ventures    | 2000   | 34    | 34     | 34   | 34     |           |        |      |      |      |      |
| Emp Oil       | 1000   | 5     | 5      | 5    | 5      |           |        |      |      |      |      |
| Equity        | 124600 | 38    | 37     | 38   | -1     |           |        |      |      |      |      |
| Lab           | 81500  | 38    | 34 1/2 | 35   | -2     |           |        |      |      |      |      |
| Pans          | 14000  | 9     | 9      | 9    | 9      |           |        |      |      |      |      |

TOTAL DES VENTES, 4,340,000

NOMINATION À  
LA CITE UNIVERSELLE LTÉE

ASSURANCE

ROLAND, LAFAILLE,  
MORIN INC.  
R. Marcel Lafaille, prés.

Courtiers agréés  
en assurances

Services techniques

Roger Berthiaume, Ing.P.

WE. 7-4665

3974 o., Notre-Dame — Mtl

AVIS D'ASSEMBLÉE

AVIS est par les présente  
donné que l'Assemblée Générale  
Annuelle des Actionnaires  
de THE ALBION INSURANCE  
COMPANY OF CANADA sera  
tenue mercredi, le 28 avril  
1965, à 3 heures de l'après-  
midi, au siège social de la  
compagnie, suite 1880, édifice

|           |       |       |    |       |    |
|-----------|-------|-------|----|-------|----|
| Fox Lake  | 33000 | 24    | 22 | 23    | -2 |
| Frigidors | 1000  | 45    | 45 | 45    |    |
| Fundy     | 7000  | 5 1/2 | 5  | 5 1/2 |    |

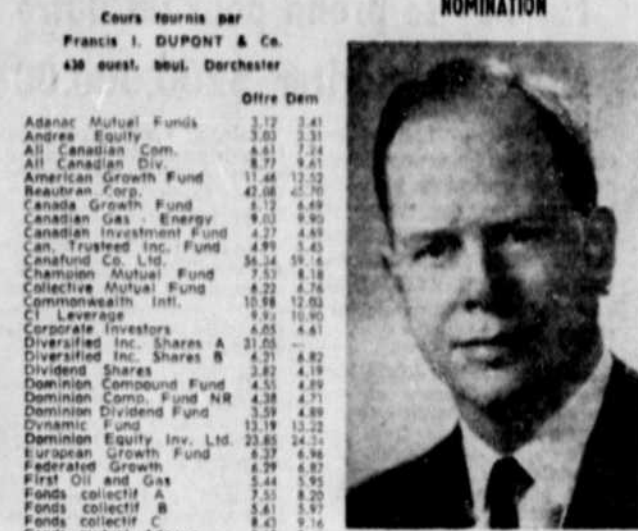
|      |     |     |     |
|------|-----|-----|-----|
| 1500 | 43  | 43  | 43  |
| 350  | 210 | 200 | 210 |
| 1000 | 38  | 33  | 33  |

|            |        |       |      |      |        |
|------------|--------|-------|------|------|--------|
| Gelien     | 3400   | 164   | 162  |      |        |
| Grid Per U | 1000   | 230   | 230  |      |        |
| Griff      | 2600   | 290   | 290  | -3   |        |
| Hastings   | 2600   | 290   | 290  | -10  |        |
| Heb        | 1900   | 90    | 90   | -10  |        |
| Inf Atlas  | 700    | 125   | 125  | +10  |        |
| Int Dredg  | 34140  | 22    | 181  | +2   | +3 1/2 |
| James Bv   | 214500 | 62    | 62   | +5   |        |
| Jubilee    | 6200   | 209   | 205  | +208 |        |
| K Desmond  | 1000   | 46    | 57   | 60   |        |
| Kentling   | 500    | 2     | 17   | 314  |        |
| Kiema      | 3000   | 330   | 363  | 325  | +20    |
| Kodak P    | 600    | 190   | 190  | 170  | +1 1/2 |
| Kontiki    | 500    | 9     | 9    |      |        |
| Lab Accor  | 3500   | 310   | 914  | 914  | +1 1/2 |
| Lecchi A   | 500    | 5114  | 1114 | 1114 |        |
| Lamont A   | 200    | 11814 | 1814 | 1814 | -1 1/2 |
| Linside    | 1500   | 414   | 414  |      |        |
| Liviana    | 21500  | 24    | 22   | 24   | +1     |
| M Hygrade  | 8500   | 24    | 2214 | 24   | +1 1/2 |
| Malsval    | 8000   | 11    | 10   | 10   | -1     |
| Match      | 500    | 28    | 28   |      | +3     |
| Meichs rts | 165    | 260   | 260  |      |        |
| Mier Chip  | 3000   | 1     | 11   |      |        |
| Merrill    | 500    | 57    | 57   |      |        |
| Mitl CNB   | 4100   | 2414  | 23   | 2314 | -1 1/2 |
| Midexps    | 8100   | 244   | 253  | 253  | -3     |
| Alapagos   | 9500   | 28    | 2414 | 28   | +1     |
| Alonore    | 500    | 2     | 17   |      |        |
| Alt Coast  | 500    | 100   | 21   | 21   | -2 1/2 |
| Am Plesion | 15100  | 101   | 180  | 101  |        |
| Ar Wright  | 3000   | 42    | 60   | 42   | -3     |
| N Implr    | 20800  | 230   | 233  | 230  | +12    |
| Avanich    | 2000   | 1     | 14   |      |        |
| NA Rere    | 1150   | 30    | 32   |      | +2     |
| North Expl | 4200   | 214   | 209  |      | -7     |
| NW Canis   | 700    | 13    |      |      | +1     |
| Open Expl  | 20005  | 1414  | 14   | 1414 | +2     |
| Pal Silver | 11600  | 39    | 24   | 27   |        |
| Pauds      | 18100  | 15    | 14   | 1414 |        |
| Pembroke   | 109    | 82514 | 2314 | 2314 | +4 1/2 |
| Pembec     | 3000   |       |      |      |        |
| Phenox     | 30000  | 40    | 84   | 84   | +5     |
| Porcelia   | 367324 | 48    | 30   | 42   | +3 1/2 |
| Row C S P  | 200    | 817   | 17   | 17   | +1     |
| Que Indl M | 500    | 33    | 33   | 33   | +3     |
| Que Smeff  | 1700   | 2414  | 23   | 2414 | +1 1/2 |
| Red Crst   | 1000   | 314   | 314  | 314  | -1     |
| RA Pete B  | 5000   | 82    | 74   | 82   | +5     |
| Rusky Lake | 2000   | 39    | 39   | 39   | -2     |
| STL Colum  | 1700   | 310   | 305  | 305  | -15    |
| STL Div L  | 1700   | 310   | 305  | 305  | -15    |
| Sawp       | 2000   |       |      |      |        |
| Sawpaw     | 6009   | 3314  | 3314 | 3314 | +1 1/2 |
| Select Fin | 5000   | 1714  | 1614 | 1714 | +1 1/2 |
| Silver Reg | 1800   | 2214  | 2214 | 2214 | +1 1/2 |
| Silver S   | 22510  | 2214  | 2214 | 2214 | +1 1/2 |
| Outfall    | 19102  | 714   | 714  | 714  | +1 1/2 |
| Spartan    | 2400   | 58    | 58   | 58   | +1     |
| Sparrs Ex  | 1760   | 173   | 172  | 173  | -1     |
| Sullivan   | 100    | 410   | 410  |      | +20    |

## Fonds mutuels      BOLTON, TREMBLAY &amp; COMPAGN

## BOLTON, TREMBLAY &amp; COMPAGN

## NOMINATION



M. PAUL A. BIENVEN

|                             |       |       |
|-----------------------------|-------|-------|
| Guaradian Growth Fund       | 7.21  | 8.41  |
| Investors Growth            | 8.82  | 9.38  |
| Investors Mutual            | 8.82  | 9.38  |
| Investors Mutual of Canada  | 5.06  | 5.51  |
| Mutual Bond                 | 5.06  | 5.51  |
| Mutual Accum. Fund          | 1.08  | 1.56  |
| Mutual BICF                 | 5.88  | 6.14  |
| Mutual Income Fund          | 5.88  | 6.14  |
| One William St. Fund        | 13.76 | 14.01 |
| Prudential                  | 6.79  | 6.79  |
| Provident Mutual Fund       | 4.10  | 4.44  |
| Regent Fund                 | 5.28  | 5.15  |
| Regent Fund of Canada       | 5.28  | 5.15  |
| Sav. Invest. Mutual of Can. | 3.20  | 3.20  |
| Timed Investment Fund       | 7.27  | 7.08  |
| Western Growth Fund         | 4.85  | 4.41  |

— EN ARGENT AMÉRICAIN —

|                             |       |       |
|-----------------------------|-------|-------|
| Affiliated Fund Inc. Com.   | 9.57  | 9.81  |
| American Business Shares    | 2.12  | 2.42  |
| Boston Fund Ltd.            | 10.14 | 11.52 |
| Can. Bond Fund              | 10.14 | 11.52 |
| Devryus Fund Inc.           | 21.47 | 23.24 |
| Incorporated Investors      | 7.86  | 8.30  |
| Investment Services         | 1.02  | 1.02  |
| Keystone Custodian S.A.     | 5.83  | 6.17  |
| Keystone Custodian S.A. K-2 | 5.83  | 6.17  |
| Mass Invest. Trust          | 17.35 | 18.96 |
| Invest. in Growth Stocks    | 17.35 | 18.96 |
| Putnam Fund for Growth      | 15.37 | 16.46 |
| Research Investing Corp.    | 14.62 | 16.00 |
| Television Electronics      | 14.62 | 16.00 |
| Wellington Fund Inc.        | 13.20 | 14.57 |

**BOLICHARD**



Clinique médicale de l'Est — Bureaux à louer  
30 est. boul. St-Joseph



- Pour la profession médicale
- Occupation immédiate
- Situation centrale
- Air climatisé
- Stationnement intérieur
- Service d'appels téléphoniques
- Clinique d'urgence
- Service de laboratoire
- Salle de radiographie

Pour informations :  
527-2496

M. R. Duhamel  
M. P. Lajeunesse  
845-4241  
Dr Guy Laporte

---

# COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A. Gilles Ménard, C.A.

Comptable agréé

Comptable agréé

132 ouest, rue St-Jacques

3310, rue Maplewood, apt 9

Chambre 813 — 849-2071

Montréal, Qué. RE. 7-9725

## PROVOST & PROVOST

## VIAU & ROBIN

Comptables agréés

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.  
Syndic Liégeois

LUCIEN D. VIAU, C.A.  
H. LIONEL ROBIN, C.A.

ROLAND PROVOST, C.A.

JACQUES R. CHADILON, C.A.  
ARMAND H. VIAU, C.A.

2596, boul. Rosemont

I. SERGE GÉRAVIS, C.A.

RA. 2-1109

PO. 9-3871 \*

4926, ave Verdun Verdun

## Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

## E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maître Samson, O.B.E., C.A. Lucien P. Bélair, C.A.  
Leon Côté, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Henley, Bourgoin, C.A. Dollard Huot, C.A.  
Percy Auger, C.A. Albert Gagné, C.A.  
Marcel Imbeault, C.A. Benoît Sylvain, C.A.  
Vianney Forget, C.A. Dennis Bell, C.A.  
Pierre Barry, C.A. Raymond Cuvillier, C.A.  
Adrien Côté, C.A. Marcel Ducharme, C.A.  
Marthe Gauthier, C.A. Bernard Lachapelle, C.A.  
Pierre David, C.A. Réal Aubert, C.A.  
Robert Gariépy, C.A. Roland Frenette, C.A.  
Jean-Paul Barbeau, C.A. Roger Lacombe, C.A.  
Roland Truchon, C.A. Denis Schmutz, C.A.  
Roland Lévesque, C.A. Emilie Fortin, C.A.  
Jean Farnreau, C.A. Gaston Bouché, C.A.  
Jean-Claude Lemay, C.A. Royer Gellinas, C.A.

E. H. Knight, C.A. R. H. Knight, C.A.  
Lionel Roussin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Raymond Fortier, C.A.  
Clément Primeau, C.A. Clément Primeau, C.A.  
Pierre Lesage, C.A. Pierre Lesage, C.A.  
Pierre Chouinard, C.A. Pierre Chouinard, C.A.  
Gilles Trahan, C.A. Gilles Trahan, C.A.  
Marc Mercier, C.A. Marc Mercier, C.A.  
Jean-Paul Boyer, C.A. Jean-Paul Boyer, C.A.  
Emile Viatte, C.A. Emile Viatte, C.A.  
Gilles Lévesque, C.A. Gilles Lévesque, C.A.  
Pierre Pharaud, C.A. Pierre Pharaud, C.A.  
Emilien Gauthier, C.A. Emilien Gauthier, C.A.  
Jean-Guy Denis, C.A. Jean-Guy Denis, C.A.  
Gérald Lafontaine, C.A. Gérald Lafontaine, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A.  
Conseils - M. Chartré.

Paul Gonthier, C.A.  
C.A. - E. Beaulvais, C.A.

Georges A. Roussin, C.A.  
G. Marceau, C.A.

MONTRÉAL

QUÉBEC

RIMOUSKI

132 OUEST, ST-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691

## Faloney se prend pour un autre s'il croit mériter \$200,000.00

TORONTO — Les prétentions et les démentis impliquant un contrat de \$200,000, la réputation des Argos de Toronto et le doigt accusateur des Alouettes de Montréal ont temporairement été calmés par le commissaire Sydney Halter à Winnipeg.

La mésaventure a éclaté lorsque Bernie Faloney et son avocat Sydney Paikin ont exigé un contrat de trois ans au montant de \$200,000 des Alouettes ou bien "commencez à vous chercher un autre quart-arrière".

Le co-propriétaire des Alouettes, Joe Atwell, a qualifié le montant de "ridicule", puis a entendu des rumeurs voulant que Faloney soit également de cet avis.

Atwell a écrit au commissaire Halter lui demandant de déterminer si les Argos s'étaient rendus coupables de subordination dans le cas de Faloney.

La lettre a fait suite à une rencontre où Faloney et son avocat ont dit à Atwell de débarrasser ou bien se chercher un autre quart-arrière.

Faloney a avoué son inquiétude de ne pouvoir obtenir des offres concrètes des Alouettes depuis sa vente par Hamilton il y a plusieurs mois.

"Je n'ai jamais rencontré les autorités des Argos et alors comment M. Paikin et moi-même pourrions-nous savoir ce qu'ils sont prêts à nous offrir?" a dit Faloney.

"Il s'agit d'une pure supposition de la part de M. Atwell ou bien il a complètement manqué le bateau lors de notre rencontre".

Atwell a fait parvenir à Lew Hayman, directeur-gérant des Argos, une copie de sa lettre à Halter.

Hayman a alors envoyé une lettre à Atwell lui demandant de soumettre ses preuves de subordination au commissaire.

Ce à quoi Atwell a répondu: "Si j'avais des preuves, je les lui aurais déjà fait parvenir".

Entre-temps, Hayman a précisé qu'il était de son ressort de s'intéresser à tous joueurs du calibre de Faloney, mais a ajouté n'avoir jamais fait d'offres à ce dernier.

## Peterborough 6 Marlboros 1

PREMIERE PERIODE  
Aucun but  
Pénalités: Chipchase 1:22, Redmond 3:32, Laurent 3:36, Paterson 11:13, McKeen 18:16.

DEUXIEME PERIODE  
1-Peterborough: Grant (Thiffault, Jopling) 0:43  
2-Peterborough: Paterson (Watson, Curtis) 3:37  
3-Peterborough: Redmond (Paterson, Sharpe) 8:23  
4-Peterborough: Redmond (Thiffault, Vanderburg) 11:36  
5-Peterborough: Grant (Lacroix, Thiffault) 15:43  
6-Peterborough: Paterson (Sharpe) 17:04  
Pénalités: Clark 6:35, Glennie 9:06, et 14:34, McKenny 10:33, Corrigan 17:34, McKenny 18:19, Lacroix 19:30.

TROISIEME PERIODE  
7-Toronto: Laurent (McKenny) 8:26  
Pénalités: Aucune

## Record d'assistance à Madison Square

Les records d'assistance et de recette du fameux Madison Square Garden de New York ont été battus à l'occasion des deux championnats du monde de boxe disputés mardi soir. Plus de 20,000 personnes dont 18,112 spectateurs payants ont laissé \$239,556 dollars aux guichets.

L'ancien record datait de 1947 où, pour le championnat mondial des poids légers, Joe Louis-Jersey Joe Walcott, la recette s'était élevée à 216,497 dollars pour un total de 18,194 spectateurs.

## LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES

# Le Canadien, bien reposé pour la série

## ● Imlach attend beaucoup de D. Moore ● Duff vanle l'esprit d'équipe des siens

MONTREAL. — Les Canadiens de Montréal ont continué de voyager entre leur retraite des Laurentides et le Forum hier. Après leur séance d'entraînement, ils sont retournés au Domaine de l'Estrel en attendant de leur série semi-finale, 4 de 7, contre les Maple Leafs de Toronto, ce soir, en vue de la coupe Stanley.

Entre-temps, les Leafs ont poursuivi leurs séances ardues d'entraînement à l'Olympia de Détroit. Après leur dernier exercice, ils ont pris l'avion à destination de Montréal hier.

Les nouvelles en provenance de Détroit veulent que le pilote Punch Imlach, des Leafs, soit enchanté de la tenue de Dickie Moore. Ce dernier a bien joué en l'absence de Bob Pulford, blessé à l'aine, au cours des deux dernières parties régulières des Leafs en fin de semaine passée.

Imlach considère Moore comme son "bon des séries éliminatoires". Il n'y a pas de doute que Moore tentera de se justifier devant ses admirateurs de Montréal.

### Duff

On compte également un autre Dickie Moore dans le camp des Canadiens, soit Dick Duff. Ce dernier, porte-couleurs des Leafs pendant 10 saisons, a rejoint les Canadiens via New York cette année. Il a amassé 9 buts et 7 aides avec les locaux en 40 parties.

Le pilote Toe Blake, des Habitants, a constaté que Duff donnait un meilleur rendement aux côtés de Jean Béliveau et Robert Rousseau. Pour sa part, Duff croit "s'être retrouvé" depuis qu'il évolue avec une équipe supérieure.

Duff a admis que son passage des Leafs aux Rangers avait été particulièrement difficile, "car il est dur de passer d'une organisation canadienne à une formation américaine".

"Je me suis établi à Montréal pour la saison de hockey maintenant et j'ai constaté une grande différence dans l'attitude de l'équipe. Celle-ci sait où elle va et vous ne comptez aucun joueur faisant ménage à part."

"C'est pourquoi je crois que l'équipe ne s'arrêtera pas en chemin, car l'esprit d'équipe est trop bon."

Le gérant général Sam Pollock, tout en se refusant à toute prédiction, s'est dit heureux de l'état d'esprit de l'équipe, qu'il juge excellent avant la série contre Toronto.

"Les gars sont en bonne santé et quelques-uns afficheront une certaine tension, mais c'est naturel. Lorsque les quatre premières équipes sont toutes d'égal force comme cette année, il est difficile de faire des prédictions."

Blake a révélé qu'il décidera aujourd'hui qui demeurera inactif lors du premier match. Il s'agit d'un choix entre la défense Noël Picard et les ailiers Gary Peters ou Yvan Cournoyer.

Jim Roberts et Jean-Guy Talbot seront ses choix pour "tuer" les punitions.

Les trios seront composés de Béliveau, Rousseau et Duff; Ralph Backstrom, John Ferguson et Claude Larose; Henri Richard, Claude Provost et Dave Balon.

Dans la première partie semi-finale entre les As de Québec et les Américains, hier soir, à Rochester, le club américain s'est rallié pour trois buts, après les filets de Bill Sutherland et Wayne Hicks, à la première période, pour l'emporter, au compte de 4-2.

Dans une autre partie, Baltimore a vaincu Hershey, au compte de 2-1, en temps supplémentaire. Cette série est de 3 de 5. Celle des As et des Américains est de 4 de 7.

Les Red Wings de Detroit reçoivent les Black Hawks de Chicago et les Canadiens de Montréal, les Maple Leafs de Toronto à l'ouverture des séries semi-finales, 4 de 7, en vue de la coupe Stanley ce soir.

Deux questions se posent avec la présentation de ces matches, à savoir si Bobby Hull, des Hawks, est assez remis de ses malaises au genou pour afficher sa tenue antérieure et si les vétérans du Toronto, détenteur du trophée Stanley au cours des trois dernières années, peuvent encore revenir de l'arrière.

Les rivaux, en semi-finales, sont les mêmes que la saison dernière, mais leur opposition résulte d'un classement final tout à fait différent.

Les Wings, qui ont remporté leur premier championnat régulier depuis 1957, avaient terminé au quatrième rang l'an dernier. Chicago, occupant de la 3e place cette saison, avait fini au deuxième rang l'année dernière tandis que les Canadiens, champions de l'an dernier, ont terminé en 2e position cette saison. Enfin, les Leafs sont passés de la 3e à la 4e place.

Hull a patiné pendant les séances d'entraînement mardi et hier, mais a avoué "qu'il n'allait pas très bien".

Le pilote Billy Ray, des Hawks, était du même avis et ne prendra probablement de décision au sujet de son état avant l'heure du match.

Incidentement, la série Detroit-Chicago opposera les cinq meilleurs coureurs du circuit, soit le champion Stan Mikita, des Hawks, et Hull ainsi que Norm Ullman, Gordie Howe et Alex Delvecchio, des Wings.

Entre-temps, les Leafs, qui ont tenu deux séances d'entraînement à Detroit avant de partir pour Montréal, ont surpris tous les amateurs présents.

Les Leafs ont consacré une heure à se bousculer les uns les autres, ce qui a fait dire à Kent Douglas que "Les Leafs étaient prêts à disposer des Canadiens en cinq matches".

Le publiciste des Wings a déclaré après la séance d'entraînement: "Nous n'avons jamais assisté à une telle séance d'entraînement à Detroit et nous aurions dû exiger \$1 de chaque amateur pour la voir."

Le blessé Bob Pulford a patiné, mais on doute qu'il évolue contre les Canadiens ce soir.

A Montréal, Toe Blake compte sur les nouveaux venus Ted Harris et Noël Picard pour renverser les rôles cette saison, soit assurer un gain aux Habitants.

Au cours de la saison régulière, Chicago a dominé Detroit par la marge de 8-5-1 tandis que les Canadiens avaient l'avantage sur les Leafs par 7-4-3, y compris quatre gains à Toronto.

On mentionne que douze jours ont été réservés, en juin 1967, pour ces épreuves qui se dérouleront au stade de l'Expo.

Le directeur des sports à l'Expo, le colonel Edward McClelland, choisira, pour ces épreuves, un certain nombre de clubs parmi les plus populaires de Russie, d'Angleterre, d'Italie, de Tchécoslovaquie, d'Allemagne, d'Espagne et du Brésil.

Le colonel McClelland a exposé son projet en détail, lors de la réunion annuelle de l'Association canadienne de soccer, qui a eu lieu à Regina récemment. Pat Nolan, de Montréal, ancien président de l'Association, a été nommé agent de liaison entre celle-ci et l'Expo.

TRANSMISSION SPECIALTY  
6320 UPPER LACHINE ROAD - 5520 PAPINEAU LTD.  
2 ENDROITS pour votre INSPECTION  
2 ENDROITS pour votre SERVICE  
2 ENDROITS pour votre GARANTIE  
Estime gratuit avant réparation  
Remorquage gratuit  
garantie 100%  
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine  
TERMES FACILES - JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

## Hull ne jouerait pas ce soir

CHICAGO. — Les Hawks de Chicago seront peut-être privés des services de Bobby Hull au début de leur série semi-finale contre les Wings de Detroit ce soir.

En effet, le pilote Billy Ray a exprimé son doute à la suite de l'exercice des Hawks.

On sait que Hull n'a pas pris part aux trois dernières, toutes régulières des Hawks afin de reposer son genou blessé en vue des séries éliminatoires.

Au cas où Hull serait capable de jouer, Ray l'utiliserait aux côtés de Phil Esposito et Chico Maki, mais ne l'enverrait pas au jeu contre le trio de Gordie Howe, des Wings.

Les autres blessés des Black Hawks, Maki, Eric Nesterenko et Pierre Pilote, seront définitivement au jeu ce soir.

## Rochester 4 Québec 2

Dans la première partie semi-finale entre les As de Québec et les Américains, hier soir, à Rochester, le club américain s'est rallié pour trois buts, après les filets de Bill Sutherland et Wayne Hicks, à la première période, pour l'emporter, au compte de 4-2.

Dans une autre partie, Baltimore a vaincu Hershey, au compte de 2-1, en temps supplémentaire. Cette série est de 3 de 5. Celle des As et des Américains est de 4 de 7.

## Buffalo 5 Pittsburgh 4

SOMMAIRE  
PREMIERE PERIODE  
1-Pittsburgh: Toppazzini (sans aide) 7:19  
2-Buffalo: Stanfield (Cullen, Gaudet) 8:13  
3-Pittsburgh: Lafarge (Harris, Toppazzini) 9:36  
4-Buffalo: Gaudet (Stanfield, Cullen) 13:30  
Pénalités: Paul et Stanfield 4:37, Hall 5:14, Van Impe 8:37, John 13:34, Dook 19:30.

DEUXIEME PERIODE  
Buffalo: Cushman (Lund, Hannigan) 0:39  
6-Buffalo: Gaudet (Cullen, Stanfield) 7:38  
7-Buffalo: Dea (Melnyk) 8:27  
8-Pittsburgh: Toppazzini (Lafarge, Harris) 19:39  
Pénalités: Godfrey 8:49, Gaudet 10:34, Van Impe 14:09.

TROISIEME PERIODE  
9-Pittsburgh: Hapson (Toppazzini, Lafarge) 5:22  
Pénalités: Aucune  
ARRÊTS:  
B.S.S. 12 11 5-28  
CHADWICK 4 3 4-13

## Sherbrooke 8 New Glasgow 0

SOMMAIRE  
PREMIERE PERIODE  
1-Sherbrooke: Cartier (Pépin, Dupré) 1:39  
2-Sherbrooke: Cartier (Pépin, Roy) 5:01  
3-Sherbrooke: Cartier (Pépin, Roy) 5:45  
4-Sherbrooke: Pépin (Cartier, Dupré) 18:40  
Pénalités: Mascotto 2:49, Leblanc, Aubry (servie par Gullbault) 4:44.

DEUXIEME PERIODE  
5-Sherbrooke: Pépin (Richer, Drouin) 7:34  
6-Sherbrooke: Gullbault (Richer, Drouin) 15:10  
Pénalités: Robidas 5:19, 7:37, Gaudreau 19:37.

TROISIEME PERIODE  
7-Sherbrooke: Drouin (Richer, Dupré) 4:15  
8-Sherbrooke: Drouin (G. Roy, Gullbault) 12:07  
Pénalités: Ford 10:37, Mascotto 17:13.  
ARRÊTS:  
LARIN 16 12 9-37  
AUBRY 10 10 11-31

## Le criminel le plus recherché de la Terre

Avez-vous vu un Allemand au cou de taureau, au visage sensuel, amateur de thé et mesurant 5 pi. 8 po. ? Il y a une récompense de \$25,000 pour tout renseignement conduisant à l'arrestation de Martin Bormann, ancien secrétaire de Hitler et assassin d'"au moins 5 millions de personnes". Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'avril ce qu'il faut faire si vous pensez avoir déjà vu cet homme! Achetez votre Sélection dès aujourd'hui!

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION  
BREVETS D'INVENTION  
MARQUES DE COMMERCE  
ROBIC & BASTIEN  
c/avant  
Marion, Marion, Robic & Bastien  
2100, rue DUNDAS  
MONTREAL 25  
288-2152

ELECTRICIEN  
Entrepreneur-électricien  
Jean K. Malouf Inc.  
Entretien - Réparations  
RA. 1-9630  
6305, 25e ave Rosemont

ASSURANCES  
ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION  
ASSURANCES COLLECTIVES  
Horace Labrecque & Fils Ltée  
1411, rue CRESCENT  
Plus de 50 années d'expérience  
MONTREAL VI. 9-2371

## Un second Locklin avec les Als

"Un Billy Locklin qui serait encore plus imposant", c'est en ces mots que l'assistant-instructeur, Ed Enos, décrit le dernier joueur de ligne ayant signé un contrat avec l'équipe.

Ce sont de grands mots pour décrire le nouveau venu mais Bruce Charles Day, un Californien de 23 ans, possède peu d'expérience professionnelle et beaucoup de capacités.

Le comparant à Locklin, Enos parle de l'incroyable souplesse de Day. Tout comme Locklin il joue à l'offensive et à la défensive. De plus le nouveau venu est considérablement plus lourd et ses 250 livres sont également réparties sur ses 6'3".

Day a joué comme plaqueur offensif et ailier défensif avec les "Springfield Acorns" de la Conférence de la Côte Atlantique la saison dernière. Il débuta dans ces mêmes positions au Collège Junior du Mont San Antonio en Californie et à l'université d'Utah.

Le robuste Day, garde sa bonne forme durant l'hiver en jouant à la balle au mur. Il eut un long apprentissage avec les Cowboys de Dallas de la Ligue Nationale de Football. En fait, les Cowboys, en envoyant Day au Club Springfield, désiraient le garder pour l'année 1965.

Alors qu'il visitait Seahawks de Portland, Enos remarqua très vite les talents extraordinaires de Day et après négociations, l'engagea pour le Club des Alouettes.

Enos est généralement optimiste au sujet des athlètes avec qui il signe, mais il paraît particulièrement enthousiasmé de cette nouvelle acquisition.

"Il est très rapide et frappe dur", dit Enos. "Nous voudrions en faire un garde — il est assez rapide pour cela. Comme ailier défensif, nous savons ce qu'il peut faire. Je l'ai vu plaquer un joueur adversaire d'une manière que je n'avais jamais vue auparavant."

## Le sport moyen de formation

(Suite de la page 13)

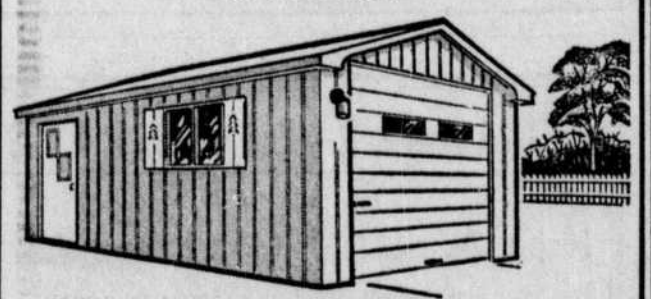
En sollicitant dans le jeu la partie du corps à rééduquer, en poussant dans "le feu de l'action" à un dépassement de soi-même, en développant aussi les parties du corps non atteintes, il contribue puissamment à réaliser des progrès qui tiennent quelquefois du "miracle".

Méthode de rééducation active et jeu, le sport offre de plus la possibilité d'une victoire sur soi-même ou sur les autres; il donne aussi le sentiment d'être capable de s'améliorer et de devenir plus libre; il impose une discipline de groupe bénéfique. Par ses prolongements psychologiques, il participe assurément à l'équilibre psychique des handicapés physiques et il aide à l'accomplissement de leur personnalité et à leur meilleure intégration sociale.

11 — De façon générale, on peut affirmer, en conclusion, que le sport participe à l'épanouissement de toutes les aptitudes individuelles, au renforcement de la cohésion et de la solidarité du groupe, à l'adaptation des enfants à la Cité d'aujourd'hui. Il contribue ainsi à former une jeunesse fortifiée, à créer une société nouvelle avec un climat social nouveau. Il s'affirme, avec la science, l'une des disciplines les plus fondamentales de l'éducation moderne.

(A SUIVRE)

## GARAGES PREFABRIQUES "en aluminium"



Plans approuvés par la ville de Montréal et villes environnantes

PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

H.-B. Products Mfg. Co. Ltd.

15701 est, Sherbrooke, Montréal

Tél.: 645-1621

## Salon du SPORTS MAN '65 du 26 mars au 4 avril.

Attractions spectaculaires  
LA PLUS GRANDE EXPOSITION  
des plus nouveaux équipements de pêche, chasse, camping et bateau.  
• NOUVEAUX ANIMAUX SAUVAGES DU ZOO DE GRANBY  
• VOLIERE AVEC PLUS DE 200 ESPÈCES D'OISEAUX EXOTIQUES.

SPECTACLES SENSATIONNELS par des artistes de réputation mondiale  
Les fameux DAUPHINS acrobates de renom  
LES BLUE & YVETTE les acrobates casse-cou  
CHEF POKING FIRE authentiques danses guerrières indiennes  
INVITES SURPRISES

ENTRÉE:  
ADULTES: du lundi au vendredi 75  
ENFANTS: du lundi au vendredi 35  
ADULTES: samedi et dimanche 85  
ENFANTS: samedi et dimanche 35

MAGNIFIQUES PRIX DE PRESENCE:  
1650 rue Berri, Montréal.

Palais du Commerce

## Epreuves internationales de soccer à l'Expo

Tout laisse prévoir qu'il y aura des épreuves internationales de soccer à l'Exposition universelle de 1967 qui se déroulera à Montréal. C'est la nouvelle qu'on peut lire, dans la

dernière livraison de "Expo Digest", organe officiel d'information de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

On mentionne que douze jours ont été réservés, en juin 1967, pour ces épreuves qui se dérouleront au stade de l'Expo.

Le directeur des sports à l'Expo, le colonel Edward McClelland, choisira, pour ces épreuves, un certain nombre de clubs parmi les plus populaires de Russie, d'Angleterre, d'Italie, de Tchécoslovaquie, d'Allemagne, d'Espagne et du Brésil.

Le colonel McClelland a exposé son projet en détail, lors de la réunion annuelle de l'Association canadienne de soccer, qui a eu lieu à Regina récemment. Pat Nolan, de Montréal, ancien président de l'Association, a été nommé agent de liaison entre celle-ci et l'Expo.

TRANSMISSION SPECIALTY  
6320 UPPER LACHINE ROAD - 5520 PAPINEAU LTD.  
2 ENDROITS pour votre INSPECTION  
2 ENDROITS pour votre SERVICE  
2 ENDROITS pour votre GARANTIE  
Estime gratuit avant réparation  
Remorquage gratuit  
garantie 100%  
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine  
TERMES FACILES - JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

TRANSMISSION SPECIALTY  
6320 UPPER LACHINE ROAD - 5520 PAPINEAU LTD.  
2 ENDROITS pour votre INSPECTION  
2 ENDROITS pour votre SERVICE  
2 ENDROITS pour votre GARANTIE  
Estime gratuit avant réparation  
Remorquage gratuit  
garantie 100%  
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine  
TERMES FACILES - JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

TRANSMISSION SPECIALTY  
6320 UPPER LACHINE ROAD - 5520 PAPINEAU LTD.  
2 ENDROITS pour votre INSPECTION  
2 ENDROITS pour votre SERVICE  
2 ENDROITS pour votre GARANTIE  
Estime gratuit avant réparation  
Remorquage gratuit  
garantie 100%  
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine  
TERMES FACILES - JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

TRANSMISSION SPECIALTY  
6320 UPPER LACHINE ROAD - 5520 PAPINEAU LTD.  
2 ENDROITS pour votre INSPECTION  
2 ENDROITS pour votre SERVICE  
2 ENDROITS pour votre GARANTIE  
Estime gratuit avant réparation  
Remorquage gratuit  
garantie 100%  
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine  
TERMES FACILES - JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYER

## DOCUMENT A CONSERVER (4)

## Le sport, moyen de formation des jeunes

(Texte intégral de "Essai de doctrine du sport", publié sous l'autorité de M. Maurice Hérog, haut commissaire à la jeunesse et au sport, en France, et sous la direction personnelle de Jean Borotra)

## 2 — Le Sport, Moyen de Formation de la Jeunesse

1 — C'est pendant la jeunesse, âge d'or de la souplesse du corps et de l'esprit, que s'éveillent et se cultivent les facultés physiques, intellectuelles et morales, que se dessinent le tempérament, le caractère et la personnalité. C'est aussi pendant la jeunesse que l'enfant prend le goût et l'habitude de certaines activités, dont il gardera, longtemps après l'école, le désir et le besoin. Le sport, que le jeu lui fait aimer immédiatement et spontanément, n'échappe pas à cette règle. Il n'entre dans la vie de l'homme et de la Nation, et ne deviendra garant de leur dynamisme et de leur équilibre, que s'il entre d'abord dans la vie de l'enfant.

Le sport est d'ailleurs, pour les jeunes, une récréation nécessaire. Il est aussi une occupation passionnante, qui leur évitera, pendant les loisirs, le désœuvrement, l'ennui et la malaisance qui en résultent souvent.

D'autre part, les résultats obtenus depuis fort longtemps déjà par certaines méthodes pédagogiques en usage dans beaucoup de pays de régime politique, de tradition, de civilisation pour tant très différents, et les résultats obtenus en France par des expériences limitées certes, mais néanmoins fort significatives, ont formellement prouvé que le sport, utilisé dans un cadre éducatif et adapté aux impératifs pédagogiques et physiologiques, peut être un élément important de la formation des jeunes. Tous les éducateurs doivent en être convaincus: le sport est un jeu pour l'enfant, mais il est aussi un remarquable moyen d'éducation pour le maître.

2 — La conception d'une formation complète de l'homme n'est pas nouvelle. Des recherches modernes montrent pourtant que, dans notre monde de démesure, la nécessité d'une éducation harmonieuse s'impose plus que jamais, si on veut garantir à l'homme sa pleine efficacité.

Le sport peut être, pour les jeunes, un facteur précieux d'équilibre physique, psychique et psychologique.

Pratiqué dans les conditions voulues, c'est-à-dire compte tenu des nécessités physiologiques, il concourt au développement harmonieux de l'enfant et favorise le rodage des fonctions essentielles de son organisme, tout en assurant leur adaptation à l'effort. Il permet aussi, parce qu'il est avant tout jeu et lutte, des acquisitions psychomotrices et psychiques de premier ordre. Il éveille la confiance en soi, un certain sens de la victoire sur soi-même sans que, pour l'enfant, il y ait une compensation qui neutralise ou canalise sa tendance naturelle à l'instabilité, à l'agressivité, sinon à la violence. Il évite l'apparition de certaines manifestations modernes de l'insatisfaction des jeunes qui, déchirés entre leur espoir et leur crainte de l'avenir, échappant par suite de la remise en cause de valeurs traditionnelles, à des disciplines morales pourtant indispensables, abandonnés à eux-mêmes par l'insuffisante sollicitation de la famille et de l'école, encouragés aussi par l'exemple complaisamment étalé sinon publiquement exploité des désordres de la société actuelle, se tournent vers des formes d'action qui reposent sur le défi et la force. Il est un élément du bonheur de la jeunesse et contribue à créer un type d'homme sain, vigoureux, dynamique, conscient de sa valeur et de ses limites.

3 — Le sport crée, de plus, une occasion de révéler et de développer le courage et la volonté, de forger le caractère. Le courage et la volonté doivent, pour s'apprendre, s'exercer, s'exercer. L'intelligence seule n'est capable ni de les susciter ni de les affermir. L'effort et la lutte sont nécessaires pour cela. L'entraînement physique et la compétition sportive obligent à se battre et à souffrir, enseignent qu'il n'est pas de victoire sur soi-même sans que, tout d'abord, on ait fait preuve d'effort, d'effort et de ténacité. On doit apprendre à l'homme quels peuvent être son pouvoir sur lui-même, son pouvoir sur les autres, son pouvoir sur les choses, lorsqu'il sait vouloir.

4 — Le développement intellectuel des enfants est favorisé par la pratique des sports. La comparaison des résultats scolaires, obtenus par des classes consacrant une partie raisonnable de leurs horaires aux activités physiques et sportives, et par des classes n'y consacrant qu'une part très faible, le prouve clairement. Si la valeur intellectuelle des enfants n'est pas modifiée, leur meilleur équilibre augmente leur réceptivité, les rend plus vifs, plus éveillés, plus proches du maître. Le climat de la classe change, l'efficacité pédagogique s'en trouve accrue. Le sport redonne ainsi le temps qu'il a pris, le stade complet de l'apothéose.

5 — "Vivre consiste à agir". L'homme n'est pas une intelligence pure, c'est un être d'action. Il faut que son intelligence ait un contact direct avec le réel, avec le concret, ait une vue juste du souhaitable et du possible. On doit l'y préparer. Le sport est à cet égard une discipline particulièrement formatrice parce qu'il exige de l'individu un engagement simultané de son corps, de son esprit et de sa volonté. Mettant en jeu l'être humain tout entier, il est la plus riche des disciplines d'action. Il mérite à ce seul titre une place de choix dans les systèmes d'éducation.

6 — Le sens du collectif n'est pas toujours naturel chez l'homme. Le sport, par la discipline qu'il impose, découvre la nécessité de la règle, les bienfaits de l'effort gratuit et organisé. Par la vie en équipe qu'il implique souvent, il donne le respect de la hiérarchie loyalement établie, le sens de l'égalité, celui de la solidarité et de l'interdépendance; il est incontestablement un excellent apprentissage des relations humaines, une remarquable école de sociabilité, ce qui explique le succès qu'on peut attendre de son utilisation systématique dans les centres de rééducation, pour aider à l'adaptation des jeunes délinquants.

7 — Le sport donne, à des degrés divers, le sens de l'initiative et celui de la responsabilité, parce que le sportif qui refuse ou ne sait pas choisir est toujours le vaincu. Il donne aussi le goût du risque, et conduit quelquefois, de façon étonnante et dangereuse, à surmonter l'instinct de conservation. Dans tous les cas, la leçon, cent fois vécue, qu'une partie mal engagée peut être néanmoins gagnée, dispense un optimisme dynamique, un espoir dans l'avenir, qui seront plus tard pour l'homme face à son destin des armes précieuses, et qui favoriseront son adaptabilité dans toutes les circonstances de la vie.

8 — Il est difficile de dire si les qualités morales acquises et exprimées sur les stades se transfèrent intégralement dans les activités jugées essentielles par l'homme. Mais de toute façon, l'attitude de fair play qui doit régner sur les terrains représente le symbole même du sport et un idéal dans la vie. "Être sportif", est une expression courante: elle traduit l'état d'âme de ceux qui "jouent le jeu totalement", qui refusent en toute occasion de tricher et qui accueillent défaite et victoire avec sérénité, simplicité. Parce qu'il suppose le respect de la règle écrite ou non écrite, le respect de soi-même et des autres, le sport, s'il ne peut s'identifier à une morale, n'est pas indifférent à la morale. Le fair play, en donnant le sens des choses qui peuvent être faites et de celles qui ne doivent pas l'être, en donnant le goût de l'acte chevaleresque et le sens de l'honneur, est déjà en somme une attitude morale et l'autodiscipline que celle-ci exige est un élément de formation.

9 — Il faut, bien entendu, se garder de l'effet trop simplificateur de toute généralisation. Chaque sport a ses caractéristiques particulières et son influence sur les jeunes et sur leur éducation lui est propre. Ainsi, les sports d'équipe, en accoutumant aux disciplines du groupe, en donnant le sens du collectif, favorisent particulièrement l'adaptation à la vie sociale, alors que certains sports individuels paraissent moins exigeants, donc moins enrichissants, mais ont souvent l'avantage de pouvoir être pratiqués toute la vie.

Il y a certes des sports qui sont plus populaires que d'autres, mais ils présentent tous en fait la même importance pour leurs adeptes, ils apportent à ces derniers des satisfactions du même ordre. L'intérêt qu'ils présentent en général pour la santé ou le loisir des jeunes, la complémentarité de leurs effets font rejeter le principe d'une hiérarchie rigoureuse. Un sport mérite toujours d'être encouragé, dans la mesure où il favorise — seul ou avec d'autres sports — le développement harmonieux de l'enfant.

On doit néanmoins accorder un intérêt particulier aux sports de pleine nature: la mer, la montagne, la campagne, sont les supports de certaines activités sportives, les uns paisibles, les autres plus exigeants, quelques-uns dangereux, qui ont une influence originale et bénéfique sur la santé des jeunes et l'équilibre de leur personnalité. Ces activités donnent aux enfants et aux adolescents des possibilités d'aventure et aussi, souvent, le goût du risque calculé. Elles développent la connaissance, le respect et même l'amour de la Nature; elles en révèlent la poésie et la beauté; elles en favorisent aussi la protection et l'exploitation. Elles réapprennent dans un monde martyrisé par le bruit, la richesse du silence, elles incitent à la méditation et à la contemplation, elles réveillent une sensibilité trop souvent endormie par la vie citadine. Elles satisfont un besoin de calme et d'évasion qui devient plus pressant avec l'âge, et elles permettent certains dosages dans l'intensité de l'effort. L'adhésion enthousiaste qu'elles rencontrent auprès des enfants et des adultes confirme qu'elles répondent à une exigence nouvelle et ressentie par tous. C'est pourquoi elles doivent bénéficier d'une attention spéciale de la part des responsables et cela d'autant plus que, contrairement à tous les sports spectaculaires dangereusement menacés par une commercialisation abusive, elles gardent encore la plupart du temps, pour la masse et pour l'élite, un caractère pleinement éducatif.

10 — La rééducation des handicapés physiques s'apparente à bien des égards à l'éducation des jeunes: il s'agit de révéler et de développer les possibilités individuelles et aussi, d'adapter le sujet à un monde qui est devenu nouveau pour lui. Le sport, notamment sous sa forme compétitive, peut être dans cette perspective un remarquable complément aux méthodes classiques de rééducation.

(suite à la page 12)

Nouveau champion des mi-lourds  
Torres veut combattre Clay

NEW-YORK — "Je suis un grand champion, un grand boxeur, hurlait José Torres à la façon de son meilleur ami Cassius Clay lorsqu'il regagna son vestiaire. Ma victoire de ne me surprend pas. Ce crochet gauche au corps à la sixième ronde, il y a longtemps que je le préparais. J'avais prédit ma victoire entre la septième et la dixième ronde. Pastrano est un excellent boxeur, mais je frappe fort, vous l'avez vu."

"Joey Giardello n'a jamais voulu me donner une chance

pour le titre des moyens, pour-  
suivit tout heureux le Porto-  
ricain, mais maintenant que je  
suis champion des mi-lourds,  
seul le titre des lourds m'inté-  
resse. Cassius qui est l'un de  
mes meilleurs amis ne peut me  
le refuser."

Pastrano, le vaincu, n'a con-  
testé nullement le résultat.  
L'arbitre a bien fait de m'arrê-  
ter. Je souffrais. J'étais devenu  
un punching bag vivant.  
Peut-être vais-je abandonner  
la boxe maintenant, confiait  
l'ancien champion. Quand on a  
subi une défaite de cette fa-

çon, on doit réfléchir à deux  
fois avant de remonter sur  
un ring."

Angelo Dundee et Lou Gross,  
manager et entraîneur de Pas-  
trano n'étaient absolument pas  
du même avis "un arbitre n'a  
pas le droit d'arrêter un com-  
bat lorsque les deux boxeurs  
sont sur leur labouret", affir-  
mait rageusement Lou Gross.

Le docteur M'avait deman-  
dé d'arrêter le combat dès que  
je sentirai Pastrano en dan-  
ger après son "knock down"  
à la sixième ronde," a déclaré  
l'arbitre du championnat du  
monde des poids mi-lourds, M.  
John Lobbiano, "et Pastrano  
n'était pas en état de pour-  
suivre le combat après la neu-  
vième ronde," ajouta-t-il.

Emile Griffith était, quant à  
lui, tout simplement satisfait  
de son combat: "Ce ne fut  
pas mon meilleur combat,  
mais ce fut un bon match.  
J'avais perdu l'habitude des  
quinze rondes, c'est ce qui me  
faisait peur, mais tout a bien  
marché. Je pense que j'aurais  
pu mettre Stable K.O. à la  
sixième ronde, mais il a tru-  
qué. Par la suite, je me suis  
contenté de marquer des  
points."

Stable était, au contraire,  
dégoûté: "J'aurais pu faire  
un meilleur combat," répétait-  
il et son manager, Many Gon-  
zales, ajoutait: "Il aurait cer-  
tainement pu mieux faire,  
mais il était dans le brouil-  
lard entre la troisième et la  
septième ronde. Il n'entendait  
plus ce qu'on lui disait. Puis,  
à la quatorzième ronde, il  
nous déclara: "Je me sens  
parfaitement bien," mais il  
était trop tard."

les Gants dorés dans la caté-  
gorie des Welters. Profession-  
nel depuis 1958, il a disputé à  
ce jour 37 combats, en gagna  
35 dont 26 avant la limite, fit  
un match nul (en 1959 devant  
le champion du monde des  
Welters le Cubain Benny Pa-  
re) et en perdit un par K.O. fa-  
ci à Florantino Fernandez (5e  
round), qui ne lui accorda ja-  
mais de revanche. C'est un  
boxeur solide qui possède un  
punch peu ordinaire.

C'est d'autre part un homme  
méticuleux qui ne fait jamais  
les choses à moitié. Avant cha-  
cune de ses rencontres, il se  
fait passer des films de combat  
de ses futurs adversaires.

Les cinémas est l'un des plus  
grands divertissements de Torres.  
Il avoue fièrement préfé-  
rer Marlon Brando comme ac-  
teur et Ingrid Bergmann comme  
actrice.

## Qui est José Torres ?

NEW-YORK — José Torres,  
nouveau champion du monde  
des poids mi-lourds, âgé de 28  
ans, est originaire de Playa  
Ponce à Porto-Rico. Ce solide  
garçon au visage allongé, aux  
larges épaules, connu une en-  
fance assez heureuse contrai-  
nement à ce que l'on pourrait  
penser, et ne gagna pas sa vie  
que gagna aux poings. Il dirige  
en effet l'affaire de transport  
et camionnage que monta son  
père qui débuta avec un cheval  
et une charrette.

Mais, malgré la vie aisée,  
José des sa plus tendre  
enfance, a toujours ma-  
nifesté l'intention de de-  
venir boxeur. Il commença  
sérieusement à combattre lars  
de son service militaire qu'il  
effectua dans l'armée améri-  
caine. Amateur, il fut sélec-  
tionné pour les jeux olym-  
piques de Melbourne en 1956 et  
deux ans plus tard remporta

Le baseball  
de mercredi

LAKELAND, Floride  
Milwaukee 200 000 100-3 3 3  
Detroit 101 100 100-4 4 1  
Pachar, Olivo (3) Niekro (6) et  
Torre; Molain, Roert (8) Gladding  
(4) et Presdan, G-McLain, P-  
Pachar, Circuits, Milwaukee -  
Alou; Detroit: Northrup.

SARASOTA, Floride  
Houston 000 300 010-4 9 0  
Chicago (A) 000 001 000-1 3 3  
Johnson, Dierker (3) et Brand;  
Horten, Wilhelm (7) Clinkscale  
(9) et Jut, South, G-Johnson, P-Jug-  
len, Circuits: Houston - Staub.

TAMPE, Floride  
Philadelphia 200 400 100-10 12 1  
Cincinnati 000 000 100-1 3 1  
Culp, Baldschun (8) et Dalrymple,  
Maloney, Henry (9) et Pav-  
letich, G-Culp, P-Maloney, Cir-  
cuits, Philadelphia, Allen: Cin-  
cinnati: D. Johnson.

ORLANDO, Floride  
Baltimore 000 100 000-1 3 3  
Minneapolis 000 001 000-5 9 6  
McNally, Palmer, G-McNally, G-  
Orlino, Kaa et Revick, G-Kaa;  
P-McNally, Circuits, Baltimore -  
J. Robinson, Minnesota - Kill-  
brey.

VERO BEACH, Floride  
St. Louis 001 000 000-3 10 3  
L. Angelini (N) 000 000 100-7 10 1  
Simmons, Taylor (5) Smith (6),  
Dowling (7) Schults (8) et Uecker,  
Podres, Miller (6) Perraoneki (8)  
et Roseboro, Valls (8) G-Podres,  
P-Simmons.

BRADENTON, Floride  
New York (A) 010 004 100-4 11 3  
Kansas City 021 000 000-3 9 2  
Stottlenyre, Stafford (7) et Ho-  
ward, Madden (7); O'Donoghue,  
Krause (7) et Bryan, G-Stottlenyre,  
P-O'Donoghue, Circuits: New  
York - Kubek.

Balconville  
n'est plus !

Balconville. Autrefois, cette  
ville symbolique était la plus  
populaire au Québec. Mais les  
temps ont changé. La preuve ?  
Campisme 65, au centre civi-  
que de LaSalle, du 9 au 18  
avril prochain !

Si les Québécois en général  
et les Montréalais en particu-  
lier n'étaient devenus des adeptes  
du camping en grand nom-  
bre, serait-il en effet devenu  
nécessaire d'organiser une ex-  
position de campisme ? Sans  
doute pas !

Au cours des dernières années,  
les terrains de campisme ont  
poussé tels des champignons  
au Québec, mais il est impos-  
sible, malgré tout, d'accommoder  
aussi bien qu'on le voudrait  
tous les campeurs qui les visi-  
tent. C'est là un hommage au  
public campeur.

Campisme 65 veut éviter à  
ceux qui veulent s'équiper ou  
améliorer leur équipement ces  
erreurs. Il veut aider l'ache-  
teur dans son choix en lui of-  
frant des produits reconnus.

Et pour ceux qui n'ont pas  
l'intention de s'acheter de  
l'équipement, Campisme 65 re-  
ste une chose qu'il faudra voir  
avec son spectacle, ses nom-  
breux prix de présence (y com-  
pris un voyage en Floride sur  
les ailes d'Eastern Air Line).

D'ailleurs, qui sait si ceux  
qui se croient vaccinés n'attrai-  
peront pas ce mal ? C'est un  
mal si délicieux à endurer que  
le plein air...

Nouvelles  
en abrégé

TAMPA — Les Yankees de  
New York ont vendu le lan-  
ceur droitier Stan Williams aux  
Indiens de Cleveland, hier, pour  
la somme d'environ \$20,000. Les  
Yankees l'avaient obtenu des  
Dodgers de Los Angeles en  
échange de Moose Skowron en  
1962.

PHOENIX — Les Red Sox  
de Boston ont acquis le volti-  
geur Lennie Green des Ori-  
oles de Baltimore pour environ  
\$25,000 hier. Green a accepté  
les termes des Sox immédiate-  
ment.



On aperçoit sur la photo une partie des 800 jeunes qui prendront part au grand Pageant du Centre Immaculée-Conception le 6 avril prochain.

## 800 jeunes au pageant de l'I.-C.

Pour couronner les activités  
des "journées du samedi" le  
Centre Immaculée-Conception  
dans la métropole organise  
présentement un grand pa-  
geant des jeunes.

On sait que le samedi de  
chaque semaine le centre est  
réservé exclusivement à la par-  
ticipation de plus d'un millier  
de jeunes de 3 à 15 ans à des  
activités d'éducation physique,  
sports, danse rythmique, bal-  
let et autres. Grâce au dévoue-  
ment inlassable de Mme Grat-  
ton et de M. Marcel Vachon  
co-directeurs, cette section est  
une des plus importantes, au  
centre autant par le nombre

des participants que par la  
qualité du travail. Soulignons  
que l'intérêt marqué que porte  
Marcel Vachon à son travail  
résulte en une augmentation  
très sensible de la participa-  
tion masculine aux activités.  
Il va sans dire qu'une armée  
de moniteurs bien qualifiés  
secondent les responsables dans  
cette tâche plaisante mais  
combien ardue.

Tout en permettant aux pa-  
rents de voir le résultat tan-  
gible de ces "journées du sa-  
medi" et aux enfants de ma-  
nifester leur savoir-faire. Ce  
pageant de grande envergure  
sera une excellente occasion de

rendre hommage à tous les  
responsables de cette section;  
ce sera l'apothéose du travail  
gigantesque des professeurs et  
des élèves. Comme plus de  
800 jeunes participeront à  
cette manifestation il est per-  
mis de croire que les parents  
de tous ces enfants seront pré-  
sents et qu'une assistance re-  
cord complètera le succès de  
cette journée.

Ce 2e pageant, qui aura lieu  
au Centre Maisonneuve le 9  
avril prochain, de 7 h. 30 à  
9 h.30 sera sous la présidence  
d'honneur de M. Yvan Du-  
bois, président de l'A.C.C.I. et  
grand responsable des "Jeux  
gymniques" du 24 juin 1964.

Pour la partie ce soir,

Molson vous offre  
ce qu'il y a de mieux sur glace!

**Suivez les éliminatoires  
de la Coupe Stanley  
avec la bonne bière  
de chez nous.**

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

# Washington: pas de représailles massives contre le Nord-Vietnam

WASHINGTON — M. Maxwell Taylor, ambassadeur des États-Unis à Saigon, a opposé un démenti formel mercredi soir à de récentes rumeurs selon lesquelles il aurait envisagé d'adresser incessamment sa démission au président Johnson.

Interrogé par les journalistes alors qu'il quittait la Maison-Blanche à la suite d'un premier entretien d'une heure avec M. Johnson, M. Taylor a également confirmé ce que les milieux officiels américains laissaient entendre hier à savoir que les États-Unis n'envisagent pas de représailles particulières contre le Nord-Vietnam à la suite de l'attentat perpétré hier à Saigon contre l'ambassade des États-Unis.

Rentré à Washington en consultations dimanche, l'ambassadeur, qui a eu de nombreux entretiens jusqu'à présent avec le secrétaire d'État Dean Rusk et le secrétaire à la défense Robert McNamara compte passer quel-

ques jours encore dans la capitale américaine mais n'a pas encore arrêté la date définitive de son retour à Saigon qui se situera vraisemblablement à la fin de la semaine.

M. Taylor doit avoir de nouvelles conversations demain avec MM. Rusk et McNamara et aura un ou deux autres entretiens avec le président au cours desquels il soumettra ses recommandations définitives au chef de l'exécutif.

Cependant, au Vietnam, une centaine d'appareils vietnamiens et américains ont effectué un raid contre des installations militaires du Nord-Vietnam. C'était le 16e raid de cette nature. Malgré des conditions météorologiques défavorables les objectifs ont été détruits à 80%, a précisé le porte-parole américain.

Dans une autre opération d'envergure, au sud de la base de Da Nang, les forces américaines et vietnamiennes ont subi de lourdes pertes; trois héli-

coptères ont été abattus par le Vietcong tandis que les 22 autres qui participaient à une opération d'hélicoptère ont tous été atteints par le feu des rebelles. Les troupes vietnamiennes ont été violemment accrochées par l'ennemi.

Enfin, à une centaine de miles à l'ouest de Saigon les forces gouvernementales ont détruit au napalm plus de 50 milles carrés de forêt afin d'obliger le Vietcong à chercher refuge ailleurs.

La mission de liaison de l'armée nord-vietnamienne a protesté contre les attaques aériennes effectuées hier par les États-Unis et leurs vassaux contre les provinces de Nghe An, Ha Tinh et Quang Binh. Cette protestation est contenue dans un message adressé à la Commission internationale de contrôle et publié par l'Agence nord-vietnamienne d'information.

"Selon les premiers renseignements, précise le message,

douze avions ont été abattus et plusieurs ont été endommagés, au cours du mois de mars, 17 attaques aériennes ou navales ont été lancées contre le territoire de la république démocratique vietnamienne. Celle d'aujourd'hui est un acte de guerre extrêmement sérieux dirigé contre la souveraineté et le territoire du Nord-Vietnam. Elle est en contradiction avec les normes élémentaires des lois internationales et des accords de Genève de 1954 et peut avoir des conséquences dangereuses en Indochine et dans tout le sud-est-asiatique, conséquence dont les États-Unis porteront la responsabilité. La mission nord-vietnamienne proteste énergiquement contre cet acte d'agression impudenter monté par les États-Unis et leurs agents contre la république nord-vietnamienne."

Le dernier bilan provisoire de l'attentat commis mardi contre l'ambassade des États-Unis

à Saigon, donné mercredi par un porte-parole du commandement militaire américain, s'établit du côté américain à deux tués et quarante sept blessés dont trois sont dans un état grave et du côté vietnamien à seize tués et quatre-vingt-deux blessés. Sept des blessés américains ont été évacués mardi après midi sur l'hôpital de la base américaine de Clark Field, aux Philippines.

On sait qu'un seul mort américain — une secrétaire de l'ambassade dont le nom n'avait pas été révélé — avait été annoncé mardi de source officielle américaine à Saigon. On explique mercredi que la mort d'un deuxième américain — un membre de la Military Police — n'était pas connue des services américains à ce moment, le corps ayant été transporté par une ambulance vietnamienne non dans un service hospitalier américain, mais dans un hôpital vietnamien.

On déclare n'être pas pour l'instant en mesure de préciser si le policier était de service près de l'ambassade, qui est gardée non par la police militaire, mais par des fusiliers marins, ou s'il passait à cet endroit au moment de l'explosion.

Le chiffre de seize morts vietnamiens est confirmé par une source vietnamienne autorisée, mais selon cette même

(Suite à la page 8)

## Erhard: de Gaulle participera à la conférence de juillet sur l'Europe

DUSSELDORF — Le chancelier Erhard a provoqué une sensation considérable en annonçant, mercredi après-midi, au congrès chrétien-démocrate réuni à Dusseldorf, que le général de Gaulle avait accepté de participer, en juillet prochain, à une conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays du Marché commun. Le chancelier a fait cette déclaration au cours de son discours de clôture alors qu'elle ne figurait pas encore dans le texte remis hier matin à la presse.

C'est la nuit dernière, apprend-on de bonne source, que le chancelier a été informé que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris M. Manfred Klaiber, avait reçu cette assurance du président de la République, au cours de l'entretien que celui-ci lui avait accordé mardi. M. Klaiber avait été chargé par le chancelier d'informer le général de Gaulle de la surprise et de la déception causées à Bonn par le refus français de participer, le 10 mai prochain, à Venise, à la conférence des ministres des affaires étrangères des "Six" proposée par M. Amintore Fanfani, ministre italien des affaires étrangères.

Le chancelier Erhard, soulignant dans les milieux gouvernementaux, avait gardé de son entrevue de Rambouillet avec le général de Gaulle qui eut lieu en janvier dernier, l'impression que la France était disposée à participer sans condition préalable à une réunion des ministres qui serait suivie d'une rencontre des chefs d'État et de gouvernement pour préparer la relance de l'Europe politique.

Les explications transmises par l'ambassadeur d'Allemagne permettent de penser, selon les déclarations de M. Erhard que l'attitude française n'a pas varié depuis Rambouillet et que l'accord intervenu entre le président de la République française et le chancelier pour reprendre ensemble la construction de l'Europe reste toujours valable.

La mise au point du chancelier Erhard a été accueillie avec un très grand soulagement par les congressistes, qui ont salué avec de vifs applaudissements cette réaffirmation de l'amitié et de la coopération entre les deux pays. Cependant, si on se montre satisfait dans les milieux gouvernementaux, on n'en manifeste pas moins une certaine réserve. On indique, dans ces milieux, qu'on n'a toujours pas trouvé de motifs à ce qu'on appelle le "raidissement français de Rome".

On exprime en tout cas, l'espoir que de nouvelles difficultés ne viendront pas, d'ici juillet, remettre en cause les résultats qui, de manière presque inattendue, viennent d'être acquis.

Le chancelier Erhard s'est d'autre part prononcé dans son discours de clôture pour une politique étrangère fondée sur la recherche de la réunification, le développement de la coopération franco-allemande, la collaboration étroite avec les États-Unis et une réforme de l'Alliance atlantique. Il a d'autre part dénoncé les dangers de "l'impérialisme soviétique".

"La République fédérale, a-t-il dit, a renforcé sa position en politique extérieure. C'est pourquoi elle doit se mobiliser pour défendre ses intérêts vitaux en ce qui concerne la réunification et pratiquer une politique européenne active et à larges vues". Pour le chancelier, la division de l'Allemagne est une plaie ouverte, l'objectif de la politique extérieure allemande ne peut donc être que la réunification. Mais celle-ci est bloquée par les antagonismes qui se manifestent dans la politique mondiale. C'est pourquoi, le gouvernement fédéral a un intérêt vital à la détente, mais cette détente signifie équilibre et non retrait.

## Pékin entraverait l'acheminement de l'aide soviétique au Nord-Vietnam

MOSCOU — Le parti communiste russe se serait plaint auprès des quatre partis communistes de ce que la Chine entravait l'expédition du matériel militaire russe au Nord-Vietnam.

Selon des milieux autorisés, les Russes prétendent que Pékin a retardé l'envoi de ce matériel lourd soit aéroporté au-dessus de la Chine et insisté pour que ces armements soient acheminés par chemin de fer, moyen de transport plus lent.

Les Russes auraient décidé de mettre les autres partis communistes au courant de ces faits pour le cas où la question ferait l'objet d'un débat public.

Il aurait agi de la sorte par crainte que Pékin ne les accuse de ne pas tenir leurs promesses d'assistance au Nord-Vietnam, promesse faite il y a plus de six semaines.

La geste russe laisse voir un nouvel éclat. Moscou et Pékin. Il semble que leurs relations connaissent une phase nouvelle, mais

encore plus hostile que ce qu'elles étaient il y a un mois à la suite de la décision de la Russie de procéder tel que

prévu à la tenue de sa conférence des 19 partis communistes favorables aux Soviétiques, le 1er mars.

## Dillon: il faut améliorer le système monétaire international

WASHINGTON. — La plus grande tâche qui reste à accomplir est d'améliorer le système monétaire international, a déclaré M. Douglas Dillon en quittant aujourd'hui le département du trésor qu'il dirige depuis plus de quatre ans.

Au cours d'une dernière conférence de presse, M. Dillon a estimé que l'amélioration de la balance des paiements des États-Unis, résultant du nouveau programme de défense du dollar, constituerait certainement un frein au développement du commerce international si un moyen de créer de nouvelles liquidités n'était pas trouvé d'ici un ou deux ans.

Jusqu'ici, a-t-il expliqué, les principaux partenaires des États-Unis, les pays industrialisés d'Europe occidentale, étaient surtout intéressés à voir réduire le déficit de la balance américaine des paiements. "Maintenant que nous sommes sur la bonne voie, les vues de beaucoup de pays d'Europe vont peut-être changer et nous allons pouvoir avoir des discussions fructueuses."

Le président Lyndon Johnson a déclaré, de son côté, que le dollar était aujourd'hui

beaucoup plus fort qu'il y a trois ou quatre ans et que le système monétaire international était à même de faire face aux besoins prévisibles du monde occidental.

Le président a fait cette déclaration dans la lettre qu'il a adressée à M. Douglas Dillon pour accepter sa démission de secrétaire au Trésor.

"Votre voix a été celle du bon sens, aussi bien que de l'innovation — dans les affaires monétaires de la nation," écrit le président Johnson. "Sur le front international, ce n'est pas une mince preuve de votre perspicacité et de vos capacités que nous ayons aujourd'hui un dollar beaucoup plus fort qu'il n'était il y a trois ou quatre ans et un système international des paiements à la fois assez viable et durable pour faire face aux besoins du monde libre dans l'avenir prévisible."

M. Dillon, qui retourne aux affaires bancaires privées, est remplacé par M. Henry Fowler, ancien sous-secrétaire au Trésor dans l'administration Kennedy.

## Réactions divergentes devant le rapport Plaza sur Chypre

ANKARA — "On ne saurait attendre des résultats positifs de la continuation de la mission d'un médiateur qui exprime son opinion sur le fond d'une question sans obtenir l'accord de toutes les parties intéressées. C'est pourquoi il est nécessaire de considérer que la mission de M. Galo Plaza médiateur des Nations unies pour Chypre, prend fin avec la publication de son rapport", annonce un communiqué publié mercredi soir par le ministère turc des affaires étrangères.

## Alabama: la lutte continue

SELMA — Malgré l'accueil favorable fait par le gouverneur Wallace de l'Alabama à la pétition des intégrationnistes qui luttent pour obtenir l'enregistrement des Noirs sur les listes électorales, le pasteur Reese qui dirige la lutte intégrationniste à Selma depuis plus de dix semaines a déclaré: "Des manifestations auront lieu tant qu'existeront les barrières qui empêchent les Noirs de s'enregistrer librement sur les listes électorales". Pendant ce temps, dans une autre circonscription de l'Alabama, celle de Madison (Selma se trouve dans celle de Dallas) les quelque 80 Noirs qui se sont dirigés en groupe vers les bureaux d'enregistrement ont été reçus correctement par les officiers chargés de faire passer les tests d'aptitude à voter et plus de 50 d'entre eux ont subi le test. La circonscription de Madison compte 10,000 Noirs en âge de voter et seulement 500 étaient, jusqu'à ce jour, dûment enregistrés.

Entre-temps, les membres de l'exécutif du "Southern Christian Leadership Conference" se sont réunis sous la présidence du pasteur Martin Luther King à Baltimore pour discuter du plan de boycottage des produits de l'Alabama, plan proposé par le pasteur King après la marche de la semaine dernière sur Montgomery. On se souvient qu'un grand nombre de journaux américains, et en particulier plusieurs grands quotidiens de New York, ont critiqué sévèrement cette proposition du leader intégrationniste.

"Il est de la plus extrême importance que nous accordions une grande attention au rapport de M. Galo Plaza sur la recherche d'une solution pacifique du problème chypriote", a déclaré d'autre part hier soir M. Glafcos Clerides, président du parlement chypriote, au cours d'une allocution prononcée à l'occasion du 10e anniversaire du début de la lutte contre l'occupation britannique.

"Je pense que ce sera une erreur fondamentale que de critiquer le rapport du médiateur de l'ONU ou d'en souligner les défauts, avant d'avoir déterminé la politique que nous entendons suivre", a ajouté M. Clerides.

Enfin une note officielle grecque à propos du rapport de M. Galo Plaza, médiateur des Nations unies pour Chypre, a été publiée mercredi soir à Athènes.

Cette note fait ressortir que le rapport du médiateur de l'ONU comporte trois points positifs pour la Grèce et un point négatif. Selon la note officielle, les aspects positifs sont:

1 — La condamnation des traités de Zurich et de Londres, que le médiateur reconnaît comme inapplicables.

2 — Le rejet de la solution de la partition de l'île.

3 — Rejet de la proposition fédérale proposée par la Turquie.

## VOICI SIX BONNES RAISONS DE VOUS RENDRE À QUÉBEC PAR LE TRAIN



BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS, VOUS PARTEZ



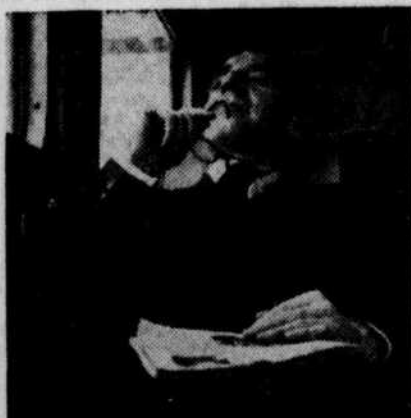
VOUS PARTEZ DU CENTRE DE MONTRÉAL ET VOUS ARRIVEZ DANS LE CENTRE DE QUÉBEC



VOUS PRENEZ UN REPAS COPIeux



VOUS POUVEZ VOUS DÉPLACER À LOISIR



VOUS VOUS DÉTENDEZ DANS UN FAUTEUIL INCLINABLE



VOUS NE PAYEZ QUE LE PRIX INDICÉ CI-DESSUS POUR UN BILLET SIMPLE DE COACH\*

Et si ces raisons ne sont pas suffisantes, vous pouvez voyager dans un fauteuil réservé de voiture-salon pour une somme additionnelle raisonnable.

\*tous les jours jusqu'au 30 avril, sauf les vendredis et dimanches.

CANADIEN PACIFIQUE • CANADIEN NATIONAL

LE CARTIER

au coin des rues

SHERBROOKE ET PEEL

Le Cartier profile sa silhouette élançée à l'intersection de deux rues renommées pour leur élégance et leur distinction.

C'est dans ce cadre de choix que Le Cartier vous offre une demeure de choix.

LE CARTIER

APPARTEMENTS DE LUXE

Bureau de location sur les lieux

RENSEIGNEMENTS: MONTREAL TRUST • TÉL.: 845-0422